

CHIFFRES CLÉS

ÉDITION

2023

- POPULATION ET EMPLOI
- POLITIQUE DU TRAVAIL
- MARCHÉ DU TRAVAIL
- POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE
- ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRIETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Éditorial

L'Île-de-France, un rôle économique prépondérant, mais une région contrastée...

Première région économique française et l'une des premières au niveau européen, l'Île-de-France se caractérise par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Sa population est dans l'ensemble plus jeune, plus féminine et également plus active que celle des autres régions. Sa main d'œuvre en moyenne plus qualifiée, son PIB par habitant (62 105 euros) et son niveau de vie médian (24 490 euros) en font la région la plus riche de France.

Pourtant, sur ce territoire de 12 000 km² – l'une des plus petites régions françaises représentant 2 % du territoire – accueillant 18 % de la population française métropolitaine, les disparités sont importantes. Ainsi plusieurs parties de son territoire affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20 %, et les écarts de rémunération sont bien plus grands qu'au niveau national. Enfin, son tissu productif diversifié, compte une forte présence des grandes entreprises et reste dense pour les petites entreprises, notamment à Paris.

2022, année marquée par la fin progressive de la pandémie de Covid 19 et un redémarrage de la croissance, dans un contexte pourtant peu propice...

Après deux années marquées par la pandémie de Covid-19 et ses impacts économiques et sociaux majeurs, en Île-de-France comme ailleurs, l'année 2022 a vu la pandémie s'estomper très significativement dès le 2^e trimestre. La reprise économique, entamée dès la fin 2021 s'est poursuivie, avec notamment une bonne tenue de l'emploi. Ces résultats s'avèrent remarquables compte tenu d'un environnement économique peu propice : guerre en Ukraine, tensions internationales, inquiétudes liées au dérèglement climatique et forte croissance de l'inflation ont en effet marqué cette année.

Le retour d'une inflation élevée et durable constitue un enjeu majeur pour les habitants et les acteurs économiques de la région. La hausse du nombre de défaillances d'entreprises fin 2022 et début 2023, notamment dans les secteurs du commerce et de la construction, semble confirmer que cet environnement, conjugué à la fin des aides mises en place durant la crise sanitaire, aura des impacts économiques significatifs. Les services de la DRIEETS restent mobilisés pour accompagner les acteurs socio-économiques dans ce contexte incertain.

Le panorama que dresse cette édition 2022 des chiffres clés sur les questions de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la cohésion sociale permet de mieux comprendre, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des spécificités franciliennes. Deux nouveautés vous sont présentées dans cette édition, des données complémentaires à la version éditée en papier étant délivrées en ligne :

- chaque chapitre s'ouvre sur une « vue d'ensemble », synthétisant quelques données « phare » détaillées par la suite ;
- la DRIEETS portant désormais des politiques dans le champ de la cohésion sociale (à l'exclusion du logement, porté par la Drihl), le chapitre sur les politiques de l'emploi s'est enrichi d'indicateurs relatifs à la cohésion sociale, cet enrichissement étant amené à se poursuivre dans les prochaines éditions.

Gaëtan Rudant,

Directeur régional de la DRIEETS d'Île-de-France

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Émloi, du Travail et des Solidarités

Sommaire

Population et emploi	5
Vue d'ensemble.....	6
La population.....	7
La pauvreté monétaire.....	15
L'emploi total.....	17
L'emploi salarié.....	20
Les bassins d'emploi.....	23
Les mouvements de main-d'œuvre.....	26
Les déclarations d'embauche.....	28
Les ruptures conventionnelles.....	32
Les travailleurs handicapés.....	33
L'intérim.....	37
Politique du travail	41
Vue d'ensemble.....	42
Les élections professionnelles.....	43
L'audience patronale.....	44
La négociation collective en Île-de-France.....	45
Les licenciements de salariés protégés.....	50
Les salaires du secteur privé.....	51
Les expositions professionnelles.....	53
Les contraintes organisationnelles.....	55
Les maladies professionnelles en Île-de-France.....	56
Les accidents du travail.....	57
La médecine du travail.....	60

Marché du travail**61**

Vue d'ensemble.....	62
Le taux de chômage.....	63
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.....	65
Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	70
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi.....	72
Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi.....	79
Les offres d'emploi de Pôle emploi.....	81

Politiques de l'emploi et de la cohésion sociale**85**

Vue d'ensemble.....	86
Les dispositifs de politique d'emploi.....	87
Les emplois francs.....	88
Les emplois aidés.....	91
L'alternance.....	93
La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi.....	101
Les missions locales.....	111
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE).....	112
Les entreprises adaptées.....	115
L'activité partielle.....	116
Minima sociaux.....	119
La protection des personnes vulnérables.....	120

Activité économique	121
Vue d'ensemble.....	122
Le Produit Intérieur Brut (PIB)	123
Les entreprises du secteur privé.....	125
Les établissements du secteur privé	128
L'emploi salarié privé	131
Établissements et salariés des bassins d'emploi	136
L'analyse fonctionnelle des emplois	137
L'économie sociale et solidaire	139
La démographie d'entreprises.....	141
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).....	144
Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)	145
Les emplois menacés (PSE et RCC).....	146
Les conventions de revitalisation.....	148
Les territoires d'industrie	149
Le commerce extérieur.....	150
Les travailleurs indépendants	152
Quelques sigles	153
Abonnez-vous aux publications de la Driets d'Île-de-France	156



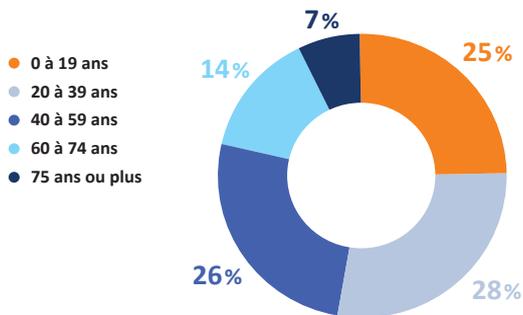
CHIFFRES CLÉS 2023

POPULATION ET EMPLOI

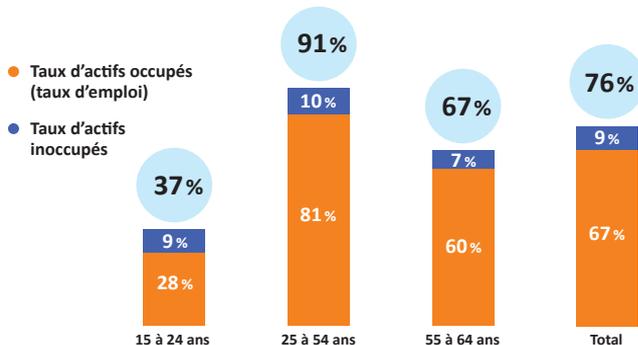
Population et emploi

12,4 millions d'habitants en Île-de-France au 1^{er} janvier 2023

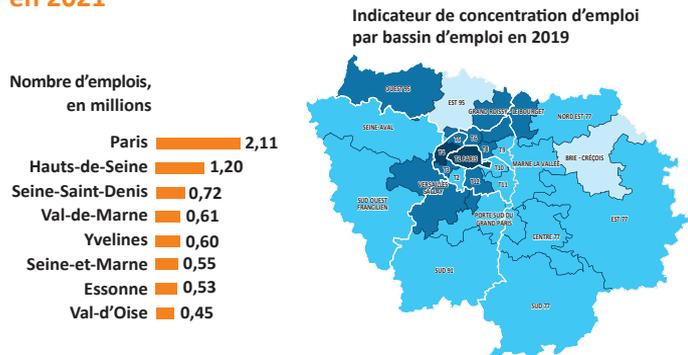
Répartition de la population par âge en Île-de-France au 1^{er} janvier 2023



Taux d'activité en 2019 en IDF, et décomposition selon le statut



Localisation des emplois franciliens (6,75 millions) en 2021

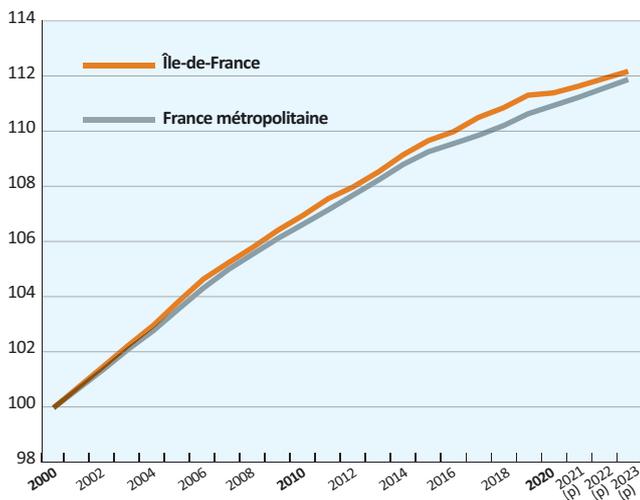


Autres indicateurs clés

- **15,5 %** de ménages en situation de pauvreté monétaire en Île-de-France en 2020
- **128 643** intérimaires en Île-de-France fin décembre 2022
- Obligation d'emploi de travailleurs handicapés en Île-de-France en 2021
 - **26 869** entreprises assujetties
 - **3,1 %** de taux d'emploi direct en équivalent temps plein

La population

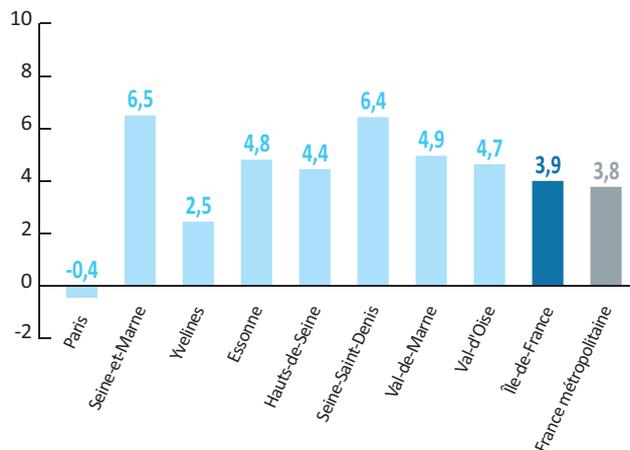
Évolution de la population totale en Île-de-France et en France métropolitaine entre 2000 et 2023 (p)
Base 100 en 2000



Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 24 janvier 2023.

Lecture : la population a augmenté de 12,2 % en Île-de-France contre 11,9 % en France métropolitaine entre 2000 et 2023.

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2000 et 2023 (p) (en %)



Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 24 janvier 2023.

Lecture : en moyenne, la population a augmenté chaque année de 3,9 % entre 2000 et 2023 en Île-de-France.

Note : les estimations de population par sexe et âge pour les années 2021, 2022 et 2023 sont provisoires. Elles seront révisées début 2024 lorsque seront disponibles les résultats définitifs du nouveau recensement daté du 1^{er} janvier 2021.

Population selon
le sexe et l'âge
au 1^{er} janvier 2023
Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 103	1 453	1 462	1 316	1 642	1 683	1 427	1 274	12 359	65 835
Total femmes	1 116	747	751	670	860	852	739	653	6 389	33 951
Total hommes	987	706	711	646	782	830	688	621	5 970	31 884
0 à 19 ans	388	388	385	352	395	481	358	360	3 107	15 319
20 à 39 ans	698	362	345	336	459	475	397	330	3 401	15 408
40 à 59 ans	527	387	395	343	439	430	370	328	3 218	16 899
60 à 74 ans	305	212	212	184	221	206	196	176	1 711	11 494
75 ans et plus	185	104	124	101	128	91	107	82	922	6 715

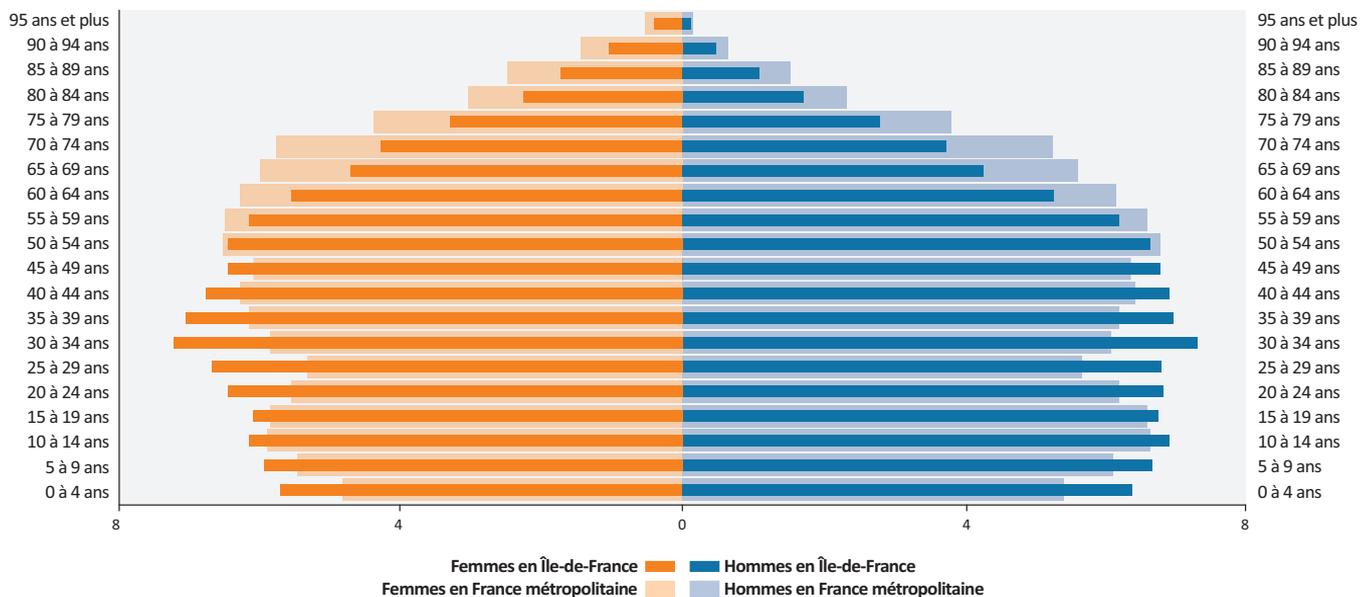
Source : Insee - Estimations de population, en milliers.

Répartition
par sexe et âge
au 1^{er} janvier 2023
Données provisoires (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total femmes	53,1	51,4	51,4	50,9	52,4	50,7	51,8	51,2	51,7	51,6
Total hommes	46,9	48,6	48,6	49,1	47,6	49,3	48,2	48,8	48,3	48,4
0 à 19 ans	18,4	26,7	26,3	26,8	24,1	28,6	25,1	28,2	25,1	23,3
20 à 39 ans	33,2	24,9	23,6	25,5	27,9	28,2	27,8	25,9	27,5	23,4
40 à 59 ans	25,1	26,6	27,0	26,1	26,8	25,5	25,9	25,7	26,0	25,7
60 à 74 ans	14,5	14,6	14,5	14,0	13,4	12,3	13,7	13,8	13,8	17,5
75 ans ou plus	8,8	7,1	8,5	7,7	7,8	5,4	7,5	6,4	7,5	10,2

Source : Insee - Estimations de population. Données actualisées au 24 janvier 2023.

Pyramide des âges (en %)



Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier, par région, sexe et âge quinquennal. Données actualisées au 24 janvier 2023.

Population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité
en 2019

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 214 488	710 286	712 665	642 142	858 758	796 088	712 858	612 335	6 259 620	30 488 512
Actifs ayant un emploi	1 077 875	630 923	640 335	571 920	768 056	654 844	624 533	533 633	5 502 119	26 572 725
Chômeurs*	136 613	79 362	72 330	70 222	90 702	141 244	88 325	78 702	757 501	3 915 787
Inactifs	656 776	413 406	440 980	389 848	457 492	478 069	419 823	363 587	3 619 982	23 029 302
Retraités ou préretraités	350 667	241 571	259 333	222 766	253 595	212 566	224 482	192 358	1 957 339	14 860 954
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	191 993	97 410	107 473	94 488	126 997	120 692	111 305	92 384	942 742	4 296 110
Femmes ou hommes au foyer	42 067	28 822	37 169	27 211	33 398	59 131	30 162	33 481	291 442	1 534 471
Autres inactifs	72 049	45 603	37 005	45 382	43 502	85 680	53 874	45 364	428 459	2 337 767
Total	1 871 264	1 123 692	1 153 645	1 031 990	1 316 250	1 274 157	1 132 681	975 922	9 879 602	53 517 814

Source : Insee - RP 2019, exploitation principale. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Répartition de la population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité
(en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,9	63,2	61,8	62,2	65,2	62,5	62,9	62,7	63,4	57,0
Actifs ayant un emploi	57,6	56,1	55,5	55,4	58,4	51,4	55,1	54,7	55,7	49,7
Chômeurs*	7,3	7,1	6,3	6,8	6,9	11,1	7,8	8,1	7,7	7,3
Inactifs	35,1	36,8	38,2	37,8	34,8	37,5	37,1	37,3	36,6	43,0
Retraités ou préretraités	18,7	21,5	22,5	21,6	19,3	16,7	19,8	19,7	19,8	27,8
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3	8,7	9,3	9,2	9,6	9,5	9,8	9,5	9,5	8,0
Femmes ou hommes au foyer	2,2	2,6	3,2	2,6	2,5	4,6	2,7	3,4	2,9	2,9
Autres inactifs	3,9	4,1	3,2	4,4	3,3	6,7	4,8	4,6	4,3	4,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2019, exploitation principale. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Taux de féminisation* de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2019 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	50,7	49,2	48,8	48,9	50,4	47,5	49,8	48,9	49,4	48,7
Actifs ayant un emploi	50,6	48,9	48,5	48,5	50,2	47,1	49,6	48,5	49,1	48,3
Chômeurs**	51,8	52,1	51,4	52,1	52,3	49,5	50,9	51,6	51,3	51,3
Inactifs	58,8	56,6	57,2	55,9	58,5	57,6	57,4	57,6	57,6	56,8
Retraités ou préretraités	58,8	54,9	55,2	55,4	58,3	54,7	57,4	55,4	56,5	55,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,5	51,7	50,6	49,7	51,2	51,6	50,4	51,2	51,7	51,8
Femmes ou hommes au foyer	95,0	96,6	97,4	96,1	96,3	96,0	96,2	96,6	96,2	96,5
Autres inactifs	49,0	50,8	50,6	46,5	52,4	46,8	49,7	50,8	49,2	50,1
Total	53,5	52,0	52,0	51,5	53,2	51,3	52,6	52,1	52,4	52,2

Source : Insee - RP 2019, exploitation principale. *Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes. **Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Évolution de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité entre 2013 et 2019 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	-2,1	2,2	1,0	2,7	2,5	4,3	3,2	2,9	1,7	1,4
Actifs ayant un emploi	-1,5	2,1	0,6	2,3	2,5	5,1	3,3	3,1	1,8	1,6
Chômeurs*	-5,9	2,8	4,6	5,9	1,8	0,9	2,1	1,7	0,9	0,1
Inactifs	-1,9	9,6	4,9	6,5	3,3	8,6	5,9	7,2	4,9	5,0
Retraités ou préretraités	0,3	10,1	6,3	5,7	2,7	2,3	2,5	5,9	4,2	6,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-3,2	8,9	5,2	5,6	5,6	11,3	8,5	6,4	5,0	3,7
Femmes ou hommes au foyer	-19,6	-7,8	-10,5	-4,4	-10,3	8,0	-1,9	0,8	-5,8	-13,1
Autres inactifs	4,0	23,3	13,5	21,1	13,1	23,5	22,0	20,9	17,1	14,1
Total	-2,0	4,8	2,4	4,1	2,8	5,9	4,1	4,5	2,9	2,9

Source : Insee - RP 2019 / RP 2013, exploitations principales. *Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. **Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collecte de l'enquête annuelle de recensement de 2021 a été reportée à 2022, à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers.** De manière à continuer à publier les populations légales et les résultats statistiques, les méthodes de calcul ont été adaptées, ce qui a pour conséquence d'allonger temporairement d'une année la période de comparaison recommandée. C'est pourquoi les résultats des millésimes 2019 à 2023 ne sont comparés qu'avec des résultats de millésimes antérieurs distants de 6 ans, au lieu de 5 ans usuellement.

Population active ayant un emploi selon la catégorie socio- professionnelle en 2019

Localisation											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	305	2 298	812	736	188	96	100	467	5 001	384 129
	au lieu de travail	365	2 284	811	784	228	114	145	470	5 202	384 110
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	58 702	33 026	31 459	26 181	38 121	34 624	31 482	27 136	280 732	1 696 014
	au lieu de travail	95 948	28 566	27 434	22 672	36 224	30 037	25 868	22 124	288 873	1 695 788
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	509 501	111 612	209 172	134 591	321 316	110 602	171 735	107 087	1 675 615	4 830 650
	au lieu de travail	652 708	73 695	148 860	107 959	421 903	145 129	126 525	75 602	1 752 381	4 829 578
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	230 226	184 096	170 599	164 111	179 346	157 647	163 892	151 376	1 401 293	6 859 554
	au lieu de travail	449 251	125 432	141 664	122 616	234 407	154 399	142 208	117 964	1 487 941	6 858 570
Employés	au lieu de résidence	183 213	185 797	148 042	152 480	157 651	209 767	167 698	154 584	1 359 232	7 161 116
	au lieu de travail	434 577	134 383	131 790	114 767	187 985	154 232	141 927	126 543	1 426 203	7 160 579
Ouvriers	au lieu de résidence	60 641	107 416	70 811	86 053	56 719	132 197	79 804	86 774	680 415	5 239 193
	au lieu de travail	165 630	95 112	73 781	73 930	73 139	95 081	76 313	76 408	729 394	5 238 812
Total	au lieu de résidence	1 042 588	624 245	630 896	564 152	753 341	644 932	614 712	527 423	5 402 289	26 170 658
	au lieu de travail	1 798 479	459 472	524 339	442 728	953 886	578 992	512 987	419 111	5 689 994	26 167 437

Source : Insee - RP 2019, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans. [Note de lecture : Il y a 165 630 ouvriers qui travaillent à Paris, et 60 641 qui y résident.](#)

Répartition de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio- professionnelle en 2019 (en %)

Localisation											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	
Agriculteurs exploitants	au lieu de résidence	0,0	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
	au lieu de travail	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	au lieu de résidence	5,6	5,3	5,0	4,6	5,1	5,4	5,1	5,1	5,2	6,5
	au lieu de travail	5,3	6,2	5,2	5,1	3,8	5,2	5,0	5,3	5,1	6,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	au lieu de résidence	48,9	17,9	33,2	23,9	42,7	17,1	27,9	20,3	31,0	18,5
	au lieu de travail	36,3	16,0	28,4	24,4	44,2	25,1	24,7	18,0	30,8	18,5
Professions intermédiaires	au lieu de résidence	22,1	29,5	27,0	29,1	23,8	24,4	26,7	28,7	25,9	26,2
	au lieu de travail	25,0	27,3	27,0	27,7	24,6	26,7	27,7	28,1	26,2	26,2
Employés	au lieu de résidence	17,6	29,8	23,5	27,0	20,9	32,5	27,3	29,3	25,2	27,4
	au lieu de travail	24,2	29,2	25,1	25,9	19,7	26,6	27,7	30,2	25,1	27,4
Ouvriers	au lieu de résidence	5,8	17,2	11,2	15,3	7,5	20,5	13,0	16,5	12,6	20,0
	au lieu de travail	9,2	20,7	14,1	16,7	7,7	16,4	14,9	18,2	12,8	20,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - RP 2019, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans.

Taux de féminisation* de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2019 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	33,4	25,5	25,1	20,1	34,5	43,2	24,9	19,6	25,4	25,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27,7	26,7	26,2	25,2	27,3	20,4	24,1	22,1	25,7	28,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	47,0	43,0	37,7	39,6	42,7	42,7	44,3	41,4	43,7	42,5
Professions intermédiaires	56,9	53,1	53,0	54,1	56,2	53,2	54,8	52,3	54,9	54,1
Employés	64,3	73,0	71,0	72,2	68,9	66,7	68,4	68,9	68,1	73,9
Ouvriers	20,8	18,3	16,8	17,2	19,2	16,5	15,8	16,0	17,9	19,6
Total	50,2	48,3	46,6	47,5	48,8	46,4	48,6	47,1	48,5	48,4

Source : Insee - RP 2019, exploitation complémentaire - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

*Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle entre 2013 et 2019 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	ns	-9,7	ns	ns	ns	ns	ns	ns	-3,7	-9,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,2	5,6	8,2	6,3	7,3	8,4	6,4	8,6	8,9	4,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,9	4,9	4,2	5,6	7,4	11,6	8,3	-0,4	7,5	8,1
Professions intermédiaires	-0,4	5,0	-5,2	1,6	-3,2	4,1	-1,6	-2,2	-0,6	3,0
Employés	-3,7	1,5	-3,4	-0,2	-3,0	2,8	-1,1	-1,8	-1,7	-0,9
Ouvriers	-0,8	0,6	-5,6	-1,9	-6,1	-4,0	-7,9	-5,3	-3,4	-4,0
Total	2,5	3,0	-1,6	1,7	1,4	4,3	0,2	-1,9	1,5	1,2

Source : Insee - RP 2019 / RP 2013, exploitations complémentaires - Emploi au lieu de travail - Population des 15-64 ans.

Les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

ns : évolution non significative.

Taux d'activité*
des 15-64 ans
en 2019 (en %)

											Évolution entre 2013 et 2019 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2013 et 2019 en France métropol. (en points)	
Femmes	15 à 24 ans	36,0	38,7	33,6	37,4	33,0	35,9	35,1	36,6	35,8	37,2	-3,1	0,9
	25 à 54 ans	90,2	89,1	89,0	88,2	90,5	80,5	87,8	85,8	87,8	87,7	-0,3	1,0
	55 à 64 ans	70,7	58,3	61,6	61,7	68,5	60,1	64,6	59,8	63,7	54,8	8,2	1,2
	Total	76,3	74,0	73,8	73,9	76,7	68,6	73,9	71,7	73,8	71,6	0,7	1,0
Hommes	15 à 24 ans	35,4	43,5	37,6	40,1	34,9	39,6	36,9	40,5	38,4	43,5	-3,4	0,9
	25 à 54 ans	93,6	94,8	95,5	93,4	95,4	90,9	93,2	93,9	93,8	93,7	-0,7	1,0
	55 à 64 ans	77,6	64,8	70,9	68,0	76,7	68,9	71,3	67,8	71,1	58,8	7,5	1,1
	Total	80,5	79,2	79,7	78,0	81,1	77,2	78,2	78,4	79,1	77,1	0,1	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	35,7	41,1	35,6	38,8	34,0	37,8	36,0	38,6	37,1	40,4	-3,2	0,9
	25 à 54 ans	91,9	91,9	92,2	90,8	92,8	85,7	90,4	89,7	90,7	90,7	-0,5	1,0
	55 à 64 ans	73,9	61,4	66,1	64,8	72,3	64,4	67,8	63,6	67,3	56,7	7,9	1,2
	Total	78,3	76,5	76,7	76,0	78,8	72,9	76,0	74,9	76,4	74,3	0,4	1,0

Source : Insee, RP 2019 et RP 2013 exploitation principale. *Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeur) et la population.

Lecture : à Paris, 36 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont actives.

Taux d'emploi*
des 15-64 ans
en 2019 (en %)

											Évolution entre 2013 et 2019 en Île-de-France (en points)	Évolution entre 2013 et 2019 en France métropol. (en points)	
Femmes	15 à 24 ans	29,5	29,5	26,6	28,8	26,5	25,2	27,3	27,7	27,7	27,3	-1,9	1,0
	25 à 54 ans	80,3	79,4	80,0	78,6	81,0	66,0	77,0	74,7	77,2	76,7	-0,6	1,0
	55 à 64 ans	63,1	52,9	56,4	56,6	61,8	52,0	58,4	53,5	57,3	48,9	7,0	1,2
	Total	67,4	65,2	65,8	65,3	68,2	55,8	64,5	61,9	64,5	61,9	0,5	1,0
Hommes	15 à 24 ans	27,9	32,5	28,9	30,4	26,6	26,3	27,2	29,4	28,5	32,1	-2,0	1,0
	25 à 54 ans	84,0	86,5	87,6	85,2	86,9	77,0	83,1	84,2	84,2	83,8	-0,5	1,0
	55 à 64 ans	68,7	59,0	65,0	62,4	68,9	58,4	63,8	60,6	63,6	52,7	6,6	1,1
	Total	71,4	70,8	72,0	70,0	72,7	63,9	68,6	68,8	69,8	67,6	0,3	1,0
Ensemble	15 à 24 ans	28,8	31,0	27,8	29,6	26,6	25,8	27,2	28,6	28,1	29,7	-1,9	1,0
	25 à 54 ans	82,1	82,8	83,7	81,8	83,9	71,4	80,0	79,3	80,6	80,2	-0,6	1,0
	55 à 64 ans	65,7	55,9	60,5	59,5	65,1	55,1	61,0	56,9	60,3	50,7	6,8	1,2
	Total	69,3	67,9	68,8	67,6	70,4	59,8	66,5	65,3	67,1	64,7	0,4	1,0

Source : Insee, RP 2019 et RP 2013 exploitation principale. *Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population.

Lecture : à Paris, 29,5 % des femmes âgées de 15 à 24 ans sont en emploi.

La pauvreté monétaire

Taux de pauvreté*
selon le département
en 2020
(en %, seuil à 60 %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total	15,4	11,7	9,7	13,2	11,9	27,6	16,6	17	15,5	14,4

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2020. *Le taux de pauvreté, pour une année donnée, est le pourcentage de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie de la population. **Lecture : en 2020, le taux de pauvreté à 60 % de la médiane est de 15,5 % en Île-de-France.**

Taux de pauvreté
selon l'âge en 2020
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 30 ans	17,5	17,4	15,2	18,6	15,3	29,6	21,9	21,7	19,3	22,4
De 30 à 39 ans	11,8	13,7	11,4	16,0	10,9	28,1	17,4	18,7	16,0	16,6
De 40 à 49 ans	16,1	13,3	11,0	15,7	12,7	31,6	19,0	20,0	17,5	16,2
De 50 à 59 ans	18,2	10,9	9,2	12,3	12,5	28,9	17,0	16,7	15,9	14,2
De 60 à 74 ans	16,1	8,4	7,2	8,8	11,3	22,9	13,4	12,7	13,1	10,6
De 75 ans et plus	11,3	7,0	5,7	6,2	9,1	17,3	9,6	9,5	9,6	9,9

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2020.

Taux de pauvreté
selon le type de
ménage en 2020
(en %, seuil à 60 %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	18,5	14,2	13,1	14,3	14,9	25,8	18,4	17,4	17,4	19,5
Femmes seules	15,6	12,5	10,6	11,0	12,2	18,8	13,8	13,1	13,9	17,7
Couples sans enfant	7,5	5,0	5,0	5,0	6,0	16,0	7,6	6,8	6,9	6,1
Couples avec enfant(s)	12,1	10,2	8,3	11,8	9,9	27,6	15,3	15,5	13,7	12,6
Familles monoparentales	23,4	22,9	18,8	23,2	20,2	34,4	24,7	25,2	24,4	28,2
Ménages complexes	28,1	15,5	15,5	21,3	19,1	33,4	24,2	25,5	24,5	18,2

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2020.

Niveau de vie médian*
des ménages en 2020
(en euros par an)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Total	25 960	22 150	24 450	23 160	25 790	20 330	23 020	22 340	24 490	22 400

Source : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2020. *Le niveau de vie médian est le revenu disponible après transferts, impôts et prestations sociales, par Unité de Consommation (UC), en deçà duquel se situe la moitié de la population.

Niveau de vie médian
selon le type de ménage en 2020
(en euros par an)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes seuls	26 170	22 270	24 650	23 010	26 240	19 620	22 700	22 100	23 470	20 310
Femmes seules	25 870	22 070	24 330	23 250	25 500	20 900	23 230	22 500	23 740	20 140
Couples sans enfant	38 060	29 070	33 260	30 780	35 460	24 850	30 340	29 330	31 560	26 040
Couples avec enfant(s)	33 870	24 570	28 830	25 140	32 360	18 520	24 790	23 600	25 770	23 080
Familles monoparentales	20 780	18 660	20 490	18 870	20 930	16 250	18 690	18 360	18 930	17 470
Ménages complexes*	19 020	22 490	23 010	20 490	21 530	16 460	19 430	18 790	19 420	21 270

Source : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2020. *Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Revenu disponible mensuel correspondant
au seuil de pauvreté (seuil à 60 %)
selon le type de ménage
en 2019

NON DISPONIBLE EN 2020.

En raison de difficultés de production, l'Insee a décidé de ne pas publier les résultats détaillés sur les revenus, les niveaux de vie et la pauvreté en 2020.

Personne seule	1 102
Famille monoparentale, un enfant de moins de 14 ans	1 433
Famille monoparentale, un enfant de 14 ans ou plus	1 653
Couple sans enfant	1 653
Couple un enfant de moins de 14 ans	1 984
Couple un enfant de 14 ans ou plus	2 204
Couple deux enfants de moins de 14 ans	2 314
Couple deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 534
Couple deux enfants de plus de 14 ans	2 755

Source : Insee - DGFiP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2019.
Champ : France métropolitaine, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

L'emploi total

Estimations
d'emploi total
en 2021

Données provisoires

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	2 105 368	547 190	598 273	534 073	1 197 700	716 940	605 335	447 930	6 752 809	29 179 221
Non salariés	186 592	49 413	54 412	42 702	68 426	51 016	50 151	39 859	542 571	3 202 073
Salariés	1 918 776	497 777	543 861	491 371	1 129 274	665 924	555 184	408 071	6 210 238	25 977 148

L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est à dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.
Champ : emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France.

Répartition de l'emploi
total par grands secteurs
en 2021

Données provisoires (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,7	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	2,1
Industrie	3,0	8,9	13,0	8,2	8,1	6,5	5,4	7,7	6,6	11,4
Construction	1,9	8,8	7,7	8,0	4,1	8,8	7,9	8,3	5,5	6,6
Tertiaire marchand	71,6	54,2	51,2	55,0	70,9	56,8	56,2	53,6	62,8	50,0
Tertiaire non marchand*	23,5	27,3	27,9	28,6	17,0	27,8	30,4	30,2	25,0	30,0
Emploi total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

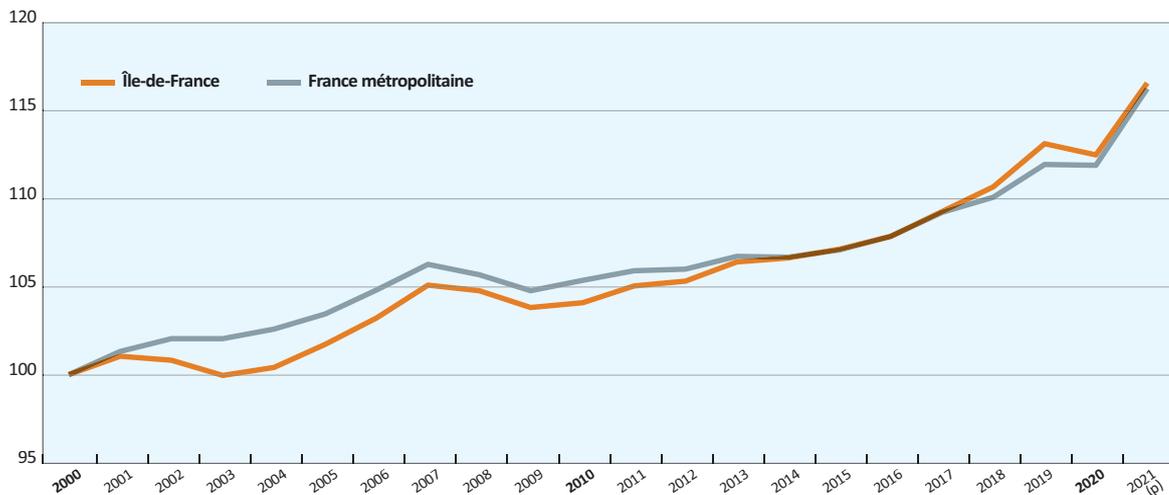
* Y compris fonction publique.

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées) à partir des sources principales suivantes :

- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dites « grand format » (incluant agents de l'État et salariés des particuliers employeurs) ;
- les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles.

Champ : France au lieu de travail.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 2000 et 2021 base 100 en 2000

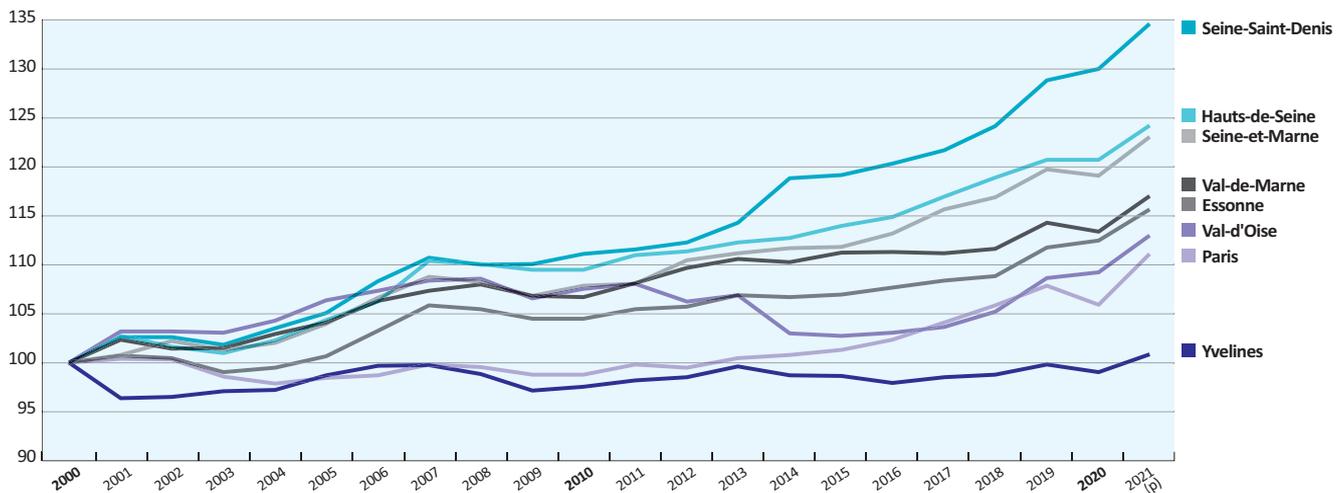


Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées). Champ : France au lieu de travail.

(p) : données provisoires.

LECTURE : l'emploi total a augmenté de 16,5 % en Île-de-France contre 16,2 % en France métropolitaine entre 2000 et 2021.

Évolution de l'emploi total par département entre 2000 et 2021



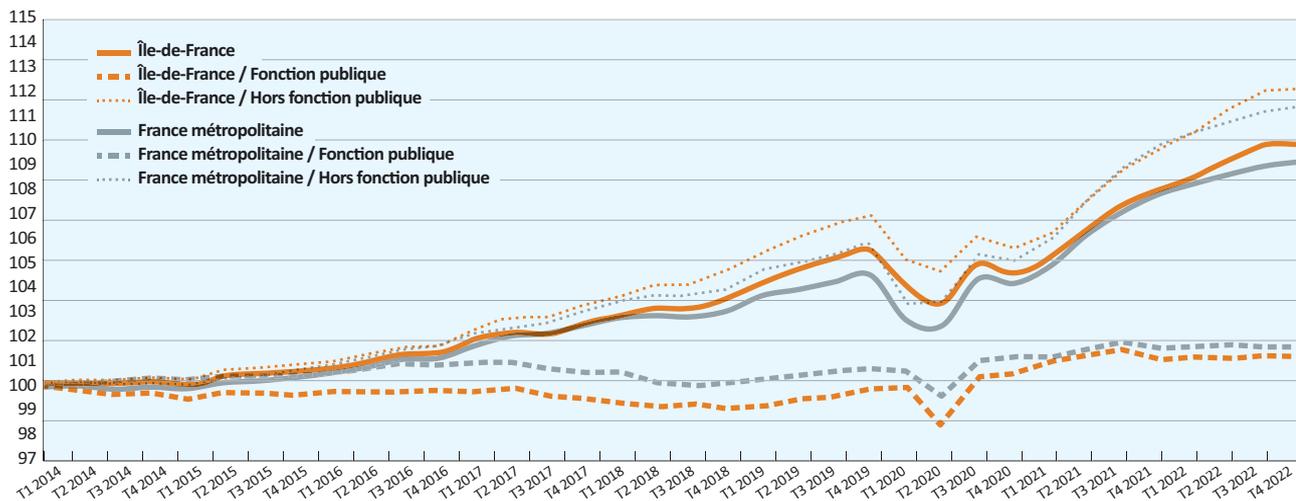
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).
 Champ : France au lieu de travail.
 (p) : données provisoires.

Des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans 3 départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières, base 100 au 1^{er} trimestre 2014



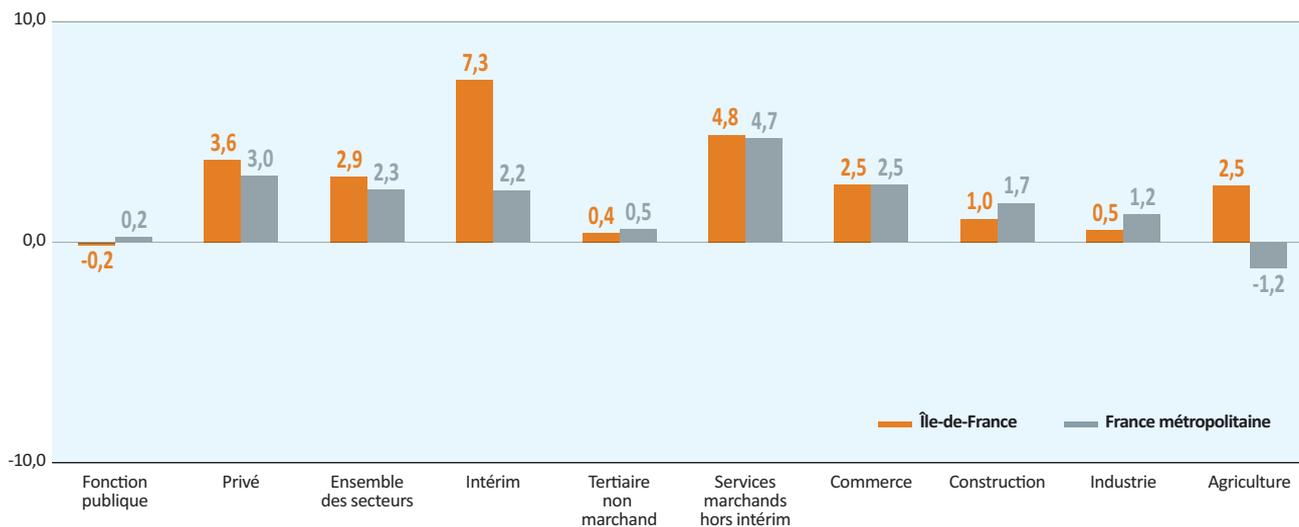
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique.

L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés.

Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (public et privé) par grands secteurs entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022
Données corrigées des variations saisonnières, disponibles fin octobre 2020



Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

À partir de la validité du 1^{er} trimestre 2018, le champ des Estimations Trimestrielles d'Emploi (ETE) a été modifié et étendu aux niveaux sectoriel et géographique.

L'emploi des salariés du secteur de l'agriculture, de la fonction publique et des particuliers employeurs ont ainsi été ajoutés.

Au niveau géographique, le champ des ETE a été étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Évolution de l'emploi salarié (privé + fonction publique) par grand secteur et par département en Île-de-France entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022

Données corrigées des variations saisonnières, disponibles début avril 2023 (en %)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	4,0	4,2	-0,8	7,2	19,0	14,1	-4,4	-4,1	2,5	-1,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,6	1,4	5,1	-3,0	0,4	6,1	1,7	3,1	3,2	2,3
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-0,4	0,8	0,5	-1,7	0,8	2,8	-2,5	-4,7	0,3	0,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-13,1	-2,0	-2,1	3,9	1,9	-9,6	11,1	-3,4	0,1	1,1
Fabrication de matériels de transport	1,8	-1,2	-5,9	1,1	-1,2	3,5	-20,3	-3,8	-3,4	-1,3
Fabrication d'autres produits industriels	8,4	2,3	-0,2	-0,5	2,7	-2,7	-0,1	-2,3	1,5	1,4
Construction	1,9	1,8	-0,8	1,6	0,7	1,6	-0,5	1,6	1,0	1,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,9	0,8	0,9	2,0	1,8	3,5	1,2	2,2	2,5	2,5
Transports et entreposage	-0,7	-1,2	-0,2	2,2	-0,1	2,3	1,3	5,4	1,2	1,5
Hébergement et restauration	13,0	9,8	4,6	4,1	3,4	5,3	3,9	8,1	9,0	9,0
Information et communication	9,2	3,0	-10,2	1,2	5,7	-0,2	6,4	6,0	6,1	6,3
Activités financières et d'assurance	4,4	1,5	-1,6	0,1	-2,4	11,6	-0,3	4,0	2,0	2,1
Activités immobilières	1,0	1,4	-1,7	2,3	-0,5	-4,3	-1,1	-3,0	-0,2	0,5
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	9,4	7,1	0,9	1,8	4,9	1,8	5,4	4,2	5,7	5,0
Intérim	11,0	3,7	-1,3	-11,3	21,9	2,4	9,8	12,9	7,3	2,2
Tertiaire non marchand	-0,2	1,5	0,9	0,5	0,6	0,5	-0,4	0,8	0,4	0,5
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	4,3	12,8	2,0	5,4	0,3	5,2	3,3	6,7	4,4	5,0
Total de l'ens. des activités (privé + fonction publique)	5,2	2,9	-0,1	1,2	2,5	2,0	1,5	2,6	2,9	2,3

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

Les bassins d'emploi

En 2016, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État ont conjointement défini, dans le cadre du CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), des territoires partagés qui leur permettent d'articuler leurs interventions dans les champs du développement économique, de la formation des publics en recherche d'emploi, de l'orientation et de l'embauche.



► Synthèse thématique n°79 :
La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole



► Dynamique des bassins d'Île-de-France

Population et emploi par bassin d'emploi en 2019

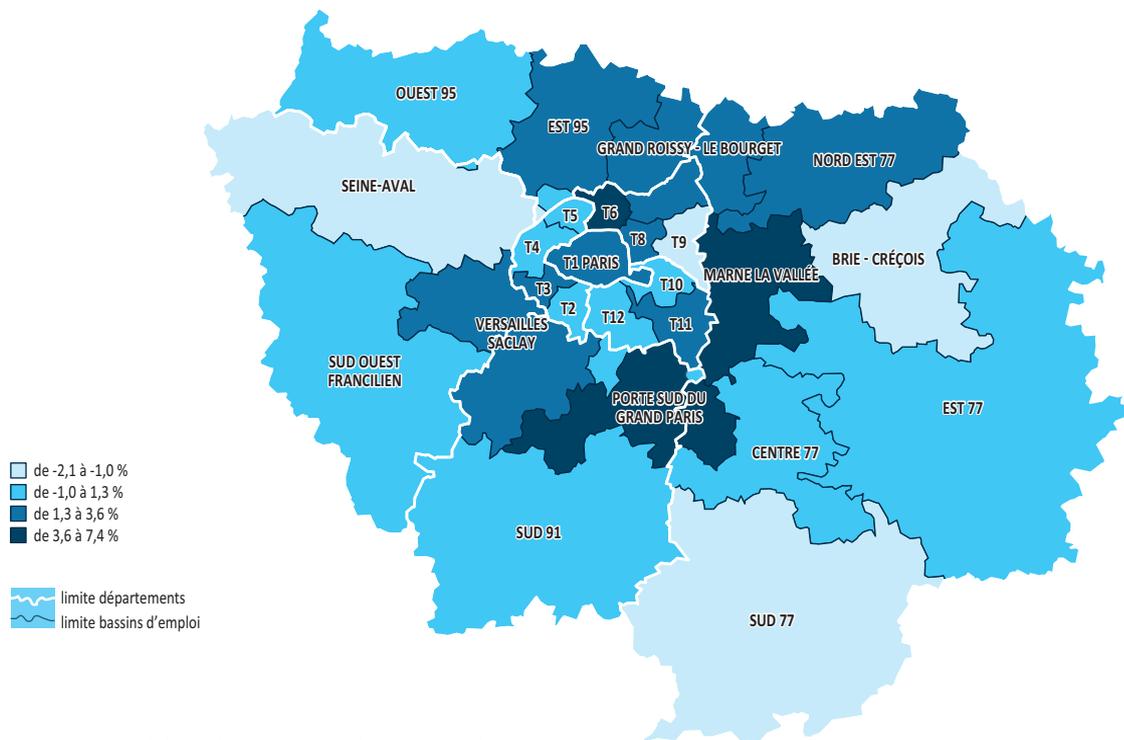
Bassin d'emploi	Population totale	Population de 15 à 64 ans			Emploi au lieu de travail		
		Taux d'activité* (en %)	Taux d'emploi** (en %)	Part des jeunes (15 à 24 ans) dans la population de 15 à 64 ans (en %)	Nombre d'emplois dans la zone	Évolution de l'emploi entre 2013 et 2019 (en %)	Indicateur de concentration d'emploi***
T1 - Paris	2 165 423	78,3	69,3	19,1	1 846 114	2,3	171,2
Versailles Saclay	837 360	77,0	69,8	20,0	428 425	1,3	112,0
Seine-Aval	803 398	76,2	67,4	18,5	231 918	-2,1	67,0
Porte Sud du Grand Paris	734 964	74,8	65,6	20,2	237 415	4,4	75,8
Grand Roissy - Le Bourget	727 125	72,0	59,6	21,2	291 572	2,3	103,0
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	717 467	74,7	64,4	20,0	284 346	0,1	92,0
Est 95	575 706	77,1	68,7	18,6	127 637	1,9	49,8
T4 - Paris Ouest La Défense	562 433	79,0	71,0	18,1	478 318	1,1	177,6
T10 - Paris Est Marne et Bois	510 395	78,2	70,2	18,0	161 075	1,1	67,6
Marne la Vallée	462 261	77,8	69,7	19,5	176 308	7,4	82,0
T5 - Boucle Nord de Seine	449 272	76,4	65,5	18,7	184 322	0,5	93,5
T6 - Plaine Commune	443 169	71,0	55,8	20,4	200 089	6,2	119,1
T8 - Est Ensemble	431 444	74,0	61,0	18,4	167 682	3,3	94,7
T2 - Vallée Sud Grand Paris	403 229	78,5	70,4	18,6	151 341	0,4	80,2
T9 - Grand Paris Grand Est	400 561	74,9	65,1	19,0	101 819	-2,1	59,5
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	321 066	76,1	66,5	19,7	113 851	1,5	81,0
T3 - Grand Paris Seine Ouest	320 461	80,5	73,2	17,4	183 976	2,4	116,5
Ouest 95	273 088	74,6	65,8	20,7	107 007	0,8	88,9
Sud 77	199 806	74,5	65,3	18,4	58 105	-1,2	71,0
Sud 91	187 633	77,7	70,4	18,5	47 973	1,2	56,3
Sud Ouest Francilien	180 205	77,5	71,5	18,1	50 187	-0,1	61,3
Centre 77	172 819	75,8	66,6	19,3	58 329	0,2	78,6
Nord Est 77	149 758	76,2	67,4	19,9	42 206	1,9	63,3
Est 77	140 774	76,4	67,5	18,5	35 134	-0,9	57,5
Brie Crécois	92 727	77,5	69,3	18,3	20 520	-2,0	49,6
Moyenne	490 502	76,3	67,1	19,1	231 427	1,3	87,0
Région	12 262 544	76,4	67,1	19,2	5 785 669	1,8	105,1

Source : Insee, Recensements de la Population RP 2019 - Exploitation principale. Population au lieu de résidence. Âge en années révolues. Emplois au lieu de travail.

*Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

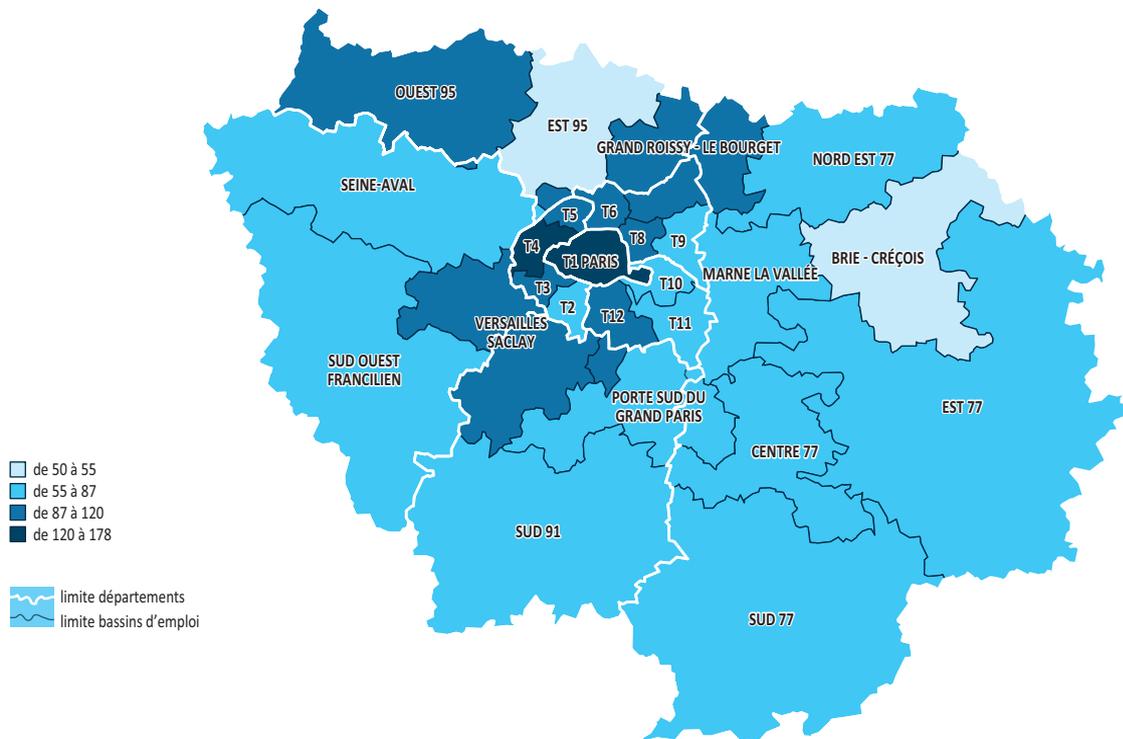
**Le taux d'emploi de la population en âge de travailler (en général, les personnes âgées de 15 à 64 ans) est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

***L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Évolution du nombre d'emplois par bassin d'emploi **entre 2013 et 2019**

Source : Insee, Recensements de la Population RP 2019 - Exploitation principale.

Indicateur de concentration d'emploi* par bassin d'emploi en 2019



Source : Insee, Recensements de la Population RP 2019 - Exploitation principale.

*L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Les mouvements de main-d'œuvre

Les données de mouvements de main d'œuvre sont issues, depuis 2019, d'une nouvelle source : la DSN exhaustive. Les deux années qui ont suivi, perturbées, rendent pour l'instant difficile l'interprétation des données de main d'œuvre en niveaux. Aussi, les indicateurs tels que les taux de rotation sont pour l'instant retirés des chiffres clés régionaux.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par type de contrat

Année	Embauches				Fins de contrat				
	Total Île-de-France	Embauches en CDI	Embauches en CDD	Total France métropolitaine	Total Île-de-France	Fins de CDI	CDD arrivés à terme	Ruptures anticipées de CDD	Total France métropolitaine
2016	6 313 357	796 938	5 516 419	20 813 674	6 357 441	796 906	5 467 043	93 492	20 853 352
2017	6 980 522	1 047 542	5 932 980	22 563 618	6 924 348	980 106	5 825 638	118 603	22 406 539
2018	7 515 547	1 155 218	6 360 329	23 901 245	7 459 735	1 091 405	6 241 271	127 059	23 706 981
2019	7 582 611	1 214 882	6 367 729	24 626 641	7 496 042	1 130 400	6 237 132	128 510	24 389 471
2020	5 220 005	915 196	4 304 809	18 442 400	5 302 326	963 131	4 234 612	104 583	18 672 700
2021	6 502 179	1 162 506	5 339 673	22 275 146	6 379 096	1 108 159	5 131 797	139 140	21 732 242

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Oeuvre).

Lecture : en 2021, en Île-de-France, parmi les 6 502 179 débuts de contrats, 1 162 506 sont des CDI.

Fins de CDI en Île-de-France par type de sortie

Année	Fins de contrat	Démissions	Licenciements économiques	Licenciements non économiques	Rupture conventionnelle	Fins de période d'essai	Départs en retraite	Autres motifs de fin	Fins de contrat (FM)
2016	796 906	329 332	37 717	138 805	84 412	130 467	50 433	25 742	20 853 352
2017	980 106	415 097	34 520	158 645	106 426	175 741	54 884	34 795	22 406 539
2018	1 091 405	472 017	33 989	171 825	116 461	203 292	57 419	36 403	23 706 981
2019	1 130 400	486 093	30 965	179 540	119 038	233 652	48 151	32 961	24 389 471
2020	963 131	375 438	40 285	162 267	115 360	182 453	50 614	36 714	18 672 700
2021	1 108 159	457 751	41 127	173 450	127 774	213 774	54 860	39 423	21 732 242

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Oeuvre).

Lecture : en 2021, en Île-de-France, parmi les 1 108 159 fins de CDI, 457 751 sont des démissions.

Mouvements de main d'œuvre en Île-de-France par catégories d'établissements

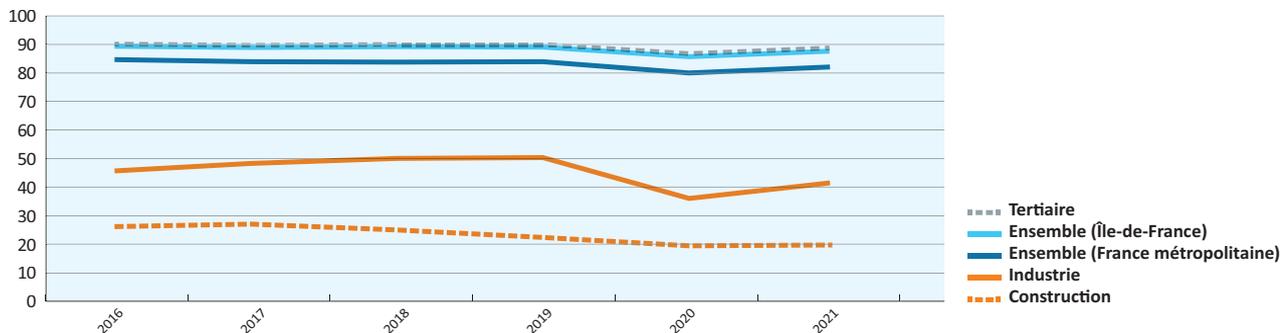
	Embauches		Fins de contrat	
	2021	Évolution entre 2020 et 2021 (en %)	2021	Évolution entre 2020 et 2021 (en %)
Moins de 10 salariés	1 819 009	36,1	1 717 764	32,9
10 à 49 salariés	1 568 601	24,9	1 554 664	19,7
50 salariés et plus	3 114 568	18,5	3 106 668	14,6
Industrie	118 073	22,4	116 203	13,5
Construction	165 921	11,7	160 544	14,4
Tertiaire	6 218 185	25,0	6 102 349	20,6
Ensemble	6 502 179	24,6	6 379 096	20,3

Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim et particuliers employeurs), champ MMO (Mouvements de Main-d'Œuvre).

Lecture : en 2021, en Île-de-France, parmi les 6 502 179 départs de contrats, 3 114 568 ont eu lieu dans des établissements de 50 salariés et plus.

Part de CDD de moins d'un mois parmi les CDD arrivés à terme



Source : Dares, MMO.

Champ : secteur privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO (Mouvements de Main-d'Œuvre).

Lecture : en Île-de-France, dans le secteur de la construction, en 2021, 20,1 % des CDD arrivés à terme sont des CDD de moins d'un mois.

Les déclarations d'embauche

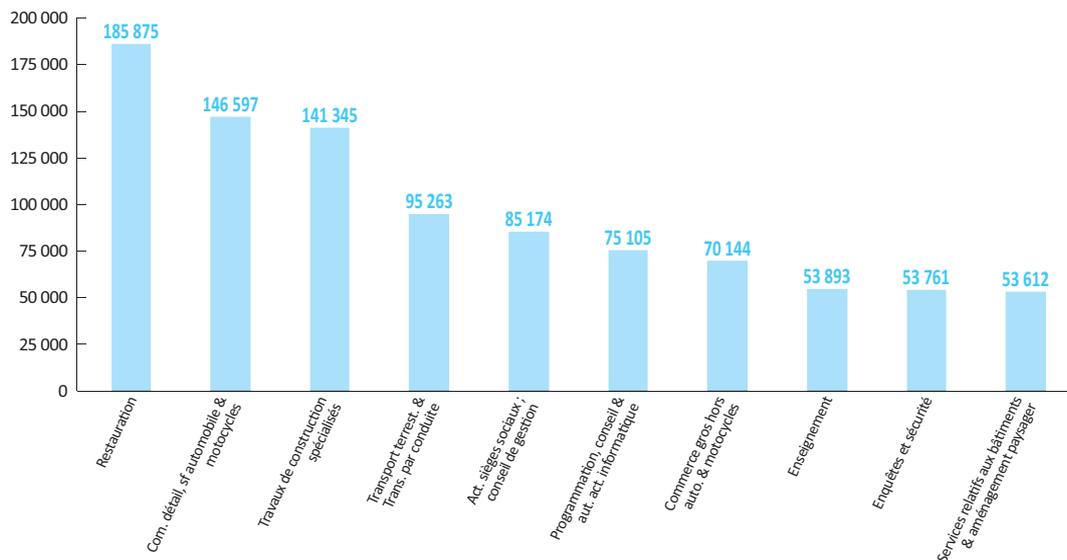
Déclarations d'embauches de 2016 à 2021

	Contrat	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
2021	CDI et CDD de plus de 6 mois	575 789	124 872	126 072	123 101	287 031	216 608	144 008	119 259	1 716 740
	Tous contrats	2 641 615	400 790	432 760	415 457	1 303 423	680 980	540 831	379 855	6 795 711
	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois (en %)	21,8	31,2	29,1	29,6	22,0	31,8	26,6	31,4	25,3
Évolution par rapport à 2016 (en %)	CDI et CDD de plus de 6 mois	10,7	27,4	9,0	17,3	15,5	18,4	20,8	26,6	15,7
	Tous contrats	-16,5	5,4	-5,1	1,8	-13,4	-11,2	2,1	7,8	-10,1

Source : DPAE Urssaf / Acoff.

Lecture : le nombre de déclarations d'embauche à Paris pour des recrutements en CDI et CDD de plus de 6 mois augmente de 10,7 % entre 2016 et 2021, mais diminue de 16,5 % pour l'ensemble des contrats.

Les 10 secteurs d'activité (en NAF 88) qui embauchent le plus de salariés en emploi durable Déclarations d'embauche en 2021 de CDI ou de CDD de plus de 6 mois



Source : DPAE 2021 - Urssaf / Acoiss.

Lecture : en 2021, le secteur des travaux de construction spécialisés a enregistré 141 345 déclarations d'embauche de CDI ou CDD de plus de 6 mois.

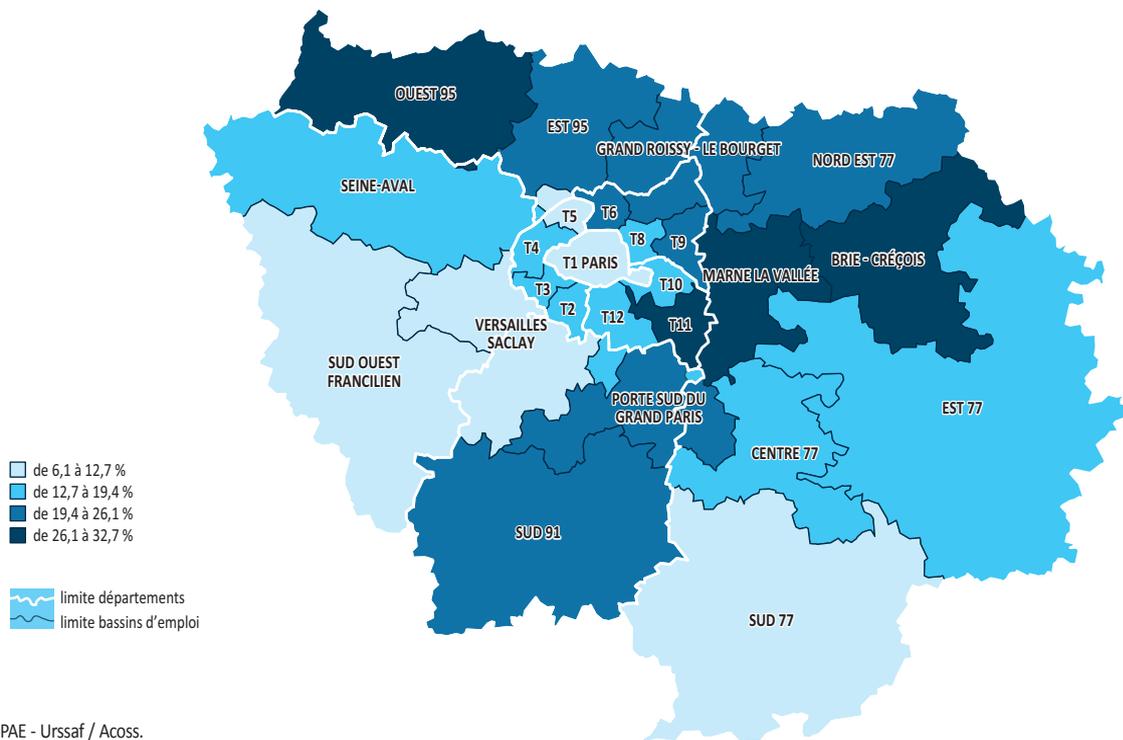
Profil des embauches pour les DPAE en emploi durable (en %)

	Taux de féminisation dans les embauches durables	Part des jeunes (moins de 26 ans) dans les embauches durables	Part des seniors (50 et plus) dans les embauches durables
Agriculture, sylviculture et pêche	32,6	29,4	18,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	47,4	43,8	7,3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution Cokéfaction et raffinage	26,8	31,9	9,7
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	31,4	34,7	11,0
Fabrication de matériels de transport	30,5	46,0	7,4
Fabrication d'autres produits industriels	45,0	30,0	15,5
Construction	8,8	21,6	12,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	45,3	43,6	8,3
Transports et entreposage	15,3	30,9	12,1
Hébergement et restauration	37,7	45,9	7,3
Information et communication	35,6	28,4	6,6
Activités financières et d'assurance	52,2	31,4	8,4
Activités immobilières	56,6	31,2	13,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	41,8	24,8	13,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	70,7	28,9	14,1
Autres activités de services	57,5	34,0	12,8
Total général	40,6	32,3	11,1

Source : DPAE 2021 - Urssaf / Acoess.

Lecture : les femmes représentent 70,7 % des déclarations d'embauche durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois) dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ; les jeunes 28,9 % et les 50 ans et plus 14,1 %.

Évolution des déclarations d'embauche en emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) entre 2016 et 2021 par bassin d'emploi



Source : DPAE - Urssaf / Acof.

Les ruptures conventionnelles*

Nombre de demandes d'homologation reçues par les DREETS/DRIEETS

	2021	2022	Évolution 2021/2022 (en %)
Paris	39 590	51 706	30,6
Seine-et-Marne	9 508	9 873	3,8
Yvelines	9 446	9 856	4,3
Essonne	7 858	7 985	1,6
Hauts-de-Seine	24 774	25 148	1,5
Seine-Saint-Denis	12 351	13 395	8,5
Val-de-Marne	10 399	10 912	4,9
Val-d'Oise	7 641	8 433	10,4
Île-de-France	121 567	137 308	12,9
France entière	490 784	542 247	10,5

Source : RC-REFONTE.

* La rupture conventionnelle ayant été instituée par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », les premières demandes ont été enregistrées à partir d'août 2008. Elle constitue un nouveau mode de rupture amiable du contrat de travail. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Drieets. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.



► *Dirrecte Île-de-France, 2019-89 - Les ruptures conventionnelles franciliennes en 2015 : la majorité des signataires perçoit une indemnité égale au minimum légal*

Les travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi et son système d'information ont été profondément révisés par la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018.

Depuis 2020, toutes les entreprises, quels que soient leurs effectifs, doivent déclarer l'effectif total des bénéficiaires de l'OETH qu'elles emploient, au sein de la déclaration sociale nominative, dite « DSN ». Seules les entreprises de 20 salariés ou plus seront assujetties à l'obligation d'emploi. C'est l'effectif global de l'entreprise qui est pris en compte : dans les entreprises à établissements multiples, l'OETH s'applique donc au niveau de l'entreprise, et non au niveau de chaque établissement atteignant le seuil de 20 salariés.

Pour l'heure, seules les informations relatives à l'emploi direct de personnes handicapées sont fiables et accessibles à partir des données de la DSN. Elles sont déclinées selon la taille et le secteur d'activité de l'entreprise assujettie à l'OETH.



► Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Les entreprises assujetties et l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

	Île-de-France		France entière	
	2020 (p)	2021 (p)	2020 (p)	2021 (p)
Nombre d'entreprises assujetties	27 060	26 869	107 817	10 7946
Effectifs assujettis dans l'ensemble des entreprises assujetties (en équivalent temps plein)	4 645 194	4 560 946	12 179 074	12 084 134
Nombre théorique de travailleurs handicapés que les entreprises devaient employer*	265 336	260 390	677 698	672 095
Part de l'obligation attendue dans les effectifs assujettis (en %)**	5,7%	5,7 %	5,6 %	5,6 %

Source : Dares, DSN-Sismmo, extrait à juin 2022 (pour l'année 2020), et juillet 2022 (pour 2021).

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (Epic), dont le siège social est localisé sur le territoire, France entière.

* Le nombre de travailleurs handicapés que les entreprises ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

** Le taux de 6 % est théorique car, dans la pratique, l'arrondissement à l'unité inférieure fait baisser ce taux. Ainsi, par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : $6\% \times 33 = 1,98$. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (c'est le cas limite).

(p) : données provisoires.

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des entreprises assujetties, selon les trois modes de décompte*

				
	Île-de-France		France entière	
	2020 (p)	2021 (p)	2020 (p)	2021 (p)
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	198 904	199 295	621 530	628 774
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein**	139 299	141 180	411 451	421 934
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	3,0	3,1	3,4	3,5
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein après majoration***	178 825	181 843	524 794	540 093
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein majoré (en %)	3,8	4,0	4,3	4,5

Source : Dares, DSN-Sismmo, extrait à juin 2022 (pour l'année 2020), et juillet 2022 (pour 2021).

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (Epic), France entière.

* Les travailleurs handicapés pris en compte sont ceux employés directement par les entreprises assujetties (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition). Ils sont décomptés selon trois modes différents (en personnes physiques, en équivalent temps plein et en équivalent temps plein après majoration des travailleurs handicapés âgés de 50 ans ou plus).

** Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

*** La majoration consiste à appliquer pour chaque travailleur handicapé âgé de 50 ans ou plus un coefficient de valorisation de 1,5 dans le calcul des effectifs de BOETH. Par exemple, une personne ayant travaillé à 80 % à compter du 1^{er} juillet de l'année compte pour : $[0,8*(6/12)]*1,5 = 0,6$ équivalent temps plein.

(p) : données provisoires.

Taux d'emploi direct* et majoré** selon la taille de l'entreprise (en %)

								
	Île-de-France				France entière			
	2020 (p)		2021 (p)		2020 (p)		2021 (p)	
	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré
20 à 49 salariés	1,3	1,6	1,5	1,8	2,4	3,0	2,6	3,3
50 à 99 salariés	1,8	2,3	1,9	2,4	3,0	3,8	3,1	4,0
100 à 249 salariés	2,0	2,5	2,1	2,7	3,1	4,0	3,3	4,2
250 à 499 salariés	2,4	3,1	2,5	3,2	3,4	4,3	3,5	4,5
500 salariés ou plus	3,7	4,8	3,8	4,9	3,9	5,1	4,0	5,2
Ensemble des entreprises	3,0	3,8	3,1	4,0	3,4	4,3	3,5	4,5

Source : Dares, DSN-Sismmo, extrait à juin 2022 (pour l'année 2020), et juillet 2022 (pour 2021).

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, France entière.

* Le taux d'emploi direct rapporte le nombre de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi en ETP à celui des salariés assujettis de l'entreprise.

** Le taux d'emploi direct majoré tient compte d'une survalorisation pour les salariés âgés de 50 ans et plus. Un travailleur handicapé âgé de 50 ans ou plus ayant travaillé à 80 % toute l'année est ainsi compté pour 1,2 équivalent temps plein.

(p) : données provisoires.

Taux d'emploi direct et majoré selon le secteur d'activité (en %)

								
	Île-de-France				France entière			
	2020 (p)		2021 (p)		2020 (p)		2021 (p)	
	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi direct majoré
Industrie	4,0	5,2	4,0	5,3	4,0	5,3	4,1	5,4
Construction	2,2	2,9	2,2	2,9	2,6	3,4	2,7	3,5
Commerce, transport, hébergement et restauration	3,4	4,4	3,5	4,6	3,2	4,1	3,4	4,3
Information et communication	1,7	2,1	1,8	2,3	2,2	2,7	2,3	2,8
Activités financières, d'assurance et immobilières	3,0	3,9	3,1	4,0	3,6	4,6	3,8	4,8
Services aux entreprises	2,0	2,6	2,1	2,7	2,6	3,2	2,7	3,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*	3,6	4,6	3,8	4,8	4,4	5,6	4,5	5,7
Autres activités**	2,5	3,2	2,6	3,2	2,6	3,3	2,7	3,5
Ensemble des entreprises	3,0	3,8	3,1	4,0	3,4	4,3	3,5	4,5

Source : Dares, DSN-Sismmo, extrait à juin 2022 (pour l'année 2020), et juillet 2022 (pour 2021).

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, France entière.

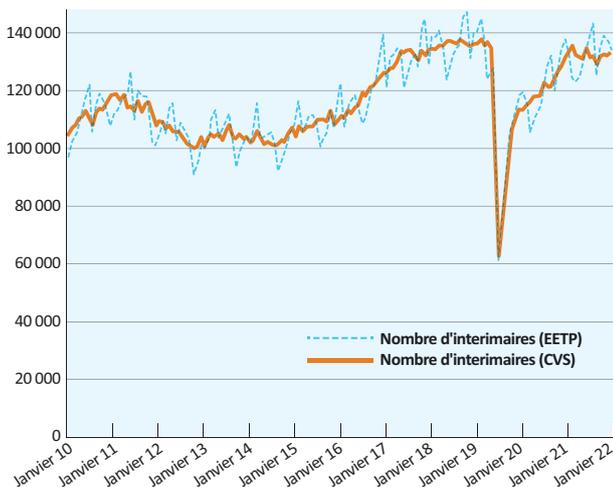
* Sont notamment inclus ici, dans le secteur de l'administration publique (hors fonction publique), les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, comme les caisses d'allocations familiales.

** Autres activités : agriculture, sylviculture et pêche, ainsi que diverses activités de service.

(p) : données provisoires.

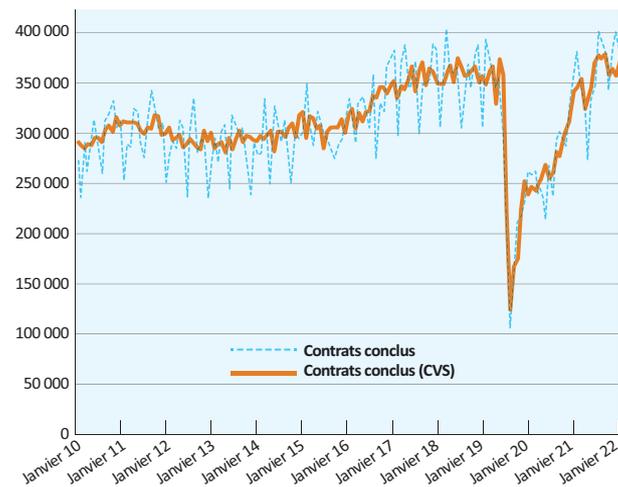
L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France entre 2010 et 2022



Source : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France entre 2010 et 2022



Source : Dares - Exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Avertissement : l'introduction progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement des Relevés Mensuels de Mission (RMM) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des agences d'intérim.

Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi intérimaire. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.



➔ Les publications de la DARES

L'intérim par département en 2022

(données corrigées des variations saisonnières)

	Nombre de contrats conclus en 2022	Évolution du nombre de contrats par rapport à 2021 (en %)	Volume moyen de travail temporaire (en équivalent temps plein) en 2022	Évolution du volume moyen de travail temporaire par rapport à 2021 (en %)	Nombre d'intérimaires à fin décembre 2022	Évolution du nombre d'intérimaires par rapport à fin décembre 2021 (en %)	Durée moyenne des missions	Taux de recours à l'intérim en 2022 (en %)
Paris	988 761	55,7	19 433	0,2	18 313	1,2	1,1	1,0
Seine-et-Marne	569 042	10,8	21 535	2,9	20 856	1,1	2,0	4,4
Yvelines	311 515	-12,4	11 854	-5,0	11 572	-6,1	2,1	2,2
Essonne	451 684	7,8	18 217	-6,6	17 607	-7,2	2,3	3,7
Hauts-de-Seine	485 001	13,7	17 719	0,6	17 415	1,6	2,0	1,6
Seine-St-Denis	408 604	23,7	13 762	-3,6	13 327	-5,5	1,9	2,0
Val-de-Marne	391 282	17,6	12 943	2,3	12 470	1,5	1,8	2,3
Val-d'Oise	724 083	34,1	17 921	10,2	17 083	10,0	1,3	4,2
Île-de-France	4 329 972	21,9	133 383	0,2	128 643	-0,3	1,7	2,1
France	21 746 807	9,0	820 519	-0,5	805 071	-1,3	2,0	3,3

Source : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Lecture : en 2022, en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 2,1 intérimaires.

Note : les évolutions par rapport à l'année 2021 sont perturbées par la crise sanitaire.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Volume moyen de travail temporaire en équivalent temps plein (au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.**Taux de recours** : nombre d'intérimaires à fin décembre pour 100 salariés en fin d'année (selon Urssaf).

Les nombres de contrats, d'intérimaires et de volume d'emploi en équivalent temps plein sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

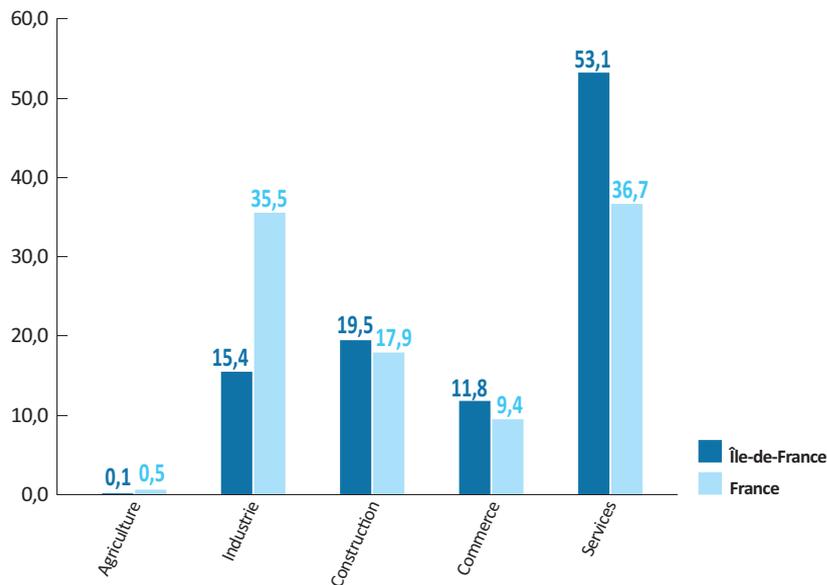
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur
à fin décembre 2022 (données corrigées des variations saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires à fin décembre 2022									Évolution par rapport à fin décembre 2021 (en %)
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	
Agriculture, sylviculture et pêche	35	19	36	28	11	ss	25	17	171	ns
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	125	207	64	231	310	83	153	59	1 231	-11,94
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	ss	39	13	ss	81	ss	ss	ss	141	ns
Cokéfaction et raffinage	59	297	262	270	244	89	79	157	1 457	-19,90
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	31	355	1 534	182	179	331	10	756	3 379	20,17
Fabrication de matériels de transport	890	1 768	853	724	910	528	679	1 096	7 450	-1,94
Fabrication d'autres produits industriels	237	733	660	724	1 678	987	426	742	6 187	18,98
Construction	2 688	3 533	2 379	4 026	3 364	2 974	3 782	2 312	25 057	-5,69
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 546	2 266	1 444	2 005	2 196	1 426	1 877	1 451	15 212	0,26
Transports et entreposage	1 206	7 158	1 275	6 040	1 124	3 183	2 261	7 170	29 416	-1,74
Hébergement et restauration	2 369	613	546	382	904	364	579	597	6 355	61,48
Information et communication	587	102	141	151	985	270	104	142	2 481	-5,12
Activités financières et d'assurance	1 467	44	131	101	771	126	295	87	3 020	-5,36
Activités immobilières	164	5	18	14	86	39	59	9	394	-12,88
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3 237	2 414	1 624	2 377	3 492	2 059	1 474	1 936	18 614	-8,96
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 941	330	514	286	943	679	569	472	5 733	2,57
Autres activités de services	731	973	80	64	135	183	98	80	2 345	15,00
Ensemble	18 313	20 856	11 572	17 607	17 415	13 327	12 470	17 083	128 643	-0,34

Source : Dares - exploitation DSN, Pôle emploi - déclarations mensuelles des agences d'intérim. ns : évolution non significative. ss : secret statistique.

Note : les évolutions par rapport à l'année 2021 sont perturbées par la crise sanitaire.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grand secteur d'activité à fin décembre 2022 (en %)
(données corrigées des variations saisonnières)





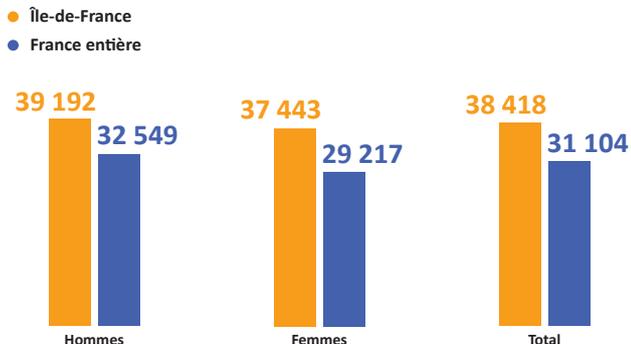
CHIFFRES CLÉS 2023

POLITIQUE DU TRAVAIL

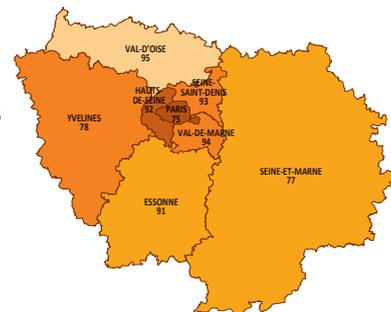
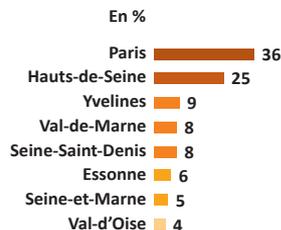
Politique du travail

En 2020, **50 %** des salariés percevaient un revenu inférieur ou supérieur à **38 418 €** en Île-de-France, et la rémunération médiane était de **31 104 €** en France entière

Salaire médian brut annuel en 2020

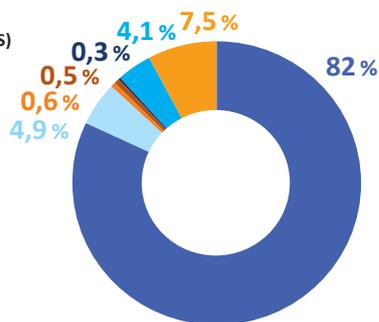


Négociation collective en IDF (26 656 textes signés) en 2021



Répartition par type de maladies professionnelles

- Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)
- Atteintes auditives (T42)
- Rhinites et asthmes professionnels (T66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)
- Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (T100)
- Autres



Source : rapport de sinistralité 2021, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France.

Autres indicateurs clés

- **89 325** accidents du travail, en 2021 en Île-de-France, dont **70 %** dans 5 secteurs d'activité (commerce, santé, ...)
- Salariés protégés en IDF par l'inspection du travail en 2022
 - **2 800** demandes de ruptures conventionnelles, dont **98 %** autorisées
 - **1 259** transferts de contrats de travail des salariés protégés, dont **94 %** autorisés
- Services de santé au travail en IDF, en 2020
 - **583** médecins du travail et **133** collaborateurs médecins (services à compétences interprofessionnelle et uniquement professionnelle)
 - **363** médecins (services autonomes)

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience mesurée, tous les 4 ans. L'audience 2021 a ainsi été calculée, à partir des élections professionnelles (Comité Social et Économique - CSE) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2020, de l'élection syndicale TPE, organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile, qui s'est tenue du 22 mars au 6 avril 2021, et des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2019.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Suffrages valablement exprimés*	Score (en %)
CFDT	406 824	24,97
CFE-CGC	261 511	16,05
CFTC	169 357	10,39
CGT	314 379	19,29
CGT-FO	213 174	13,08
SOLIDAIRES	65 396	4,01
UNSA	134 995	8,29
Autres OS	63 700	3,91
Total	1 629 336	100

Source : Ministère du travail, audience syndicale régionale diffusée en septembre 2021.

* Le nombre de suffrages valablement exprimés correspond au nombre de votants moins les suffrages blancs et nuls.

L'audience patronale

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience. Critère déterminant de l'appréciation de la représentativité d'une organisation professionnelle d'employeurs, le critère de l'audience est réputé satisfait si une organisation professionnelle d'employeurs franchit le seuil de 8 %, soit des entreprises adhérentes à toutes les organisations professionnelles d'employeurs candidates, soit des salariés employés par ces mêmes entreprises, au niveau considéré, national et interprofessionnel ou dans les branches professionnelles.

Les résultats au niveau national et interprofessionnel

	Nombre d'entreprises*	Nombre de salariés	Audience entreprises (en %)	Audience salariés (en %)
MEDEF	125 929	9 367 164	21,96	66,32
CPME	243 397	4 044 821	42,45	28,64
U2P	203 715	709 852	35,53	5,03
La CNDI	387	1 975	0,07	0,01
Total	573 428	14 123 812	100	100

Source : Haut conseil du dialogue social, juillet 2021.

* Nombre d'entreprises qui emploient ou non des salariés.

Note : la CNDI (Coordination Nationale Des Indépendants) n'atteignant pas le seuil de 8 %, elle n'est pas reconnue comme organisation représentative.

La négociation collective en Île-de-France

Nombre de textes signés en 2021*

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de textes	9 615	1 340	2 431	1 580	6 623	2 008	2 033	1 026	26 656
En %	36	5	9	6	25	8	8	4	100

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

* Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux ;
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

La mise en place à partir du 28 mars 2018 de la téléprocédure a profondément modifié le mode d'enregistrement des textes. Ce sont dorénavant les entreprises (plus précisément l'établissement de l'entreprise qui dépose l'accord, autrement dit « unité déposante ») qui saisissent directement sur le portail de téléprocédure une partie des informations relatives à l'unité déposante et au texte enregistré. Les unités départementales de la DRIEETS ou DDETS doivent ensuite compléter et valider cette saisie.

Le système d'information a intégré progressivement les modifications sur les nouveaux signataires et les nouveaux thèmes apportées par les ordonnances de septembre 2018 ; l'apprentissage du nouveau cadre de dépôt et de saisie a pu se traduire par des erreurs de saisie telles que l'enregistrement sous un même numéro de plusieurs textes distincts, des codages erronés dans les thématiques, les types de signataires...

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés en 2021*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Répartition par thèmes (en %)**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI)
Paris	3 852	62,1	32,9	11,6
Seine-et-Marne	597	75,4	19,1	10,7
Yvelines	927	65,7	27,1	14,0
Essonne	668	70,7	20,8	13,9
Hauts-de-Seine	2 373	64,5	27,6	17,3
Seine-Saint-Denis	551	75,0	18,5	11,6
Val-de-Marne	770	76,5	17,5	8,6
Val-d'Oise	404	74,3	19,3	12,6
Île-de-France	10 142	66,6	27,0	13,1

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes d'épargne salariale pouvant aborder d'autres thèmes.

** Le total peut être supérieur à 100 %, un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Textes signés et enregistrés
par type en 2021Hors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	3 663	473	885	619	2 730	952	820	419	10 561
Adhésion à un accord	17	1	1	0	7	5	1	0	32
Avenant	868	106	218	120	735	244	167	61	2 519
Dénonciation d'accords	116	5	6	1	36	25	19	4	212
Désaccord (constats)*	294	46	103	58	296	96	94	46	1 033
Autre	65	15	27	2	25	12	10	0	156
Total hors décisions unilatérales	5 023	646	1 240	800	3 829	1 334	1 111	530	14 513
Décision unilatérale employeur**	740	97	264	112	421	123	152	92	2 001
Nombre total de textes	5 763	743	1 504	912	4 250	1 457	1 263	622	16 514
En %	35	4	9	6	26	9	8	4	100

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de déposer un plan d'action unilatéral afin de satisfaire aux obligations de négocier sur certains thèmes.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions à certaines obligations de négociations, notamment celles relatives à l'égalité professionnelle, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Répartition des textes (en %)

Salaires et primes	32,6
Classifications	1,0
Temps de travail	32,4
Durée collective temps de travail	9,3
Aménagement du temps de travail	9,6
Compte épargne-temps	3,2
Fixation des congés	8,3
Heures supplémentaires	3,6
Travail du dimanche	1,1
Don de jour et jour de solidarité	3,2
Emploi	11,2
Emploi	3,7
GPEC	1,7
Accord de méthode (PSE)	1,9
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	0,8
Travailleurs handicapés	2,3
Mobilité	1,9
Performance collective	0,9
Rupture conventionnelle collective	0,4
Protection sociale	5,9
Prévoyance collective	2,7
Couverture complémentaire santé	3,8
Retraite supplémentaire	0,7
Égalité professionnelle et diversité	12,2
Égalité salariale entre femmes et hommes	12,1
Non discrimination-diversité	5,2
Autres dispos egpro	7,7
Conditions de travail	24,8
Autres conditions de travail	2,1
Stress, risques psychosociaux	0,4
Pénibilité	0,4
Télétravail	13,5
Droit déconnexion	5,6
QVT, vie pers/coll	7,3
Covid	0,0
Formation professionnelle	1,2
Droit syndical, IRP, expression des salariés	9,1
Autres thèmes	27,0
Total textes	14 513

Textes signés
et enregistrés
par thème
en Île-de-France
en 2021

Hors décisions unilatérales
et hors textes traitant
de l'épargne salariale seule

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

Un texte pouvant aborder plusieurs thèmes, le total des fréquences est supérieur à 100 %.

L'importance du thème « autres » vient du fait qu'un même texte est enregistré sous un thème précis et sous la catégorie générique « autres ».

Lecture : 32,6 % des textes signés en 2021 en Île-de-France portent sur les salaires et les primes.

Textes signés et enregistrés en 2021 par type de signataire*

Hors textes traitant de l'épargne salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué(s) syndical(aux)	3 373	458	919	595	3 096	1 080	852	383	10 756
Élu ou salarié mandaté	208	55	102	39	236	49	47	63	799
Élu non mandaté	657	59	102	96	233	88	74	46	1 355
Salariés à la majorité des deux-tiers	564	49	65	51	136	60	80	21	1 026
Employeur seul**	948	120	316	131	549	180	208	109	2 561
Modalités de conclusion multiples	3	2	0	0	0	0	1	0	6
Non renseigné	10	0	0	0	0	0	1	0	11
Total	5 763	743	1 504	912	4 250	1 457	1 263	622	16 514

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

* Les ordonnances de 2017 ont profondément remanié les règles de la négociation collective et des modalités de signature. Le guide produit par la DGT en rappelle les principales évolutions.

** Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...



► Le guide de la DGT, « Questions-réponses : la négociation collective ».

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2021*

Répartition des textes signés par les délégués désignés par les syndicats, par ordre de représentativité (en %)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CFDT	92,7	91,9	93,2	93,4	92,0	91,8	88,7	93,6	92,2
CGT	79,6	87,5	80,0	80,1	76,5	81,2	77,4	83,1	79,3
CGT-FO	83,1	90,9	90,8	92,4	88,3	81,5	86,8	85,7	86,5
CFE-CGC	92,6	93,0	93,3	93,8	92,8	90,8	90,0	93,1	92,5
CFTC	90,0	89,1	92,1	91,7	90,4	87,3	90,0	82,4	89,8
Autres	88,1	93,6	84,2	91,4	89,8	87,5	82,7	84,1	87,9
Total	3 373	458	919	595	3 096	1 080	852	383	10 756

Source : DaccordNG / DDETS-DRIEETS / Dares, base 2021 consolidée.

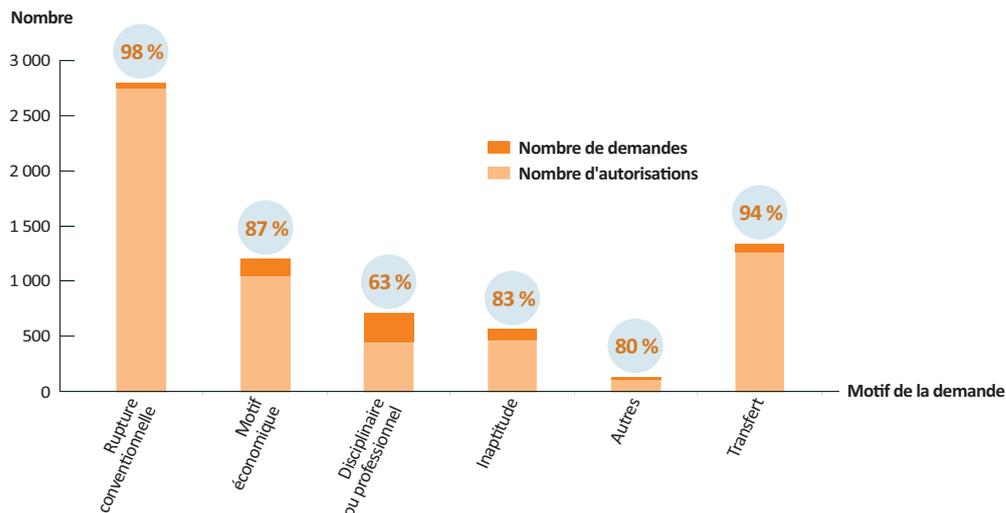
* Hors textes traitant de l'épargne salariale seule.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100 % car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Lecture : en 2021, les délégués CFDT signent 92,7 % des textes pour lesquels ils étaient présents aux négociations.

Les licenciements de salariés protégés

Taux d'autorisation* par motif, et décomposition selon le nombre de demandes et d'autorisations traitées en Île-de-France en 2022



Source : Wiki'T - traitement DRIEETS Île-de-France Sese.

*Le taux d'autorisation est le rapport entre le nombre de décisions d'autorisation (dont celles retraitées) et le nombre de demandes (autorisation + refus + « autre » (dont rejet et retrait)).

Les « autres motifs » regroupent les fins de CDD, les fins de contrat de chantier, les ruptures anticipées de CDD, les mises à la retraite et les autres motifs.

Les « motifs disciplinaires et professionnels » regroupent les insuffisances professionnelles, les motifs disciplinaires et les troubles objectifs.

Les « motifs économiques » regroupent les licenciements pour motif économique et les ruptures amiables d'un commun accord pour motif économique.

Lecture : en Île-de-France, environ 2 800 demandes de ruptures conventionnelles pour des salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2022. 98 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé en 2020

Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein, par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socio-professionnelle	Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein* (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	82 720	42 229	30 743	31 456	23 936	56 095
Seine-et-Marne	65 927	40 218	28 285	31 467	25 122	37 698
Yvelines	74 248	41 818	28 431	32 279	25 132	47 698
Essonne	72 357	40 540	28 599	31 690	24 290	43 177
Hauts-de-Seine	83 336	45 009	30 890	31 336	22 972	63 521
Seine-Saint-Denis	74 694	39 981	29 584	29 417	23 701	44 048
Val-de-Marne	73 258	42 360	28 825	31 129	23 940	44 283
Île-d'Oise	71 014	39 828	28 389	30 711	24 503	39 346
Île-de-France	79 532	42 055	29 725	31 155	24 176	51 269
France entière	69 439	38 772	27 603	30 314	24 376	39 582

Source : Insee, base Tous salariés 2020.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

* Le salaire brut en équivalent temps plein correspond au salaire que l'employeur aurait offert au salarié s'il avait travaillé à temps plein toute l'année.

Pour les postes à temps complet, le salaire brut en équivalent temps plein correspond à une notion de salaire brut annualisé pondéré par la durée de présence (le salaire brut annuel par année travail).

Évolution méthodologique

La base Tous salariés est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs : Déclarations Sociales Nominatives (DSN) qui viennent se substituer progressivement aux Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), les fichiers de paie des agents de l'État, déclarations de salaires des particuliers employeurs. Pour la validité 2019, seules 0,1 % des données du champ privé proviennent des DADS.

Les principaux changements sont les suivants :

- le champ retenu excluait auparavant les postes considérés comme annexes, c'est-à-dire avec un faible volume de travail ; ils sont désormais inclus ;
- pour les personnes à temps complet, les équivalents temps plein étaient calculés à partir de la durée annuelle de présence dans l'entreprise ; désormais, ils sont calculés comme pour les personnes à temps partiel à partir des heures déclarées (ou des jours déclarés dans le cas des salariés au forfait) ;
- avec la DSN, les entreprises ont pu revoir leur système d'information et modifier leur comportement déclaratif sur des variables n'ayant pas d'incidence financière directe (comme sur les professions et catégories socioprofessionnelles).

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels) en 2020

Catégorie socioprofessionnelle		Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
		Île-de-France				France entière			
		Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Hommes	Cadres	37 616	65 363	142 251	3,8	34 464	59 353	119 139	3,5
	Professions intermédiaires	24 543	39 134	63 655	2,6	24 487	37 375	58 708	2,4
	Employés	18 924	25 967	43 502	2,3	19 464	25 483	40 159	2,1
	Ouvriers qualifiés	19 534	29 616	43 846	2,2	21 178	28 963	41 497	2,0
	Ouvriers non qualifiés	17 906	23 372	34 302	1,9	17 756	24 015	34 115	1,9
	Hommes	20 807	39 192	95 928	4,6	21 020	32 549	70 011	3,3
Femmes	Cadres	35 793	57 754	111 851	3,1	32 577	52 683	96 877	3,0
	Professions intermédiaires	23 937	37 318	59 482	2,5	23 012	33 817	51 201	2,2
	Employées	19 081	27 008	43 374	2,3	19 472	25 265	37 135	1,9
	Ouvrières qualifiées	19 352	27 314	42 957	2,2	20 008	26 091	37 792	1,9
	Ouvrières non qualifiées	15 570	21 184	29 958	1,9	15 916	22 118	30 338	1,9
	Femmes	20 694	37 443	79 419	3,8	20 073	29 217	57 603	2,9
Ensemble	Cadres	36 763	62 056	129 876	3,5	33 646	56 671	110 939	3,3
	Professions intermédiaires	24 238	38 234	61 688	2,5	23 704	35 593	55 411	2,3
	Employés	19 012	26 593	43 419	2,3	19 470	25 330	38 034	2,0
	Ouvriers qualifiés	19 517	29 412	43 789	2,2	20 994	28 618	41 155	2,0
	Ouvriers non qualifiés	17 042	22 700	33 254	2,0	17 028	23 313	33 031	1,9
		Total	20 759	38 418	88 873	4,3	20 531	31 104	64 823

Source : Insee, base Tous salariés, validité 2020.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ;
- sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM, hors Mayotte.

Lecture : en 2020, en Île-de-France, 10 % des salariés gagnent moins de 20 759 € par an ; 50 % des salariés gagnent moins ou plus de 38 418 €.

Le salaire annuel des 10 % des salariés les mieux payés est 4,3 fois plus élevé que le salaire des 10 % des salariés les moins payés.



► Synthèse Thématique n° 99 *les expositions professionnelles aux produits cancérigènes*

► Synthèse Thématique n° 94 *les expositions professionnelles aux risques professionnels en Île-de-France*

► *Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France*

Les expositions professionnelles

Le champ de l'enquête Sumer 2017 n'est pas comparable à celui de l'enquête de 2010, dont certains résultats étaient présentés dans les précédentes éditions des chiffres clés. Le champ de l'enquête Sumer 2017 est élargi aux trois versants de la fonction publique, hors Ministère de l'Éducation Nationale.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques

(en % de salariés)

	Île-de-France
Salariés exposés à au moins une contrainte physique	76,9
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	19,8

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 76,9 % des salariés répondants sont exposés à au moins une contrainte physique.

Exposition aux contraintes physiques, chimiques et biologiques par catégorie socioprofessionnelle

(en % de salariés)

	Exposition à des contraintes physiques				Exposition à au moins un agent chimique	Expositions à des agents biologiques
	Pas d'exposition	1 contrainte	2 contraintes	3 contraintes ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	39,4	28,7	20,2	11,8	4,4	6,2
Professions intermédiaires	24,4	27,1	22,4	26,1	17,8	18,6
Employés administratifs (privé et public)	33,3	25,7	25,7	15,4	1,9	8,2
Employés de service	7,3	33,9	30,2	28,6	42,5	48,7
Ouvriers qualifiés	1,8	7,1	13,4	77,6	57,4	18,8
Ouvriers non qualifiés et agricoles	6,2	16,4	20,3	57,1	46,3	30,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.

Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 77,6 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins trois contraintes physiques, 57,4 % à au moins un agent chimique et 18,8 % à des agents biologiques.

Exposition aux contraintes physiques (en % de salariés)

	Île-de-France
Nature des contraintes	
Contraintes posturales et articulaires	61,8
dont (en %) :	0,0
<i>Position debout ou piétinement</i>	38,1
<i>Déplacement à pied dans le travail</i>	34,5
<i>Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)</i>	31,9
<i>Position à genoux</i>	15,9
<i>Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations</i>	14,8
<i>Maintien de bras en l'air</i>	13,6
<i>Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée</i>	12,0
Situations avec contrainte visuelle	27,8
Position fixe de la tête et du cou	23,5
Manutention manuelle de charges	23,2
Exposition à des nuisances sonores	23,1
Conduite	22,5
Nuisances thermiques	14,8
Machines et outils vibrants	9,1
Travail en air et espace contrôlés	2,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,0



Île-de-France



► Synthèse Thématique n° 99 les expositions professionnelles aux produits cancérogènes

► Synthèse Thématique n° 94 les expositions professionnelles aux risques professionnels en Île-de-France

► Tableau de bord de la santé au travail en Île-de-France

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.
 Champ : salariés franciliens surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Les contraintes organisationnelles

Durée de l'absence du domicile du fait du travail (en %)

	Île-de-France	National
Absence du domicile < 10h	30,6	44,2
Absence du domicile = 10h	24,4	22,9
Absence du domicile > 10h	45,0	32,9

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.
Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 45,0 % des salariés répondants sont absents de chez eux du fait de leur travail plus de 10 heures lors d'une journée, contre 32,9 % au niveau national.

Pratiquer le télétravail (en %)

	Île-de-France	National
Quelques jours ou demi-journées par mois	5,3	4,1
1 jour par semaine	3,0	1,5
2 jours par semaine	1,4	0,8
3 jours ou plus par semaine	0,8	0,7
Jamais	89,5	93,0

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 5,3 % des salariés répondants pratiquent le télétravail quelques jours ou demi-journées par mois, contre 4,1 % au niveau national.

Caractéristiques du temps de travail (en %)

	Île-de-France	National
Horaires journaliers non identiques	19,7	23,4
Plusieurs périodes de travail dans la journée	6,7	9,8
Travail la nuit (entre minuit et 5h), même occasionnellement	13,4	14,1
Travail le soir (entre 20h et minuit), même occasionnellement	32,7	30,2
Travail le samedi, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	50,1	51,9
Travail le dimanche ou les jours fériés, même occasionnellement (entre 0h et 24h)	36,5	35,8
Effectuer des astreintes dans le cadre de son travail	9,6	9,7

Source : enquête Sumer 2017, Dares DGT - Traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors MSA, MEN, intérimaires, secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs).

Lecture : en Île-de-France, 32,7 % des salariés répondants travaillent le soir (entre 20h et minuit), contre 30,2 % au niveau national.



► Insee Références, 2019

Le télétravail permet-il d'améliorer les conditions de travail des cadres ?

► Dares Analyses 2022-9 - Télétravail durant la crise sanitaire

Les maladies professionnelles* en Île-de-France en 2021

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 489	5 797	5 817	5 840	5 951	5 989	5 657	5 302	5 304	5 518	5 176	5 335
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	590	616	573	480	457	514	445	405	382	352	371	321
Atteintes auditives (T42)	84	87	98	66	71	74	58	53	46	57	35	38
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	68	76	62	69	68	80	60	56	47	51	51	35
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (T65)	47	37	46	40	42	39	34	32	28	24	18	24
Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-Cov2 (T100)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	266
Autres	152	148	182	210	222	256	311	281	376	357	411	486
Total maladies professionnelles	6 430	6 761	6 778	6 705	6 811	6 952	6 565	6 129	6 183	6 359	6 075	6 505

Source : rapport de sinistralité 2021, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée.

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est «présumée» d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie. Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.



► Le site de l'INRS recense l'ensemble des tableaux relatifs aux maladies professionnelles

Les accidents du travail

Évolution du nombre et de la fréquence des accidents du travail hors trajet de 2009 à 2021



Source : rapport de sinistralité 2021, CRAMIF (rapport de sinistralité réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France).

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT est le nombre d'accidents en 1^{er} règlement pour 1 000 salariés.

Dans le cadre de la simplification des déclarations sociales, sur le périmètre des entreprises privées, le mode de calcul des effectifs et des heures travaillées a été modifié avec la mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Déclaration Annuelle des Données Sociales. Ceci génère une rupture (sur les dénombrements des salariés et des heures travaillées) entre les années 2016 et 2017, ainsi qu'entre les années 2017 et 2018.

Les indices de fréquence ainsi que les autres indicateurs (indices de gravité, taux de fréquence, taux de gravité), qui prennent appui sur les effectifs et les heures travaillées, ne sont pas calculés pour l'année 2020.

Cas particulier de l'année 2020 : les indices calculés en rapportant aux heures travaillées ne peuvent pas l'être pour 2020 compte tenu du recours massif à l'activité partielle des entreprises qui ont continué à rémunérer leurs salariés qui ne travaillaient pas. Les effectifs et les heures rémunérées ne reflètent pas les expositions réelles.

Répartition des accidents du travail hors trajet, par secteur d'activité en 2021

Classement réalisé par nombre d'AT en 1^{er} versement décroissant

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Indice de fréquence *	Nombre de journées indemnisées	Nombre moyen de journées indemnisées
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15 848	22,4	1 445 268	91,2
Q Santé humaine et action sociale	13 888	35,3	1 259 057	90,7
H Transports et entreposage	12 203	42,9	1 460 038	119,6
N Activités de services administratifs et de soutien	11 477	21,5	1 364 622	118,9
F Construction	10 649	29,9	1 102 897	103,6
I Hébergement et restauration	5 713	18,8	551 120	96,5
C Industrie manufacturière	4 929	14,4	444 457	90,2
O Administration publique	3 239	12,0	198 049	61,1
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 542	4,2	217 997	85,8
R Arts, spectacles et activités récréatives	1 618	20,1	107 696	66,6
S Autres activités de services	1 589	13,0	160 366	100,9
J Information et communication	1 400	3,1	123 883	88,5
L Activités immobilières	1 186	13,7	137 644	116,1
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 128	36,1	131 514	116,6
P Enseignement	872	6,5	71 457	81,9
K Activités financières et d'assurance	805	2,6	89 482	111,2
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	72	5,1	8 387	116,5
B Industries extractives	29	18,4	3 562	122,8
U Activités extra-territoriales	26	5,5	3 210	123,5

Source : rapport de sinistralité 2021, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT ne peut être calculé pour 2020, les heures rémunérées ne reflétant pas l'exposition réelle compte tenu du recours massif à l'activité partielle.

Note : les indemnités journalières correspondent à un arrêt de travail d'au moins 24 heures, en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu.

Lecture : en 2021, dans le secteur des transports et entreposage, 12 203 AT ont été reconnus. Chaque AT a donné lieu à 120 journées indemnisées en moyenne.

Répartition des accidents du travail, hors trajet, par secteur d'activité détaillé regroupant au moins 500 salariés en 2021

Sélection des 10 secteurs détaillés présentant le plus grand nombre d'accidents

Secteur d'activité	Nombre d'AT	Part d'AT du secteur d'activité en Île-de-France (en %)	Indice de fréquence*
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	9 688	10,8	27,7
Travaux de construction spécialisés	8 499	9,5	33,5
Transports terrestres et transport par conduites	5 944	6,7	47,6
Hébergement médico-social et social	5 551	6,2	70,4
Restauration	4 700	5,3	18,8
Action sociale sans hébergement	4 481	5,0	38,1
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 454	5,0	15,2
Activités liées à l'emploi	4 218	4,7	29,5
Activités pour la santé humaine	3 856	4,3	19,6
Entreposage et services auxiliaires des transports	3 848	4,3	45,4
Autres secteurs d'activité	34 086	38,2	10,9
Total Île-de-France	89 325	100,0	17,8

Source : rapport de sinistralité 2021, CRAMIF.

Champ : données régionales AT-MP issues des bases annuelles SNTRP sur les 9 comités techniques nationaux, non compris : bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières ; hors fonction publique, indépendants et Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Île-de-France.

* L'indice de fréquence des AT ne peut être calculé pour 2021, les heures rémunérées ne reflétant pas l'exposition réelle compte tenu du recours massif à l'activité partielle.

Lecture : en 2021, dans le secteur de l'hébergement médico-social et social 5 551 AT ont été reconnus, soit 6,2 % de l'ensemble des AT franciliens.

La médecine du travail

Les services de santé au travail en 2021

	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SIR*	Nombre de médecins (ETP)
Services à compétence interprofessionnelle	17	3 417 851	12 %	583 médecins du travail + 133 collaborateurs médecins
Services à compétence uniquement professionnelle	3	202 916		
Services autonomes (estimations)	141	682 114	--	363

Source : DRIEETS Île-de-France - Pôle T inspection médicale du travail.

* SIR : Suivi Individuel Renforcé.



CHIFFRES CLÉS 2023



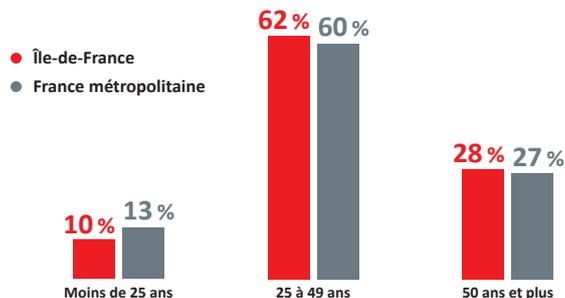
► données trimestrielles
sur le marché du travail.

MARCHÉ DU TRAVAIL

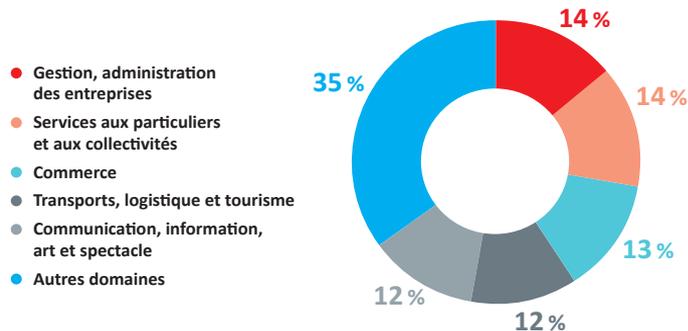
Marché du travail

950 000 demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi au T4 2022 en Île-de-France

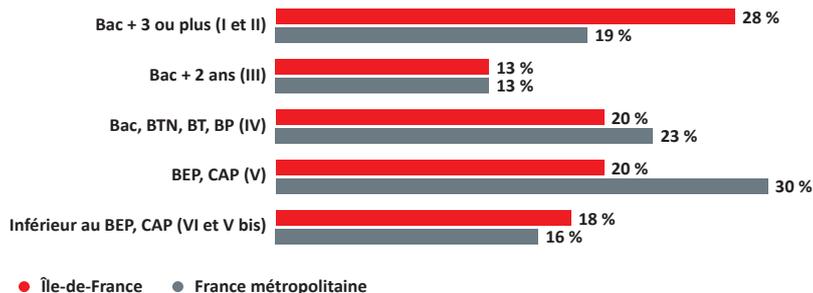
Répartition par âge des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C inscrits à Pôle emploi au T4 2022 en Île-de-France



5 domaines professionnels représentent deux tiers des métiers recherchés par les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Île-de-France au T4 2022



Répartition par niveau de formation des demandeurs d'emploi de catégories ABC au T4 2022



Autres indicateurs clés

- **6,9%** de taux de chômage en Île-de-France au 4^e trimestre 2022
- Près d'**1/5^e** des inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C pour fin de contrat
- **18%** des sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C pour reprise d'emploi déclarée
- **3/5^e** des offres d'emploi collectées par Pôle emploi en CDI

Le taux de chômage

Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine (en %)

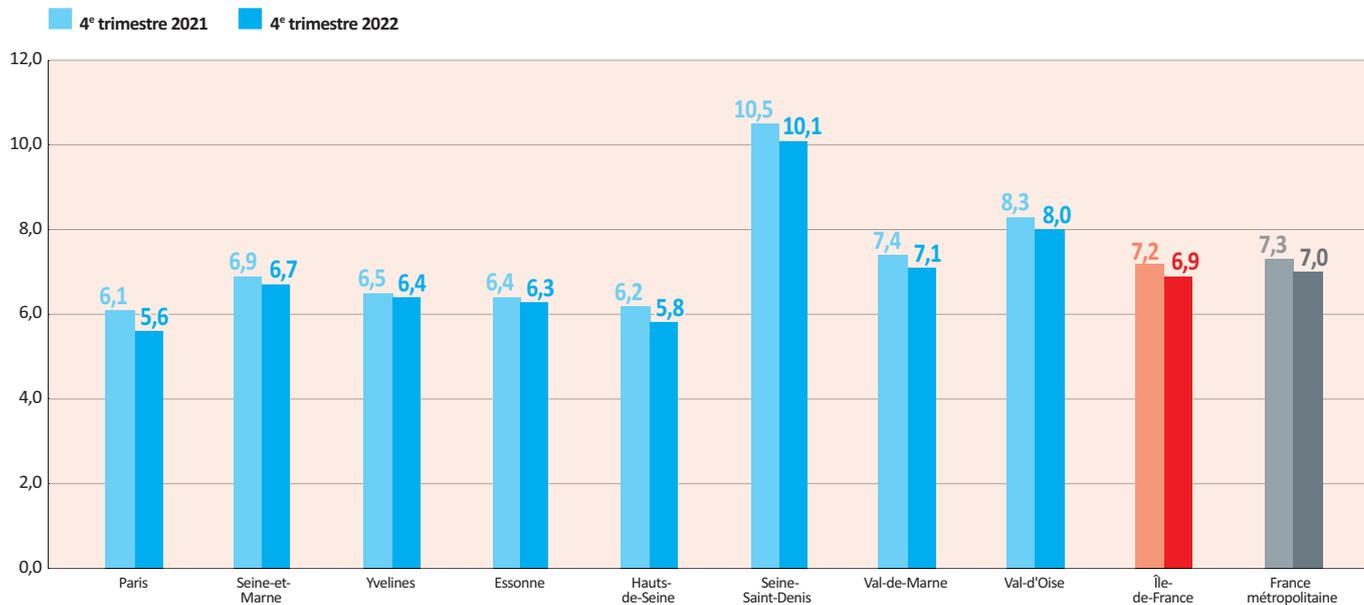


Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail en France, taux de chômage localisé en Île-de-France.

Du fait d'une rénovation du questionnaire de l'enquête emploi de l'Insee qui sert à mesurer le taux de chômage, une nouvelle série de données a été publiée à partir du 4^e trimestre 2013, non comparable avec les taux publiés précédemment. Ces derniers ont été révisés (« rétrolés ») pour les rendre comparables aux taux qui sont publiés.

Taux de chômage* par département en Île-de-France (en %)



Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi*

Demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2022

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	110 140	63 910	61 650	54 510	70 510	109 470	68 180	65 040	603 410	2 834 000
B	34 810	13 370	13 180	11 330	15 930	21 860	14 020	11 830	136 340	789 300
C	41 810	25 790	22 910	21 820	23 750	34 250	22 350	22 740	215 400	1 490 100
A+B+C	186 760	103 070	97 750	87 670	110 180	165 580	104 550	99 610	955 150	5 113 400
D	9 940	6 970	6 470	6 660	6 940	9 560	6 510	6 680	59 720	343 300
E	9 670	6 350	5 620	5 840	7 910	4 660	5 080	5 110	50 250	363 600
Ensemble A+B+C+D+E	206 370	116 390	109 840	100 170	125 030	179 800	116 140	111 400	1 065 120	5 820 300

Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emplois entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	-10,6	-8,0	-7,7	-7,2	-10,7	-8,4	-8,8	-9,2	-9,0	-9,4
B	+10,8	+13,3	+13,4	+15,1	+14,5	+15,4	+12,6	+12,7	+13,2	+8,8
C	+1,6	+0,3	+2,4	+0,2	+1,2	+0,4	-0,2	+0,1	+0,8	-3,3
A+B+C	-4,6	-3,6	-3,0	-2,9	-5,3	-4,1	-4,6	-5,0	-4,2	-5,2
D	-9,1	-7,6	-4,1	-1,5	-10,6	-3,4	-6,1	-6,6	-6,3	-2,6
E	-12,8	-1,2	-3,1	-4,6	-2,6	+1,5	+0,4	-2,3	-4,2	+0,8
Ensemble A+B+C+D+E	-5,3	-3,7	-3,1	-2,9	-5,4	-3,9	-4,5	-5,0	-4,3	-4,7

Source : Dares, Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

*Les évolutions sur le trimestre présentent les variations par rapport au trimestre précédent. Les évolutions sur un an présentent les variations par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie au 4^e trimestre 2022 (en %)

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	53,4	54,9	56,1	54,4	56,4	60,9	58,7	58,4	56,7	48,7
B	16,9	11,5	12,0	11,3	12,7	12,2	12,1	10,6	12,8	13,6
C	20,2	22,2	20,9	21,8	19,0	19,0	19,2	20,4	20,2	25,6
A+B+C	90,5	88,6	89,0	87,5	88,1	92,1	90,0	89,4	89,7	87,9
D	4,8	6,0	5,9	6,7	5,6	5,3	5,6	6,0	5,6	5,9
E	4,7	5,4	5,1	5,8	6,3	2,6	4,4	4,6	4,7	6,2
Ensemble A+B+C+D+E	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

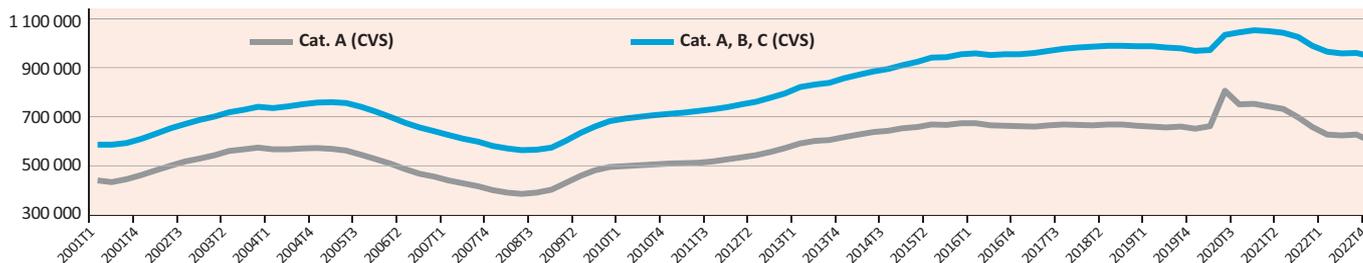
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage de formation, d'une maladie...), sans emploi.

Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Île-de-France

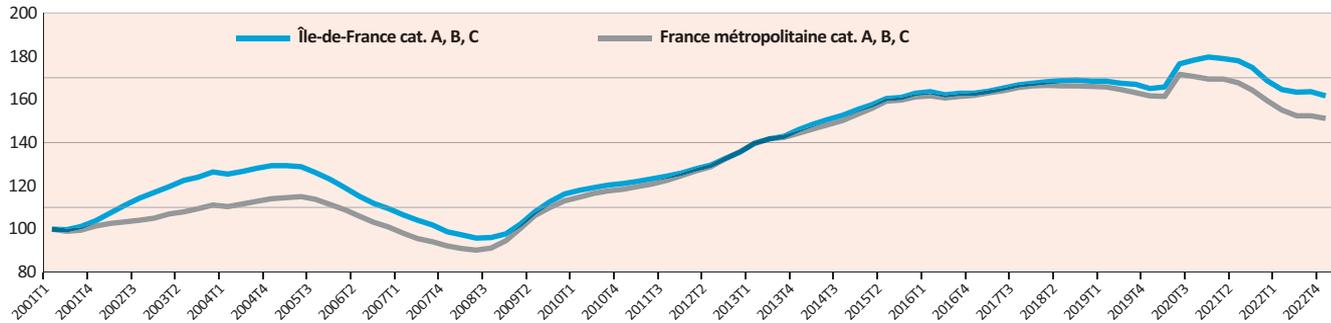
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

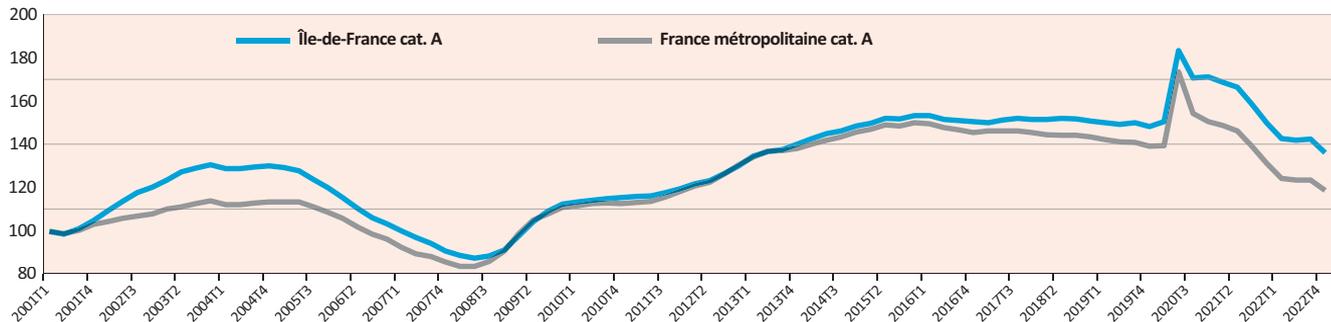
Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2001



Source : Dares, Pôle emploi.

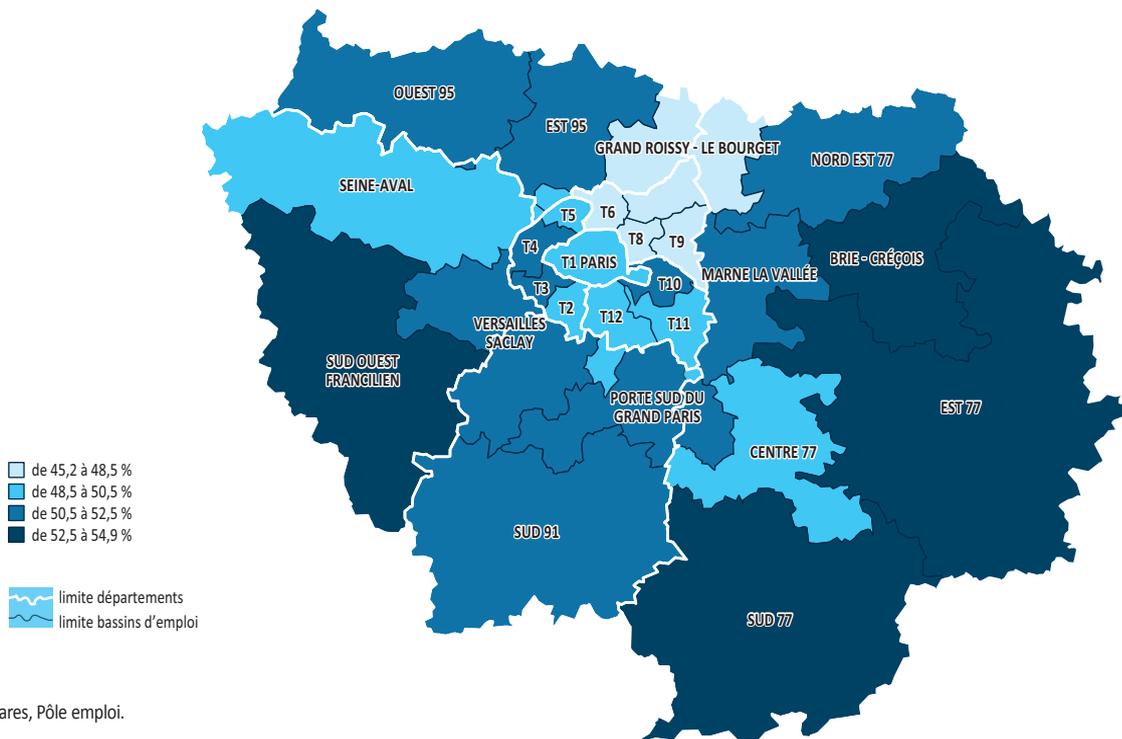
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO) / Base 100 au 1^{er} trimestre 2001



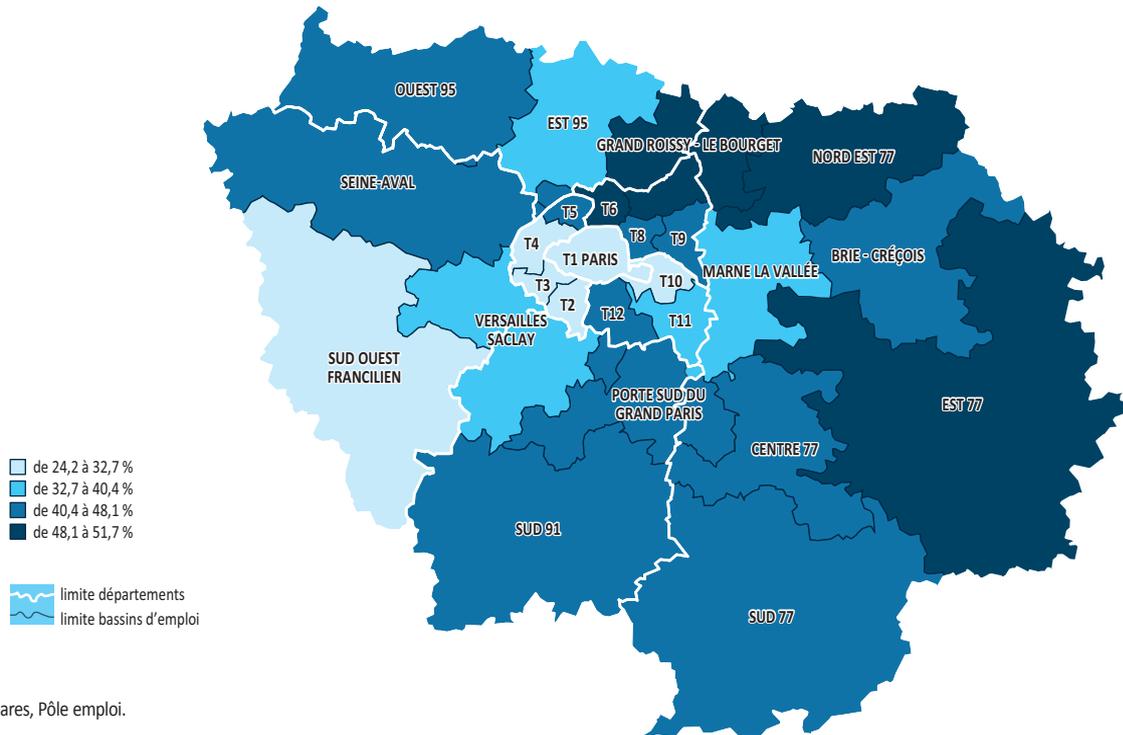
Source : Dares, Pôle emploi.

Part des femmes dans les inscrits à Pôle emploi par bassin d'emploi au 4^e trimestre 2022
 (catégories A, B, C - données brutes)



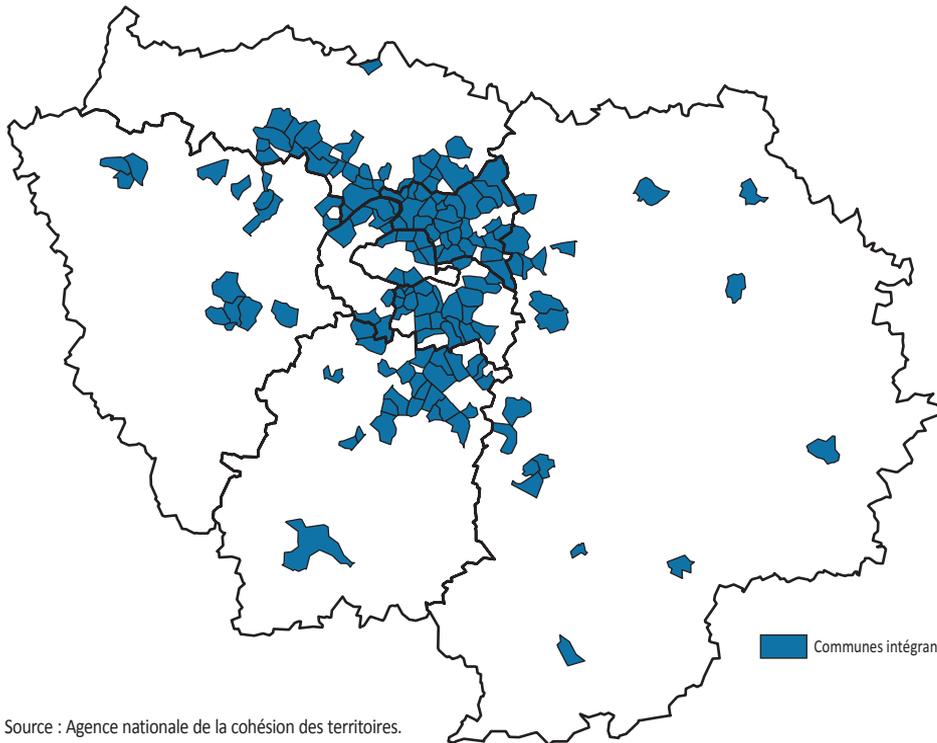
Source : Dares, Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi de niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP dans les inscrits à Pôle emploi par bassin d'emploi au 4^e trimestre 2022 (catégories A, B, C - données brutes)

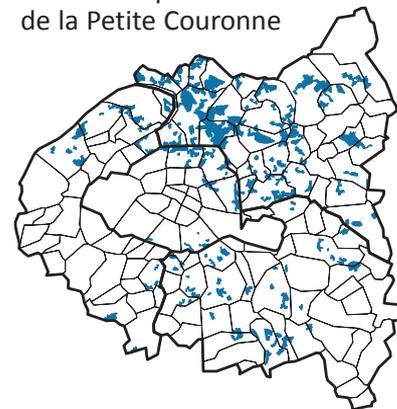


Source : Dares, Pôle emploi.

Les communes comptant des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements de la Petite Couronne



Source : Agence nationale de la cohésion des territoires.
Traitements DRIEETS Île-de-France-Sese.

Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV*) au 4^e trimestre 2022

Données brutes	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	39	21	63	42	41	272
Cat. A QPV	12 461	6 731	9 628	9 472	9 298	47 674	10 146	16 299	121 709
Ensemble cat. A	109 265	63 557	61 575	54 061	70 529	108 928	67 845	64 694	600 454
Cat. ABC QPV	19 883	10 718	14 939	15 131	13 475	71 283	15 055	24 637	185 120
Ensemble cat. ABC	188 506	103 444	98 454	88 072	111 151	166 342	105 168	100 003	961 140
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	2 186	1 471	1 996	2 335	1 711	9 808	2 136	3 598	25 241
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	17 938	16 314	12 623	13 745	12 070	21 692	13 801	14 355	122 538

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi au 4^e trimestre 2022

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	11,4	10,6	15,6	17,5	13,2	43,8	15,0	25,2	20,3
Cat. ABC	10,5	10,4	15,2	17,2	12,1	42,9	14,3	24,6	19,3
Moins de 26 ans de cat. ABC	12,2	9,0	15,8	17,0	14,2	45,2	15,5	25,1	20,6

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

Évolution de la demande d'emploi dans les QPV entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A QPV	-6,1	-10,0	-7,9	-6,4	-7,2	-9,1	-7,8	-9,4	-8,4
Ensemble cat. A	-10,5	-7,9	-7,6	-7,2	-10,7	-8,5	-8,8	-9,2	-9,0
Cat. ABC QPV	-1,0	-5,9	-4,0	-4,1	-3,3	-5,0	-4,1	-5,7	-4,4
Ensemble cat. ABC	-4,4	-3,6	-3,0	-2,9	-5,3	-4,1	-4,6	-4,9	-4,2
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	4,2	-6,7	-3,0	-0,7	3,6	-1,6	-2,6	-1,2	-1,2
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	2,0	-4,8	-1,9	-1,9	-1,9	-1,6	-1,6	-4,7	-2,0

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

* Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place.

Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Caractéristiques des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022 (en % du total)

Données brutes

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,2	47,9	49,7	49,5	49,1	52,6	50,4	50,2	50,3	48,2
Femmes	48,8	52,1	50,3	50,5	50,9	47,4	49,6	49,8	49,7	51,8
Moins de 25 ans	6,9	13,0	10,2	12,7	8,3	10,5	10,3	11,6	10,1	12,7
25 à 49 ans	62,5	61,5	61,8	61,9	61,4	62,0	61,8	61,9	61,9	59,9
50 ans et plus	30,6	25,6	28,0	25,4	30,3	27,6	27,9	26,4	28,0	27,4
Inscrits depuis plus d'1 an	49,5	43,0	44,4	39,3	44,6	45,5	44,8	42,2	44,8	44,8
Inscrits depuis plus de 2 ans ⁽¹⁾	32,2	23,9	25,7	21,3	26,7	27,1	26,3	24,0	26,6	26,7
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	5,1	7,0	5,6	6,0	6,4	6,8	6,5	5,9	6,1	8,7
RSA payable	12,5	13,3	12,9	11,4	13,6	16,3	13,1	12,9	13,4	13,3

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

Évolution de la demande d'emploi en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022

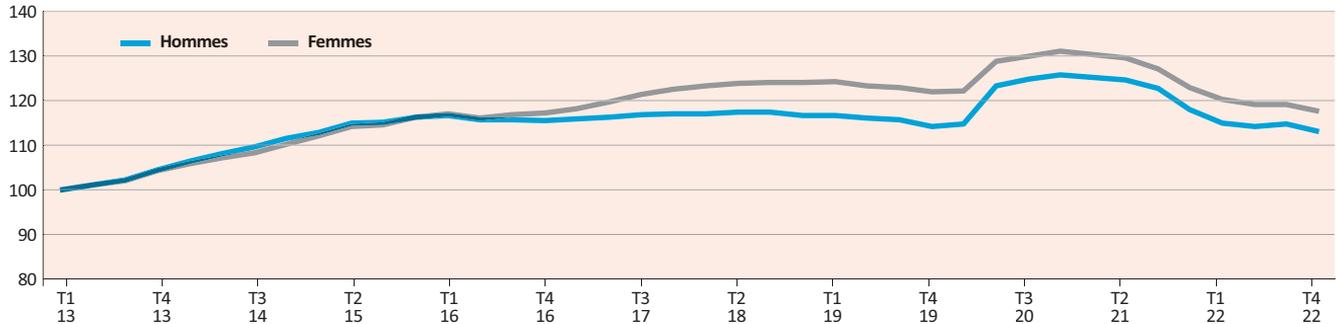
Données brutes

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	-4,3	-4,0	-3,0	-2,4	-5,5	-3,9	-4,4	-4,6	-4,1	-5,4
Femmes	-4,6	-3,3	-2,9	-3,5	-5,1	-4,3	-4,7	-5,2	-4,3	-5,1
Moins de 25 ans	+3,5	-4,3	-2,2	-1,7	-0,3	-0,9	-1,3	-4,6	-1,5	-4,8
25 à 49 ans	-5,6	-3,9	-3,5	-3,2	-6,6	-4,9	-5,4	-5,3	-4,9	-5,8
50 ans et plus	-3,6	-2,7	-2,1	-2,7	-4,0	-3,3	-3,9	-4,2	-3,4	-4,4
Inscrits depuis plus d'1 an	-11,8	-10,3	-10,2	-12,2	-15,4	-12,9	-12,6	-15,7	-12,6	-13,6
Inscrits depuis plus de 2 ans	-12,2	-11,2	-9,6	-13,4	-15,3	-13,9	-12,6	-15,7	-13,0	-14,7
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	-8,2	-5,4	+1,3	-7,6	-5,5	-2,5	+4,7	+3,2	-3,0	-3,3
RSA payable	-10,2	-5,4	-1,3	+0,5	-12,2	-6,8	-6,9	-7,9	-7,1	-7,4

Source : Dares, Pôle Emploi (moyennes trimestrielles).

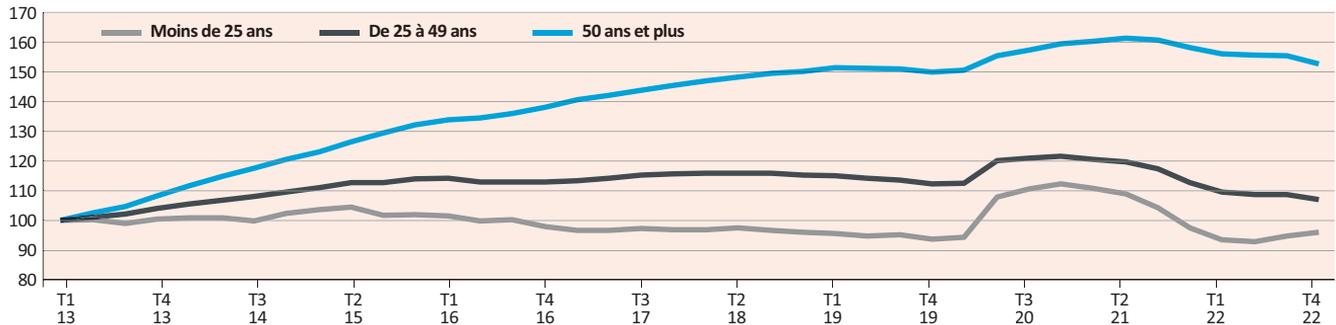
- (1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi. Ce phénomène induit une majoration de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans en Île-de-France. Ainsi, en excluant, les intermittents du spectacle, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans est relativement plus faible en Île-de-France qu'en France métropolitaine.
- (2) Le code du travail précise en son article L5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font pas systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par sexe en catégories A, B, C

Base 100 au 1^{er} trimestre 2013 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Source : Dares, Pôle emploi.

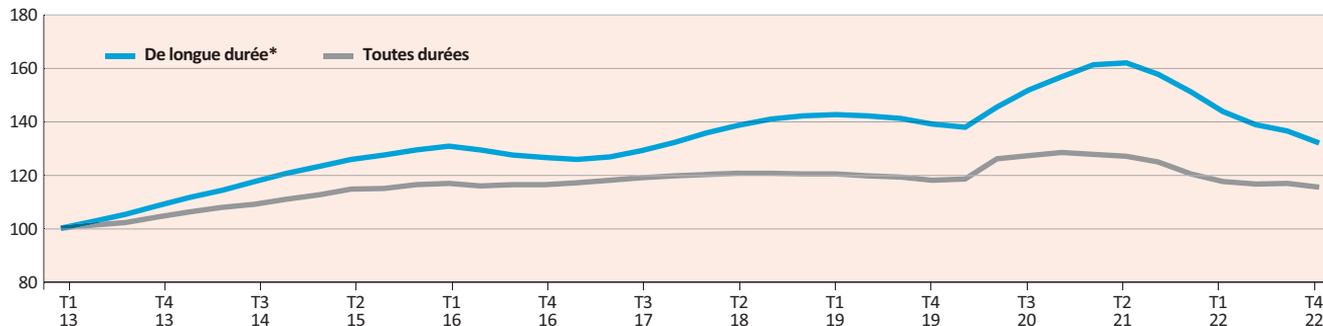
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par classe d'âge en catégories A, B, C

Base 100 au 1^{er} trimestre 2013 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)

Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription en catégories A, B, C

Base 100 au 1^{er} trimestre 2013 - Données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO)



Source : Dares, Pôle emploi. * Longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022

Données brutes, en %

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	13,9	17,9	17,3	18,4	14,8	24,2	17,8	21,2	18,2	15,7
BEP, CAP (V)	12,0	26,9	22,0	24,1	16,9	21,9	20,1	24,4	20,2	30,0
Bac, BTN, BT, BP (IV)	15,2	24,1	20,1	23,4	17,6	22,2	21,4	22,7	20,3	22,8
Bac + 2 ans (III)	12,0	13,9	13,9	14,0	13,4	11,6	13,6	13,2	13,0	13,0
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	46,9	17,2	26,7	20,1	37,3	20,1	27,1	18,5	28,3	18,5
Ensemble	100	100	100	100						

Source : Dares, Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022

Données brutes, en %

										
Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V bis)	+6,8	+8,1	+8,6	+10,4	+9,9	+4,8	+6,2	+7,8	+7,3	+6,2
BEP, CAP (V)	-7,9	-8,3	-5,7	-6,6	-10,0	-9,3	-8,2	-9,3	-8,3	-9,5
Bac, BTN, BT, BP (IV)	-7,6	-6,0	-5,5	-5,8	-9,5	-7,9	-7,4	-9,2	-7,4	-7,3
Bac + 2 ans (III)	-9,4	-6,7	-7,0	-6,6	-10,4	-8,2	-8,7	-8,5	-8,3	-7,6
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	-4,2	-1,1	-3,3	-3,2	-4,5	-1,1	-3,8	-4,1	-3,5	-2,7
Ensemble	-4,4	-3,6	-3,0	-2,9	-5,3	-4,1	-4,6	-4,9	-4,2	-5,3

Source : Dares, Pôle emploi.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022

Selon le sexe, en %

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	20,2	16,1	18,2
BEP, CAP (V)	22,7	17,6	20,2
Bac, BTN, BT, BP (IV)	20,2	20,5	20,3
Bac + 2 ans (III)	12,1	13,9	13,0
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	24,8	31,9	28,3
Ensemble	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Selon l'âge, en %

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	9,2	15,6	27,2	18,2
BEP, CAP (V)	18,9	18,9	23,4	20,2
Bac, BTN, BT, BP (IV)	37,9	19,7	15,3	20,3
Bac + 2 ans (III)	13,3	13,5	11,8	13,0
Bac + 3 ans ou plus (I et II)	20,7	32,3	22,3	28,3
Ensemble	100	100	100	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022

Données brutes, en %

										
Durée d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	34,3	38,8	38,0	42,1	38,1	37,0	37,9	39,7	37,7	38,3
De 6 mois à moins d'1 an	16,2	18,2	17,6	18,6	17,3	17,5	17,3	18,1	17,5	16,9
De 1 à moins de 2 ans	17,3	19,1	18,7	18,0	17,9	18,4	18,5	18,2	18,2	18,1
De 2 à moins de 3 ans	8,4	8,7	8,9	7,8	8,5	8,7	8,6	8,3	8,5	8,7
3 ans et plus ⁽¹⁾	23,8	15,2	16,8	13,5	18,2	18,4	17,7	15,7	18,1	18,0
Demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾	93 389	44 499	43 720	34 622	49 536	75 727	47 122	42 194	430 808	2 303 386

Source : Dares, Pôle emploi.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

Âge et sexe des demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾ en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022

Données brutes, en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	52,2	46,8	49,8	48,9	49,5	53,3	51,1	50,0	50,7	47,2
Femmes	47,8	53,2	50,2	51,1	50,5	46,7	48,9	50,0	49,3	52,8
Moins de 25 ans	2,2	5,7	4,0	5,3	2,8	3,9	3,9	4,7	3,8	5,7
25 à 49 ans	57,0	58,2	57,1	57,4	55,5	58,4	56,9	57,8	57,3	56,8
50 ans et plus	40,7	36,1	39,0	37,4	41,8	37,6	39,2	37,5	38,9	37,5

Source : Dares, Pôle emploi.

(2) Un demandeur d'emploi est dit de longue durée s'il est inscrit à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Domaine professionnel du métier recherché par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, au 4^e trimestre 2022

Données brutes

Domaine professionnel											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
A : Agriculture, marine, pêche	1 348	1 657	1 384	1 064	782	1 066	763	978	9 043	212 888	4 %
B : Bâtiment, travaux publics	9 904	6 694	6 213	6 033	5 377	14 428	6 931	7 261	62 839	362 455	17 %
C : Électricité, électronique	133	190	210	191	144	252	147	191	1 459	13 841	11 %
D : Mécanique, travail des métaux	626	1 107	1 863	751	554	1 259	613	1 048	7 822	111 401	7 %
E : Industries de process	736	1 565	1 168	1 067	547	1 046	754	992	7 876	161 809	5 %
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	2 051	938	754	698	857	2 206	1 013	979	9 495	48 477	20 %
G : Maintenance	2 158	3 014	2 680	2 409	2 086	3 934	2 284	2 858	21 423	151 089	14 %
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	775	580	808	547	716	532	507	546	5 010	28 623	18 %
J : Transports, logistique et tourisme	10 580	16 120	10 222	15 437	9 418	22 907	12 651	14 815	112 151	562 986	20 %
K : Artisanat	364	186	196	147	179	294	186	183	1 734	10 367	17 %
L : Gestion, administration des entreprises	23 615	14 327	15 174	12 544	17 982	18 938	14 640	14 380	131 600	590 858	22 %
M : Informatique et télécommunications	5 548	2 464	3 356	2 500	4 796	3 981	3 435	2 790	28 870	85 505	34 %
N : Études et recherche	1 846	387	772	646	1 000	591	737	400	6 380	26 243	24 %
P : Admin publique, prof juridiques, armée et police	2 426	653	732	572	954	1 131	805	576	7 850	38 126	21 %
Q : Banque et assurances	2 087	1 073	1 157	846	1 629	1 681	1 363	1 182	11 018	36 974	30 %
R : Commerce	22 343	14 013	13 497	10 557	16 194	18 217	13 614	12 648	121 083	661 540	18 %
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	14 068	6 955	6 800	5 610	7 705	14 251	7 886	7 352	70 627	366 840	19 %
T : Services aux particuliers et aux collectivités	19 586	15 883	14 769	13 266	15 332	28 264	15 301	16 674	139 075	845 153	16 %
U : Communication, information, art et spectacle	53 436	5 657	6 938	4 971	15 062	16 904	11 495	4 975	119 437	321 355	37 %
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	8 430	7 144	6 485	5 689	6 186	9 493	6 507	6 218	56 152	363 752	15 %
W : Enseignement, formation	3 736	1 217	1 544	1 181	1 949	2 139	1 630	1 243	14 639	79 850	18 %
Z : Non renseigné ou autre	2 710	1 620	1 731	1 346	1 701	2 829	1 906	1 715	15 556	66 078	24 %
Ensemble des domaines	188 506	103 444	98 454	88 072	111 151	166 342	105 168	100 003	961 140	5 146 209	19 %

Source : Dares, Pôle emploi, traitement Drets Île-de-France - Sese.

Le domaine professionnel est un regroupement en 22 postes des « Familles Professionnelles » (FAP). Celles-ci sont une nomenclature de métiers construite pour faciliter le rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement. Les familles professionnelles sont déclinées en 224, 87 ou 22 postes.

Évolution de la demande d'emploi selon le domaine du métier recherché en catégories A, B, C, entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022

Données brutes, en %

Domaine professionnel										
A : Agriculture, marine, pêche	+3,0	-2,8	-2,8	-1,8	-2,3	-4,5	-2,8	-8,5	-2,7	-5,5
B : Bâtiment, travaux publics	-3,4	-3,7	+0,5	-1,0	-4,3	-3,7	-7,1	-4,2	-3,5	-6,7
C : Électricité, électronique	-12,7	-13,9	-8,7	-11,7	+3,3	-10,7	-18,8	-10,5	-10,8	-12,8
D : Mécanique, travail des métaux	-8,0	-7,5	-10,7	-4,6	-7,1	-0,3	-16,0	-13,0	-8,5	-12,3
E : Industries de process	+2,8	-10,4	-4,1	-6,5	-8,5	-11,4	+1,1	-11,0	-6,9	-7,3
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	-6,3	-5,4	-2,8	-5,6	-8,3	-8,2	-9,9	-11,3	-7,5	-4,7
G : Maintenance	-6,0	-4,7	-3,3	+0,7	-5,7	-6,5	-3,5	-5,1	-4,5	-6,1
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	-6,6	-6,7	-1,2	-8,5	-6,9	-13,1	-16,6	-15,4	-8,9	-9,4
J : Transports, logistique et tourisme	-3,1	-5,7	-1,4	-3,3	-5,1	-3,8	-3,7	-3,7	-3,8	-5,5
K : Artisanat	-9,7	-1,1	+3,9	-4,6	-2,7	-15,8	-11,3	-6,6	-7,3	-5,0
L : Gestion, administration des entreprises	-6,0	-3,6	-4,0	-5,0	-6,1	-3,7	-4,8	-4,5	-4,8	-4,0
M : Informatique et télécommunications	-1,3	-0,1	-0,7	+1,1	-2,5	-2,0	-2,5	-3,0	-1,5	-1,5
N : Études et recherche	-5,6	-7,4	-15,2	-12,5	-9,6	-10,2	-6,4	-8,3	-9,0	-8,9
P : Admin publique, prof juridiques, armée et police	-2,5	-5,3	+1,2	+5,2	-9,3	+1,6	-1,0	-5,7	-2,3	-0,6
Q : Banque et assurances	-9,6	-6,5	-4,7	-0,5	-8,2	-5,9	-6,7	-6,1	-6,7	-4,3
R : Commerce	-5,5	-3,4	-4,0	-2,3	-6,2	-5,0	-5,1	-5,8	-4,8	-5,0
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	-7,0	-3,7	-2,2	-2,2	-6,4	-5,7	-6,2	-7,3	-5,5	-6,0
T : Services aux particuliers et aux collectivités	-9,8	-6,8	-6,4	-7,3	-9,9	-9,1	-9,3	-8,8	-8,6	-8,3
U : Communication, information, art et spectacle	-2,3	+5,2	-0,7	+2,6	-2,2	+3,1	+0,0	+2,0	-0,5	+0,7
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	-3,2	-2,0	-1,7	-2,8	-0,9	-2,7	-2,2	-1,3	-2,2	-4,4
W : Enseignement, formation	-6,8	-5,1	-4,3	-4,0	-4,7	-3,9	-4,9	-6,4	-5,2	-3,0
Ensemble des domaines	-4,4	-3,6	-3,0	-2,9	-5,3	-4,1	-4,6	-4,9	-4,2	-5,3

Source : Dares, Pôle emploi, traitement DRIEETS Île-de-France - Sese.

Les inscriptions et les sorties des demandeurs d'emploi

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé
entre janvier 2022 et décembre 2022,
en %

Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fin de contrat	19,6	17,7	18,4	17,0	18,5	15,1	18,0	16,1	17,6	19,1
Fin de mission d'interim	2,5	6,2	4,2	6,7	2,8	4,5	4,3	4,9	4,4	5,7
Démission	3,4	4,4	4,0	3,8	3,9	3,0	3,7	3,5	3,7	4,7
Rupture conventionnelle	10,7	8,6	9,3	7,7	11,0	6,7	9,1	7,8	8,9	7,5
Licenciement économique	2,2	2,0	2,3	2,1	2,5	2,0	2,2	2,3	2,2	1,4
Autre licenciement	6,7	10,2	9,5	9,2	9,1	7,6	8,7	9,4	8,6	7,2
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	6,7	6,0	6,8	6,2	6,3	6,7	6,8	6,2	6,5	5,5
Retour d'inactivité ⁽²⁾	13,7	16,1	15,8	16,0	14,7	16,0	15,4	16,4	15,4	17,4
Réinscription rapide ⁽³⁾	18,4	14,9	14,8	16,6	16,5	18,0	16,2	16,3	16,7	16,3
Autres motifs ⁽⁴⁾	8,4	6,3	7,4	7,4	7,2	11,8	7,8	9,8	8,5	7,0
Motif indéterminé	7,6	7,5	7,5	7,4	7,5	8,7	7,8	7,4	7,7	8,1
Total (effectif)	210 939	128 360	119 477	123 681	135 461	202 511	130 076	129 493	1 179 998	6 233 127

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022, en %

Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	19,3	18,8	19,7	18,5	21,2	13,8	18,1	16,6	18,1	17,7
Entrée en stage ou en formation	9,7	11,1	11,0	11,2	10,7	11,0	10,6	11,6	10,8	11,9
Arrêt recherche d'emploi	5,5	7,2	6,9	6,8	6,4	5,6	6,1	6,4	6,3	8,6
Défaut d'actualisation	46,8	46,4	46,9	43,3	44,0	51,5	47,5	47,1	47,0	44,7
Radiation administrative	6,9	7,9	5,7	9,7	7,2	8,5	7,1	8,9	7,7	9,4
Autres cas de sortie ⁽²⁾	11,9	8,6	9,7	10,5	10,5	9,6	10,6	9,4	10,2	7,6
Total (effectif)	218 329	131 266	122 254	125 494	140 610	209 077	134 615	133 709	1 215 354	6 467 059

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022, en %

Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	
Fin de contrat	16,6	18,5	24,1	16,9	10,7	17,6
Fin de mission d'interim	6,0	2,6	5,9	4,2	2,9	4,4
Démission	3,6	3,8	4,4	3,8	1,9	3,7
Rupture conventionnelle	8,9	8,8	3,6	10,3	10,4	8,9
Licenciement économique	2,4	2,0	0,7	2,0	5,2	2,2
Autre licenciement	9,5	7,6	5,7	8,6	12,7	8,6
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	6,4	6,5	16,8	4,2	1,4	6,5
Retour d'inactivité ⁽²⁾	13,0	17,9	12,2	16,7	14,4	15,4
Réinscription rapide ⁽³⁾	17,4	16,0	12,4	17,1	21,2	16,7
Autres motifs ⁽⁴⁾	8,7	8,3	7,3	8,6	9,9	8,5
Motif indéterminé	7,5	8,0	7,0	7,6	9,5	7,7
Total (effectif)	598 190	581 808	252 194	752 625	175 179	1 179 998

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail. (2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation. (3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...). (4) Fin d'activité non salariée, retour en France, recherche d'un autre emploi.

Sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C, selon le motif, le sexe et l'âge

Données brutes, stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022, en %

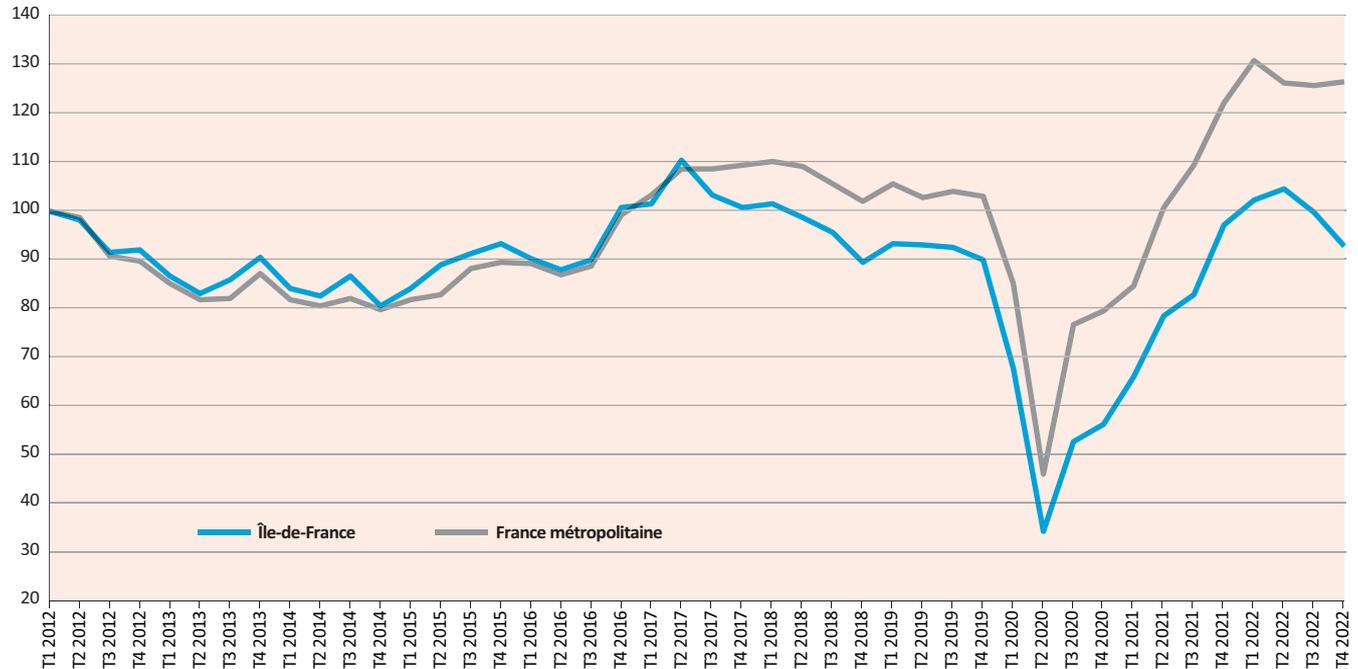
Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	18,0	18,1	13,4	20,6	14,2	18,1
Entrée en stage ou en formation	10,0	11,5	9,9	11,9	8,0	10,8
Arrêt recherche d'emploi	4,1	8,4	3,8	2,2	21,9	6,3
Défaut d'actualisation	48,4	45,6	58,8	46,4	37,5	47,0
Radiation administrative	9,2	6,2	7,8	7,5	8,4	7,7
Autres cas de sortie ⁽²⁾	10,3	10,2	6,3	11,5	10,0	10,2
Total (effectif)	615 009	600 345	228 289	755 191	231 874	1 215 354

Source : Dares, Pôle emploi. (1) Uniquement celles connues de Pôle emploi. (2) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Les offres d'emploi de Pôle emploi

Évolution du nombre d'offres collectées* par Pôle emploi

Données CVS-CJO, base 100 au 1^{er} trimestre 2012

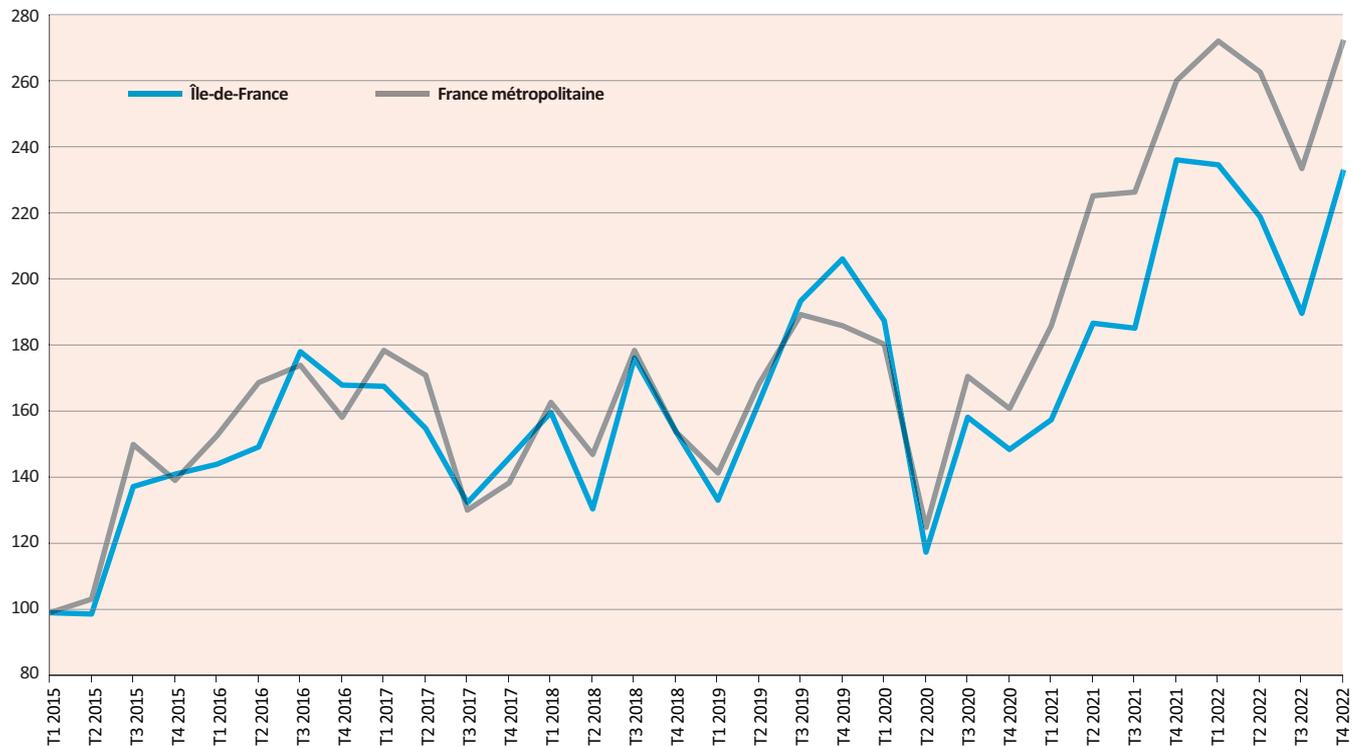


Source : Dares, Pôle emploi.

(*) Ensemble des offres directement déposées à Pôle emploi.

Évolution du nombre d'offres diffusées* par Pôle emploi

Données brutes, base 100 au 1^{er} trimestre 2015



Source : Pôle emploi. (*) Ensemble des offres déposées directement à Pôle emploi et des offres transmises par des sites partenaires. La nature et le nombre des sites partenaires varient au cours du temps.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon le type de contrat par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	234 215	49 436	69 422	41 752	88 955	51 119	41 276	36 152	612 002	3 989 715
Dont (en %)										
CDI	67,9	54,2	41,1	63,5	68,7	61,3	64,0	64,9	62,6	50,7
CDD de plus de 6 mois	9,3	18,3	8,8	12,6	9,0	11,1	16,8	11,8	11,0	12,2
CDD de moins de 6 mois	11,9	16,2	42,3	15,0	17,1	17,6	13,1	15,1	17,4	21,9
Intérim	10,9	11,3	7,8	8,8	5,2	10,0	6,1	8,2	9,1	15,1

Source : Dares, Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi selon la catégorie socioprofessionnelle du métier demandé par département

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022)

										
Catégorie socioprofessionnelle, en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	16,6	30,9	18,1	27,3	14,1	27,6	19,8	31,1	20,3	33,2
Employés de commerce et de services	18,8	37,2	17,2	24,2	20,7	19,3	32,1	25,4	22,1	29,2
Employés administratifs	9,8	7,1	39,4	8,7	13,9	10,7	11,1	10,0	13,6	7,9
Professions intermédiaires	33,0	17,7	17,0	27,1	29,3	23,0	23,4	23,3	26,9	20,6
Cadres*	21,9	7,1	8,3	12,6	22,0	19,4	13,6	10,2	17,1	9,1
Total nombre d'offres	234 215	49 436	69 422	41 752	88 955	51 119	41 276	36 152	612 002	3 989 715

Source : Dares, Pôle emploi.

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Offres d'emploi collectées selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022), en %

Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	57,4	9,6	11,4	21,7	100
Employés de commerce et de services	66,5	12,4	17,8	3,2	100
Employés administratifs	39,4	9,2	42,3	9,1	100
Professions intermédiaires	66,5	12,7	12,6	8,1	100
Cadres*	75,9	9,3	11,6	3,1	100
Total	62,6	11,0	17,4	9,1	100

Source : Dares, Pôle emploi.

Offres d'emploi collectées selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle

Données brutes (stock cumulé entre janvier 2022 et décembre 2022), en %

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	95,5	2,7	1,8	100
Employés de commerce et de services	71,3	19,5	9,2	100
Employés administratifs	65,4	4,1	30,5	100
Professions intermédiaires	89,0	3,0	8,0	100
Cadres*	90,2	1,9	7,9	100
Total	83,4	6,5	10,1	100

Source : Dares, Pôle emploi.

* La catégorie « cadres », qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.



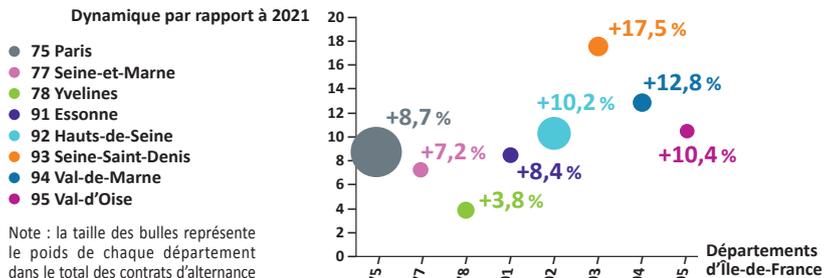
CHIFFRES CLÉS 2023

POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Politiques de l'emploi et de la cohésion sociale

222 327 contrats d'alternance enregistrés en Île-de-France en 2022 (+ 9,7 % par rapport à 2021)

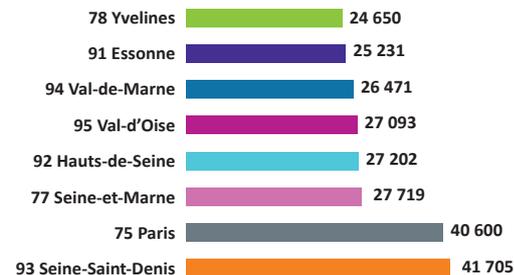
Répartition des contrats d'alternance par département en 2022 et dynamique par rapport à 2021 (en %)



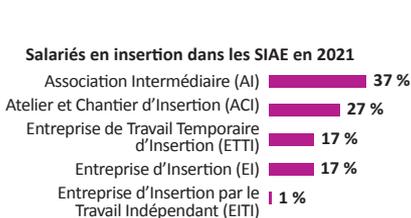
Note : la taille des bulles représente le poids de chaque département dans le total des contrats d'alternance en Île-de-France en 2022.

Lecture : en 2022, sur les 222 327 contrats d'alternance (195 677 contrats d'apprentissage et 26 650 contrats de professionnalisation) enregistrés en Île-de-France (IDF), 34,7 % d'entre eux ont été enregistrés à Paris ; le nombre de contrats à Paris a augmenté de 8,7 % par rapport à 2021.

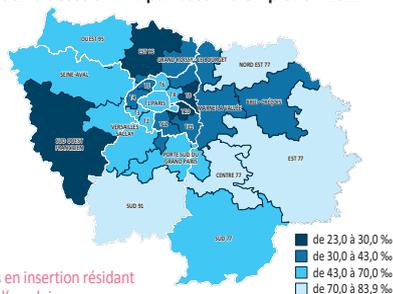
240 671 entrées en formation des demandeurs d'emploi, en Île-de-France, en 2021



L'insertion par l'activité économique en Île-de-France en 2021



Taux d'accès à l'IAE par bassin d'emploi en 2021



Source : ASP/Dares, Pôle emploi 2021.

Le taux d'accès à l'IAE est calculé en rapportant le nombre de salariés en insertion résidant dans le bassin au nombre de DEFM de catégorie A de chaque bassin d'emploi.

Autres indicateurs clés

- **18 290** entrées en emplois aidés en IDF en 2021 dont **6 150** dans le secteur non marchand (PEC) et **12 140** dans le secteur marchand (CUI-CIE Jeunes)
- **364 094** allocataires RSA, en 2021, en Île-de-France, dont **près d'1/4** en Seine-Saint-Denis
- **68** missions locales franciliennes ont accompagné **180 266** jeunes en 2021
- **98** entreprises adaptées, en 2022 en Île-de-France, dont **2/3** dans 5 secteurs d'activité (activité administrative, aménagement paysager,...)



► Le site du ministère sur les dispositifs de politique de l'emploi.

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids (en %)	Évolution 2021 / 2020 (en %)	
	2021	2021	Île-de-France / France	Île-de-France	France métr.
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDÉ					
Contrats uniques d'insertion secteur marchand (CUI-CIE jeunes), hors avenants de reconduction*	12 140	70 943	17,1	-	-
Formation en alternance	202 690	835 849	24,2	45,3	37,2
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	173 925	717 068	24,3	53,8	39,7
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats débutés au cours de l'année)	28 765	118 781	24,2	-6,7	7,2
<i>dont contrats de professionnalisation jeunes < 26 ans</i>	16 954	65 667	25,8	-17,9	-5,1
Insertion par l'activité économique**	17 103	<i>nd</i>	-	25,9	<i>nd</i>
Association intermédiaire (AI)	6 491	<i>nd</i>	-	8,5	<i>nd</i>
Entreprise d'insertion (EI)	2 793	<i>nd</i>	-	30,1	<i>nd</i>
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	3 346	<i>nd</i>	-	39,0	<i>nd</i>
Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)	128	<i>nd</i>	-	-	<i>nd</i>
Atelier et chantier d'insertion (ACI)	4 345	<i>nd</i>	-	42,5	<i>nd</i>
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDÉ					
Apprentis du secteur public	6 985	21 598	32,3	60,0	44,4
Parcours emploi compétences hors avenants de reconduction	6 150	58 604	10,5	73,7	70,4
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	240 671	1 304 319	18,5	62,5	43,6
Nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation***	130 779	461 190	28,4	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (EPIDE)	391	2 848	13,7	15,3	29,7
École de la 2 ^e Chance***	3 304	15 268	21,6	14,6	7,6
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes en mission locale					
Garantie Jeunes	21 672	158 563	13,7	-10,9	-6,1
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	68 664	418 531	16,4	-2,3	3,9
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle (entrées dans l'année)****	9 182	32 224	-	-	-
Activité partielle (cumul salariés placés en activité partielle sur l'année)*****	5 111 415	14 128 660	36,2	-	-

nd : non disponible.

* Dans le cadre de la mise en œuvre du plan #1jeune, 1 solution, les CUI-CIE jeunes ont été mis en place au cours de l'été 2020. Ainsi les données comptabilisent les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les TH jusqu'à 30 ans inclus entrés en CUI-CIE en 2020. Cette définition est concordante avec la circulaire du 28 septembre 2020 sur les contrats aidés.

** Chiffres AI, ETTI et EITI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition en 2021.

Chiffre ACI : nombre de salariés en insertion ayant un premier contrat dans les ACI en 2021.

Chiffre EI : nombre de salariés nouvellement embauchés en 2021.

*** Les données nationales d'entrées en E2C et celles du nombre de stagiaires engagés en formation via le FNE Formation concernent la France entière (et non la France métropolitaine).

**** Les données disponibles couvrent la période de janvier 2021 à juin 2021.

***** L'activité partielle a été massivement mobilisée pour faire face aux effets économiques de la crise sanitaire et le calcul d'évolution 2020-2021 n'a pas de sens.

Les emplois francs

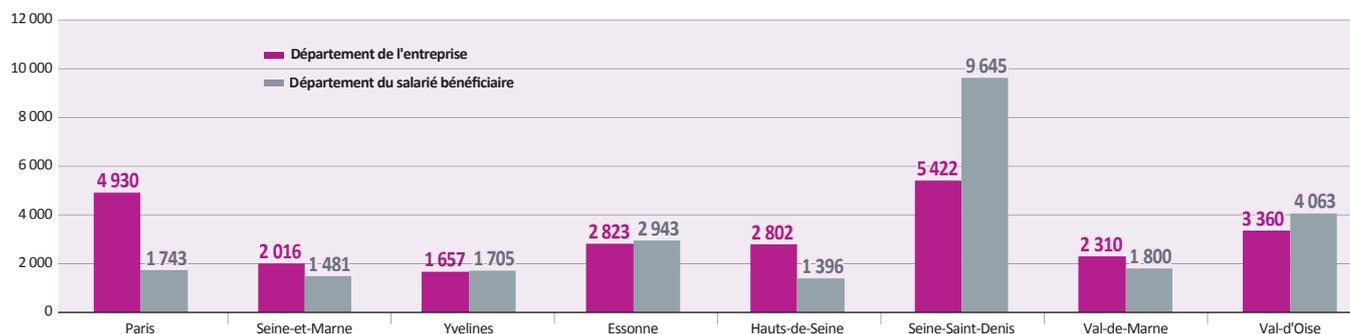
Nombre de demandes enregistrées et acceptées pour des emplois francs

Département du salarié	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine	Part de l'Île-de-France
Nombre de demandes acceptées entre avril 2018 et décembre 2022	1 743	1 481	1 705	2 943	1 396	9 645	1 800	4 063	24 776	87 715	28,2%
dont nombre de demandes acceptées en 2022	459	349	386	626	311	1 878	428	875	5 312	23 686	22,4%

Source : SISP - Pôle emploi extraction du 09/01/2023.

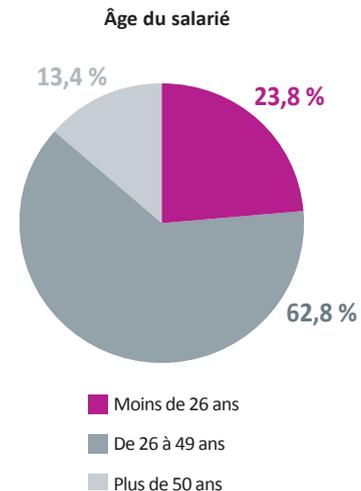
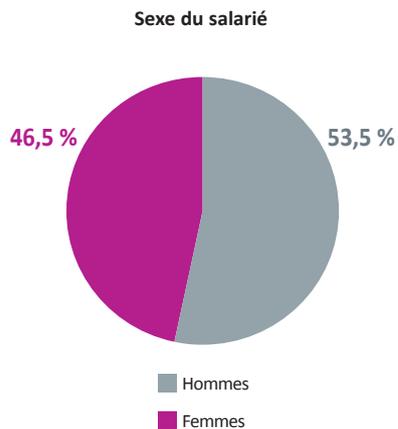
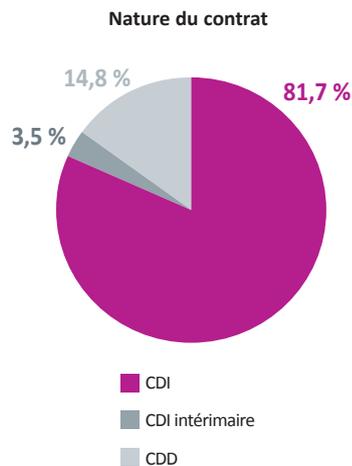
Le dispositif d'emploi franc, expérimenté depuis le 1^{er} avril 2018 et généralisé au 1^{er} janvier 2020, permet à une entreprise ou à une association de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un demandeur d'emploi résidant dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV).

Répartition des demandes d'aides acceptées selon le lieu de l'entreprise et du salarié **entre avril 2018 et décembre 2022**



Source : SISP - Pôle emploi extraction du 09/01/2023.

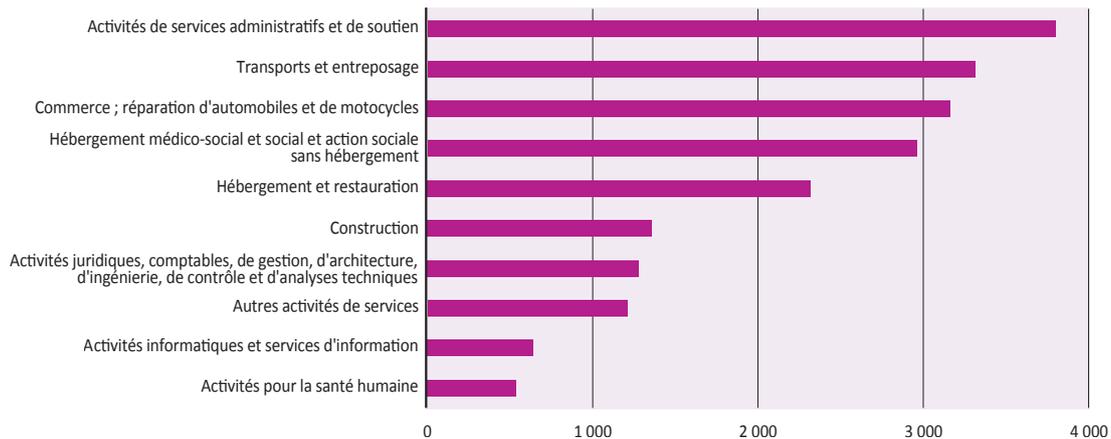
Demandes d'aides emplois francs acceptées entre avril 2018 et décembre 2022



Source : SISP - Pôle emploi extraction du 09/01/2023.

Demandes d'aides emplois francs acceptées entre avril 2018 et décembre 2022

Secteurs d'activité des entreprises



Source : SISF - Pôle emploi extraction du 09/01/2023.

Les emplois aidés

Entrées en Parcours Emploi Compétences (PEC) en 2021

Effectifs et %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	1 074	714	966	642	516	945	647	646	6 150	58 604
Femmes	57,3	63,0	61,6	61,5	59,7	75,1	77,1	65,0	64,9	67,5
Moins de 26 ans	38,5	37,0	22,7	39,9	36,2	32,3	37,4	38,1	34,7	44,1
50 ans et plus	16,4	14,7	15,4	11,1	17,1	16,9	13,4	12,5	14,9	15,6
Bénéficiaires de minima sociaux	28,6	29,8	58,9	18,2	29,3	21,8	25,3	23,1	30,5	24,0
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	<i>22,4</i>	<i>23,5</i>	<i>56,7</i>	<i>14,2</i>	<i>23,8</i>	<i>17,1</i>	<i>20,4</i>	<i>18,6</i>	<i>25,8</i>	<i>18,9</i>
Travailleurs handicapés	8,6	10,2	6,1	5,6	6,8	3,8	4,3	5,6	6,4	10,6
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	38,1	52,4	54,5	42,4	40,7	36,9	47,6	38,2	43,8	48,6
Inscrits à Pôle emploi	84,5	87,8	95,1	80,2	93,2	93,0	89,0	83,4	88,5	90,4
Inscrits à Pôle emploi depuis 2 ans et plus	27,3	25,2	21,4	25,7	33,5	30,1	26,1	27,6	26,8	30,0

Source : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2022 - Traitement DRIETS Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en PEC présents au 31 décembre 2021

Effectifs au 31/12/2021

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	141	333	97	132	22	62	43	190	1 020	19 807
Départements & Région	6	184	206	110	0	90	0	74	670	1 675
Établissement scolaire	ss	8	ss	0	0	0	ss	0	15	1 613
Association	847	260	390	404	270	718	482	357	3 728	32 765
Établissement sanitaire public	ss	11	ss	33	20	10	ss	9	185	5 576
Autres établissements	251	26	234	27	178	149	57	53	975	3 940
Total	1 249	822	963	706	490	1 029	651	683	6 593	65 376

Source : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2022 - Traitement DRIETS Île-de-France. ss : secret statistique.

Entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI-CIE Jeunes) en 2021*

Effectifs et %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	2 814	1 702	1 018	1 678	1 304	1 208	834	1 582	12 140	70 943
Femmes	50,0	43,4	46,4	39,5	38,5	38,8	42,2	40,5	43,2	44,1
Bénéficiaires de minima sociaux	1,8	2,8	2,9	1,8	3,5	2,7	2,8	2,0	2,4	2,3
<i>Dont bénéficiaires du RSA</i>	1,5	2,4	2,6	1,4	3,1	2,2	2,6	1,8	2,1	2,0
Travailleurs handicapés	0,9	1,3	3,2	0,9	1,4	1,0	0,7	0,6	1,2	1,9
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveaux V, Vbis et VI)	28,0	38,7	38,3	38,1	35,5	36,4	38,4	40,4	35,7	39,8
Inscrits à Pôle emploi	37,6	73,1	61,6	52,1	65,9	70,6	55,0	50,4	55,8	76,5
En contrat à durée indéterminée	84,3	77,0	79,3	82,9	80,2	72,8	77,6	82,2	80,3	65,4
En contrat à temps plein	67,8	76,2	73,7	81,0	82,4	81,0	74,7	77,1	75,9	77,2
Entrants dans un étab. de moins de 10 salariés	32,4	46,5	48,6	37,6	33,9	41,7	37,1	38,2	38,6	54,6

Source : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2022 - Traitement DRIETS Île-de-France.

* Dans le cadre de la mise en œuvre du plan #1jeune, 1 solution, les CUI-CIE jeunes ont été mis en place au cours de l'été 2020. Ainsi les données comptabilisent les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les TH jusqu'à 30 ans inclus entrés en CUI-CIE en 2020. Cette définition est concordante avec la circulaire du 28 septembre 2020 sur les contrats aidés.

Répartition des entrées selon le secteur d'activité de l'employeur

En %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	0,0	0,6	ss	0,0	0,0	0,0	ss	0,1	1,9
Industrie	3,0	7,3	10,4	15,6	5,6	7,7	5,2	10,2	7,8	13,0
Construction	1,4	7,5	5,7	6,7	3,4	8,4	7,3	7,2	5,4	8,6
Commerce de gros et de détail	15,4	33,0	25,4	25,0	13,0	17,2	27,7	21,9	21,7	23,0
Transports et entreposage	6,0	4,8	2,3	6,2	7,7	21,7	9,1	12,1	8,3	4,8
Hébergement et restauration	36,8	25,5	29,6	19,8	19,3	18,6	25,1	26,6	26,4	24,5
Information & communication	5,6	2,6	0,6	2,1	19,9	2,3	3,2	1,5	4,8	2,1
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	1,8	1,9	3,0	ss	4,4	3,1	1,9	ss	2,3	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	23,2	9,2	10,2	13,3	18,9	12,2	12,5	9,3	14,7	12,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,1	3,9	7,9	5,3	4,5	3,6	4,8	5,2	4,3	4,0
Autres activités de services	4,5	4,3	4,3	4,6	3,3	5,2	3,2	4,2	4,3	4,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Dares, ASP - données arrêtées au 31 octobre 2022 - Traitement DRIETS Île-de-France. ss : secret statistique.

L'alternance

Entrées en contrats de professionnalisation en 2021

Données d'avril 2022 selon le département de l'établissement employeur

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	11 805	1 587	1 909	1 417	5 845	2 636	2 111	1 455	28 765	118 781
Répartition par sexe										
Hommes	43,0	54,2	54,2	50,9	46,1	51,2	45,6	53,6	46,9	51,9
Femmes	57,0	45,8	45,8	49,1	53,9	48,8	54,4	46,4	53,1	48,1
Part des contrats avec salariés reconnus travailleurs handicapés	1,4	1,4	1,6	2,9	1,4	2,0	1,7	2,0	1,6	2,2
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,4	0,8	0,8	0,6	0,3	0,3	0,3	0,7	0,4	1,1
18-21 ans	21,8	25,7	21,4	25,0	16,6	25,0	21,9	22,4	21,4	24,7
22-25 ans	38,0	28,8	28,6	31,4	48,4	32,2	31,9	26,8	37,1	29,5
26-29 ans	12,0	10,3	10,9	10,4	11,5	10,1	11,2	11,7	11,4	10,9
30-44 ans	22,6	28,0	29,6	26,6	19,9	26,2	27,3	28,2	24,0	26,5
45 ans et plus	5,2	6,4	8,7	5,9	3,3	6,3	7,4	10,2	5,6	7,4
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau bac + 3 et plus	38,2	14,2	25,8	23,1	57,0	26,9	28,0	19,4	36,4	26,1
Niveau bac + 2	12,0	12,6	13,2	11,8	10,4	8,9	11,4	10,4	11,4	16,9
Niveau baccalauréat	27,7	32,7	26,6	31,0	18,9	29,9	28,3	29,7	26,6	29,0
Niveau CAP ou sans diplôme	22,0	40,4	34,4	34,1	13,7	34,3	32,3	40,6	25,6	28,0
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	66,9	60,5	61,8	62,2	72,1	61,3	61,8	61,0	65,8	56,9
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	19,7	23,3	24,0	26,2	6,8	16,9	24,0	23,2	18,0	21,9
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	13,4	16,2	14,2	11,6	21,1	21,8	14,2	15,8	16,1	21,3
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	20,0	11,5	15,8	13,6	9,6	12,6	10,4	13,3	15,1	16,4
Contrat à durée déterminée	79,3	84,3	81,5	85,7	89,1	85,7	88,7	86,5	83,7	79,3
Intérim	0,7	4,2	2,7	0,7	1,2	1,7	0,9	0,2	1,2	4,3

Source : Extrapro, Dares / DRIEETS Île-de-France.

Entrées en contrats de professionnalisation en 2021

Données d'avril 2022 selon le département de l'établissement employeur

En %										
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,0
Industrie	2,5	3,9	11,3	4,5	9,7	6,8	5,7	3,9	5,4	13,8
Construction	0,8	7,1	6,2	4,2	2,9	2,2	4,0	2,2	2,5	5,0
Commerce	13,0	40,0	20,4	29,7	14,3	27,3	28,2	26,1	19,2	19,9
Transports, entreposage	9,1	9,2	6,3	9,3	3,1	11,4	6,9	14,0	8,0	5,2
Hébergement restauration	2,0	0,6	1,1	0,5	0,9	0,5	0,4	2,0	1,3	1,9
Information et communication	9,6	0,9	4,5	2,4	16,0	5,4	4,9	3,0	8,6	5,1
Activités financières et d'assurance	5,1	1,7	5,3	2,2	8,3	4,2	4,8	1,5	5,2	4,3
Activités immobilières	1,9	0,6	0,7	1,3	1,4	0,7	0,5	0,3	1,3	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	26,5	20,0	24,0	26,5	31,2	25,2	26,3	28,4	26,9	27,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12,7	13,2	15,5	15,4	9,2	12,7	14,9	15,1	12,6	10,7
Autres activités de services	16,7	2,8	4,6	4,1	3,1	3,6	3,5	3,4	8,9	5,2
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	24,5	26,8	26,1	29,5	16,9	26,2	26,7	26,1	23,8	31,4
De 20 à 49 salariés	13,1	9,2	12,2	13,5	9,5	12,7	16,6	10,6	12,2	14,5
De 50 à 99 salariés	7,2	22,5	8,4	14,8	9,5	12,1	7,1	9,3	9,5	12,4
De 100 à 249 salariés	25,0	13,8	10,8	9,2	15,0	11,6	12,7	27,9	18,6	14,1
250 salariés et plus	22,7	18,4	36,4	24,5	43,8	27,6	29,2	19,6	28,5	21,1
non déterminé	7,6	9,4	6,1	8,6	5,2	9,8	7,8	6,4	7,3	6,5

Source : Extrapro, Dares / DRIEETS Île-de-France.

* Estimations DRIEETS Île-de-France.

Entrées en contrats de professionnalisation en 2022

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	9 382	1 547	1 634	1 484	5 251	3 524	2 087	1 741	26 650	119 253
Répartition par sexe										
Hommes	58,6	42,6	45,2	48,9	53,1	43,8	52,1	45,7	51,9	47,9
Femmes	41,4	57,4	54,8	51,1	46,9	56,2	47,9	54,3	48,1	52,1
Part des contrats avec salariés reconnus travailleurs handicapés	1,4	1,3	1,5	2,0	2,1	1,6	2,4	2,4	1,7	2,5
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	0,5	1,2	1,0	0,3	0,2	0,4	0,3	0,8	0,5	1,2
18-21 ans	19,3	17,5	17,9	19,9	12,8	18,1	15,7	17,3	17,3	21,6
22-25 ans	33,8	22,0	29,0	27,8	46,2	28,4	26,5	19,0	32,7	26,1
26-29 ans	11,6	11,2	10,4	11,1	11,1	12,6	12,4	9,7	11,5	10,5
30-44 ans	28,2	37,3	33,3	33,2	25,4	31,6	35,0	35,7	30,3	31,0
45 ans et plus	6,5	10,9	8,3	7,8	4,2	8,8	10,1	17,5	7,8	9,6
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau bac + 3 et plus	35,2	15,2	28,2	24,0	55,0	20,3	26,3	13,2	32,8	21,6
Niveau bac + 2	11,3	12,8	13,2	11,0	9,9	9,6	10,4	7,8	10,7	13,4
Niveau baccalauréat	30,4	28,8	28,9	31,8	20,9	32,7	27,6	26,7	28,3	30,3
Niveau CAP ou sans diplôme	23,1	43,2	29,7	33,1	14,1	37,4	35,7	52,3	28,2	34,7
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	68,4	59,8	70,7	59,6	71,2	54,8	74,1	53,3	66,0	57,4
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	21,7	17,2	17,3	24,0	5,6	17,6	14,4	27,1	17,2	22,5
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	9,8	23,0	12,0	16,4	23,2	27,5	11,4	19,6	16,8	20,1
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	28,3	18,2	17,8	13,8	11,9	13,9	17,4	10,7	19,1	18,7
Contrat à durée déterminée	71,2	79,7	79,4	81,4	87,1	77,4	80,9	87,1	78,5	75,8
Intérim	0,4	2,1	2,8	4,9	1,0	8,7	1,7	2,2	2,3	5,5

Source : Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation (SIP), Dares / DRIEETS Île-de-France.

Note : à compter de 2022, les nouveaux contrats de professionnalisation ne sont plus enregistrés sur le système Extrapro.

Le système d'information a connu une refonte et les bases de données, telles que diffusées jusqu'alors, cessent d'être actualisées.

Entrées en contrats de professionnalisation en 2022

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,9
Industrie	2,6	6,9	6,6	5,1	7,8	3,9	4,1	3,0	4,6	12,5
Construction	0,9	7,2	7,1	4,8	3,7	2,0	4,8	3,5	3,0	5,2
Commerce	10,1	19,5	18,8	18,7	11,4	13,0	17,8	19,2	13,5	18,6
Transports, entreposage	11,1	19,1	8,2	13,4	3,6	21,4	15,9	5,8	11,4	6,7
Hébergement restauration	3,6	4,3	1,0	2,0	0,9	0,3	0,7	0,5	2,0	2,2
Information et communication	10,6	1,1	6,5	3,3	13,5	3,0	4,5	2,0	7,9	4,7
Activités financières et d'assurance	6,2	3,1	4,3	4,7	8,6	3,5	3,9	1,7	5,5	4,4
Activités immobilières	2,0	0,4	0,6	0,9	1,0	0,7	0,8	0,3	1,2	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	34,8	23,4	24,3	26,9	35,9	37,8	29,0	46,7	34,0	29,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12,1	10,9	17,8	16,3	11,1	11,6	15,0	12,2	12,6	10,5
Autres activités de services	6,0	4,0	4,7	3,9	2,5	2,8	3,3	4,9	4,3	3,9
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	21,5	20,0	22,5	23,1	15,0	22,8	19,3	18,4	20,1	27,3
De 20 à 49 salariés	11,4	8,8	11,3	9,8	7,6	13,6	11,0	7,4	10,4	13,3
De 50 à 99 salariés	6,1	11,7	9,7	9,1	8,1	6,8	4,9	8,7	7,4	11,5
De 100 à 249 salariés	21,2	18,8	12,2	14,3	12,8	9,8	16,0	32,2	17,3	13,7
250 salariés et plus	24,6	24,1	29,7	28,4	41,5	34,3	32,8	20,7	30,1	21,3
non déterminé	15,1	16,7	14,6	15,3	15,0	12,8	15,9	12,6	14,8	12,9

Source : Système d'Information sur les contrats de Professionnalisation (SIP), Dares / DRIEETS Île-de-France.

* Les données sur les effectifs salariés sont issues de FLORES 2020.

Note : à compter de 2022, les nouveaux contrats de professionnalisation ne sont plus enregistrés sur le système Extrapro. Le système d'information a connu une refonte et les bases de données, telles que diffusées jusqu'alors, cessent d'être actualisées.

Les contrats d'apprentissage en 2021

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de contrats débutés	59 253	12 255	15 132	12 286	34 493	16 137	13 908	10 461	173 925	717 068
Répartition par sexe										
Hommes	43,0	56,5	56,2	56,4	47,4	50,4	50,8	56,4	49,0	56,3
Femmes	57,0	43,5	43,8	43,6	52,6	49,6	49,2	43,6	51,0	43,7
Part des contrats avec apprentis reconnus travailleurs handicapés	0,9	0,9	0,9	1,1	0,9	0,9	0,9	0,6	0,9	1,3
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	3,6	18,2	12,3	12,2	3,2	5,8	7,3	13,1	7,0	19,5
18-20 ans	26,1	40,8	37,1	37,7	23,8	32,4	32,8	39,7	30,4	36,2
21-25 ans	60,8	34,9	43,7	43,1	62,9	52,2	51,0	39,6	53,8	37,7
26-29 ans	9,0	5,7	6,3	6,5	9,5	9,0	8,3	6,6	8,2	5,9
30 ans et plus	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,9	0,6	0,8
Répartition par niveau de diplôme préparé										
Mention complémentaire	0,7	0,9	0,7	0,7	0,4	0,4	0,7	0,8	0,6	1,4
Master professionnel*	41,6	15,4	28,4	24,8	51,3	32,4	31,0	18,1	36,2	20,0
Licence professionnelle*	26,1	19,4	19,9	21,5	22,7	22,4	22,2	20,1	23,1	18,6
BTS, DUT*	17,8	27,9	23,7	24,5	14,4	23,6	23,4	27,4	20,4	21,3
Baccalauréat professionnel*	6,5	15,3	12,2	12,8	5,5	9,5	10,0	15,2	8,9	15,2
CAP*	7,3	21,0	15,1	15,8	5,7	11,7	12,6	18,4	10,7	23,5

Source : SIA-Dares / DRIETS Île-de-France.

* ou diplôme équivalent.

Les contrats d'apprentissage en 2021

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	1,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2	2,3
Industrie	4,8	12,7	17,1	11,7	10,5	9,2	8,5	11,0	9,1	14,4
Construction	1,8	12,2	8,9	9,8	5,0	7,9	9,0	9,7	6,0	11,0
Commerce	15,5	26,9	22,7	22,9	14,2	22,2	22,8	24,6	18,9	22,1
Transports, entreposage	2,9	6,2	2,0	4,6	2,3	11,3	5,6	6,3	4,3	3,0
Hébergement restauration	6,9	6,3	5,6	3,9	2,8	3,3	3,5	5,9	5,1	6,0
Information et communication	12,8	2,8	6,7	4,9	15,5	6,3	6,5	4,3	9,9	4,9
Activités financières et d'assurance	8,7	3,0	3,6	3,4	10,6	6,1	6,3	2,4	7,1	4,1
Activités immobilières	3,7	2,3	2,2	2,3	3,0	1,6	2,6	2,1	2,9	2,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	23,1	11,1	15,0	19,3	25,9	15,1	17,8	17,0	20,3	14,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	10,6	6,5	8,8	8,7	6,2	10,4	9,4	8,2	8,9	7,9
Autres activités de services	9,0	8,9	6,9	8,2	4,0	6,5	8,0	8,3	7,4	7,8
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	40,4	47,2	39,8	38,2	23,9	32,5	37,5	44,0	36,7	49,3
De 20 à 49 salariés	11,2	11,6	10,3	12,2	10,1	11,5	10,9	13,8	11,2	12,0
De 50 à 99 salariés	6,7	8,8	7,5	8,1	8,3	6,7	7,4	8,2	7,5	7,3
De 100 à 249 salariés	10,0	7,9	7,9	9,8	11,5	9,9	8,1	6,8	9,6	7,5
250 salariés et plus	16,5	12,0	22,4	20,5	36,1	27,3	23,4	15,0	22,3	12,0
non déterminé	15,2	12,5	12,2	11,1	10,1	12,0	12,8	12,2	12,8	11,9

Source : SIA-Dares / DRIEETS Île-de-France.

* Contrats du secteur privé uniquement.

Les contrats d'apprentissage en 2022

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

										
Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de contrats débutés	67 829	13 293	16 058	13 366	39 211	18 535	15 975	11 410	195 677	809 723
Répartition par sexe										
Hommes	41,7	55,1	55,6	54,8	47,1	49,7	50,4	54,6	48,0	54,8
Femmes	58,3	44,9	44,4	45,2	52,9	50,3	49,6	45,4	52,0	45,2
Part des contrats avec apprentis reconnus travailleurs handicapés	0,8	0,9	1,1	0,9	0,9	0,8	0,8	0,6	0,8	1,5
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	3,7	18,9	13,5	12,8	3,2	5,8	6,7	13,2	7,1	19,7
18-20 ans	26,7	40,1	36,9	37,5	24,6	32,9	33,4	41,0	30,7	36,0
21-25 ans	60,4	35,0	42,8	42,4	62,5	52,0	50,7	39,7	53,6	37,3
26-29 ans	8,5	5,5	6,1	6,7	9,1	8,6	8,5	5,6	7,9	5,9
30 ans et plus	0,7	0,5	0,7	0,5	0,7	0,7	0,7	0,5	0,7	1,0
Répartition par niveau de diplôme préparé										
Mention complémentaire	0,7	0,9	0,5	0,7	0,3	0,5	0,6	0,7	0,6	1,2
Master professionnel*	44,0	15,7	29,7	25,0	52,4	33,5	31,3	19,1	37,8	20,9
Licence professionnelle*	24,0	20,2	20,6	22,2	21,6	22,6	22,4	21,7	22,5	19,3
BTS, DUT*	17,8	28,4	23,4	24,8	15,1	24,5	24,2	29,7	20,8	21,6
Baccalauréat professionnel*	6,2	15,0	12,3	13,1	5,3	8,2	9,9	13,3	8,5	15,0
CAP*	7,4	19,8	13,6	14,3	5,3	10,7	11,7	15,5	9,9	22,1

Source : SIA-Dares / DRIEETS Île-de-France.

* ou diplôme équivalent.

Les contrats d'apprentissage en 2022

Données de mai 2023 selon le département de l'établissement employeur

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Répartition par secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	1,2	0,4	0,3	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	2,2
Industrie	4,6	11,8	15,8	11,7	9,7	8,9	7,9	10,4	8,5	13,4
Construction	1,5	10,1	8,6	9,2	4,5	6,5	8,4	9,4	5,3	10,3
Commerce	16,9	26,5	22,0	23,1	14,7	22,5	22,5	24,7	19,4	21,6
Transports, entreposage	2,4	6,8	1,9	4,1	2,2	11,2	5,2	7,0	4,0	2,9
Hébergement restauration	7,3	7,2	5,9	4,7	3,5	3,6	4,0	5,6	5,5	6,5
Information et communication	13,3	2,8	6,8	4,6	15,5	6,8	6,7	3,7	10,2	5,0
Activités financières et d'assurance	8,6	3,4	3,9	3,3	10,9	6,5	6,0	2,6	7,2	4,2
Activités immobilières	3,4	2,2	2,3	2,0	2,4	1,9	2,8	2,4	2,7	2,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	24,9	11,3	14,8	20,1	26,0	14,9	18,9	14,6	21,0	14,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9,7	7,3	9,4	8,7	6,5	11,2	10,0	10,0	9,0	8,6
Autres activités de services	7,5	9,5	7,7	8,1	4,2	6,2	7,4	9,3	7,0	8,2
Répartition par taille de l'établissement employeur*										
Moins de 20 salariés	34,9	39,7	35,4	33,0	19,7	28,2	32,1	37,7	31,4	42,9
De 20 à 49 salariés	10,4	11,4	9,9	12,0	8,9	10,4	11,9	12,4	10,5	11,6
De 50 à 99 salariés	6,1	8,5	6,8	8,2	7,8	6,7	7,0	6,8	7,0	7,1
De 100 à 249 salariés	7,6	7,4	7,9	9,0	10,7	8,8	7,3	6,6	8,4	7,1
250 salariés et plus	15,2	12,8	20,0	19,1	32,6	25,2	20,7	13,0	20,4	11,3
non déterminé	25,9	20,1	20,0	18,8	20,2	20,7	21,0	23,6	22,3	20,0

Source : SIA-Dares / DRIEETS Île-de-France.

* Les données relatives aux effectifs salariés proviennent de FLORES 2020 et concernent les contrats du secteur privé.

La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi

Caractéristiques des stagiaires entrés en formation en 2021

Lieu de résidence des stagiaires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Effectifs et %										
Entrées en formation des personnes en recherche d'emploi	40 600	27 719	24 650	25 231	27 202	41 705	26 471	27 093	240 671	1 304 319
<i>Part des inscrits à Pôle emploi</i>	<i>89,5</i>	<i>87,6</i>	<i>88,6</i>	<i>88,6</i>	<i>90,4</i>	<i>85,3</i>	<i>87,6</i>	<i>86,5</i>	<i>87,9</i>	<i>89,2</i>
Répartition par sexe										
Hommes	47,6	50,2	50,7	50,8	46,4	51,5	49,0	50,2	49,5	49,4
Femmes	52,4	49,8	49,3	49,2	53,6	48,5	51,0	49,8	50,5	50,5
Répartition par âge										
Moins de 26 ans	16,1	22,8	19,8	21,7	16,4	24,6	20,0	22,3	20,5	23,2
Entre 26 et 44 ans	57,4	53,8	54,6	55,6	55,7	53,3	55,9	53,9	55,0	51,4
45 ans ou plus	26,5	23,4	25,6	22,7	27,9	22,1	24,1	23,8	24,5	25,4
Travailleurs handicapés	4,7	6,5	4,8	6,2	4,7	4,6	4,7	5,3	5,1	9,4
Répartition par niveau de diplôme										
Pas de diplôme obtenu (niveau VI ou bac non obtenu)*	12,9	16,3	16,5	16,3	13,0	20,1	16,5	17,7	16,2	14,0
BEP ou BEPC ou CAP (niveaux Vbis et V)	16,1	31,2	25,3	29,2	20,2	28,0	24,1	30,2	25,2	34,9
Bac et plus (niveaux IV, III, II et I)	67,5	49,8	56,0	51,4	64,5	47,3	56,1	49,3	55,5	47,9
<i>Non renseigné</i>	<i>3,5</i>	<i>2,7</i>	<i>2,2</i>	<i>3,0</i>	<i>2,2</i>	<i>4,7</i>	<i>3,3</i>	<i>2,8</i>	<i>3,2</i>	<i>3,2</i>
Répartition par durée de la formation										
Moins de 3 mois	57,8	58,0	57,5	57,9	56,9	58,2	57,2	58,6	57,8	58,9
De 3 à 6 mois	17,6	17,6	17,3	17,1	17,0	18,1	18,6	17,3	17,6	19,2
De 6 à 12 mois	17,5	18,6	18,7	18,7	19,4	18,2	17,9	18,0	18,3	16,8
12 mois et plus	7,0	5,8	6,5	6,3	6,7	5,6	6,3	6,1	6,3	5,1

Source : base Brest 2021 / Traitement Sese DRIEETS Île-de-France.

* La qualification des demandeurs d'emploi étant plus élevée en Île-de-France, ceux ayant un niveau IV (bac) mais qui n'ont pas obtenu leur diplôme sont intégrés à la catégorie « pas de diplôme obtenu », selon la nomenclature retenue pour la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Lecture : dans le département de Seine-Saint-Denis, 41 705 entrées en formation sont dénombrées en 2021 dont 51,5 % concernent des hommes et 48,5 % des femmes.

Formations suivies par les stagiaires selon le financeur principal de la formation en 2021

Lieu de résidence des stagiaires Effectifs et %	État	Régions	Pôle Emploi	POEC ⁽¹⁾	Opcos	CPF autonome ⁽²⁾	Stagiaires	Autres ⁽³⁾	Ensemble
Île-de-France	5 285	60 293	46 458	6 080	1 320	115 866	2 700	2 669	240 671
	2,2	25,1	19,3	2,5	0,5	48,1	1,1	1,1	100
Autres régions	17 959	349 816	285 570	34 505	1 012	345 374	12 122	17 290	1 063 648
	1,7	32,9	26,8	3,2	0,1	32,5	1,1	1,6	100
France métropolitaine	23 244	410 109	332 028	40 585	2 332	461 240	14 822	19 959	1 304 319
	1,8	31,4	25,5	3,1	0,2	35,4	1,1	1,5	100

Source : base Brest 2021 / Traitement Sese DRIEETS Île-de-France.

(1) Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives sont commandées conjointement par Pôle emploi et les Opcos.

(2) Entrants en formation CPF du champ Brest. Il s'agit principalement de demandeurs d'emploi car avec la mise en place du Parcours d'Achat Direct (PAD) en 2020, les chômeurs non-inscrits à Pôle emploi ne sont plus tous identifiés.

(3) Les financements classés « autres » sont essentiellement des financements de l'Agefiph et de collectivités territoriales autres que les régions.

Lecture : le Conseil Régional d'Île-de-France a financé 60 293 entrées de stagiaires en formation pour 2021, soit 25,1 % de l'ensemble des stagiaires financés en Île-de-France.

Caractéristiques du FNE (Fonds National de l'Emploi) - Formation en Île-de-France en 2021 et 2022

											
Effectifs et heures	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonnes	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Autres régions	France entière
Nombre de stagiaires engagés	34 425	7 053	8 630	7 100	33 475	24 122	9 468	6 507	130 779	330 412	461 190
Nombre d'établissements	2 293	505	482	395	997	434	438	390	5 932	25 639	31 571
Montant FNE engagé (€)	39 104 115	7 507 512	9 890 204	6 035 347	24 933 093	8 253 408	7 440 499	6 240 886	109 405 063	322 021 031	431 426 094
Montant moyen	1 136	1 065	1 146	850	745	342	786	959	837	975	935
Durée de formation engagée	1 387 307	329 709	485 781	274 742	1 048 167	458 485	291 588	313 111	4 588 891	17 206 239	21 795 130
Durée moyenne	40	47	56	39	31	19	31	48	35	52	47

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP de janvier 2023 (hors rattrapage 2020), traitement Sese DRIEETS.

Champ : entreprises localisées en Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en moyenne annuelle 2021-2022.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, en moyenne sur 2021 et 2022, 434 établissements ont mobilisé le FNE-Formation, pour engager en formation 24 122 stagiaires, pour un coût moyen de 342 euros et une durée moyenne de 19 heures.

Le FNE-Formation a pour objet initial la mise en œuvre de mesures de formation professionnelle visant à faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations consécutives aux mutations économiques et à favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en lien avec l'évolution technique des emplois ou des conditions de production.

Dans le cadre du Plan de relance, et afin de faire face à la crise COVID-19, le dispositif a été renforcé temporairement à partir de mars 2020 afin de répondre aux besoins des entreprises ayant placé une partie ou tous leurs salariés en Activité Partielle (AP) ou en Activité Partielle Longue Durée (APLD) (*Instructions du 9 avril 2020 et du 9 novembre 2020*).

En 2021, le FNE-Formation entend également appuyer les entreprises en difficulté et accompagner les salariés dans des parcours de formation structurés inscrits dans la durée. La nouvelle instruction a également vocation à renforcer l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (*Instruction du 27 janvier 2021*).

Caractéristiques des stagiaires engagés en formation dans le cadre d'un financement FNE en 2021 et 2022

Effectifs et %											
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	Autres régions	France entière
Nombre de stagiaires engagés	34 425	7 053	8 630	7 100	33 474	24 122	9 468	6 507	130 777	330 412	461 188
Hommes	46,3	34,3	33,3	34,1	44,3	36,3	38,0	32,4	40,5	35,6	37,0
Femmes	53,7	65,7	66,7	65,9	55,7	63,7	62,0	67,6	59,5	64,4	63,0
Ingénieurs et cadres	36,8	29,3	47,8	43,5	46,3	17,0	37,9	33,0	36,2	27,6	30,0
Techniciens et agents de maîtrise	13,5	16,9	17,1	17,9	21,8	4,9	16,2	21,7	15,3	21,7	19,9
Employés	45,2	37,3	24,7	24,1	24,1	67,9	36,7	35,3	39,9	31,3	33,7
Ouvriers qualifiés	1,1	6,0	4,0	7,5	3,2	5,7	3,3	3,1	3,6	7,2	6,2
Ouvriers non qualifiés	2,2	10,1	5,0	6,6	3,4	4,3	5,5	6,6	4,2	11,7	9,5
Moins de 26 ans	8,8	8,3	7,7	6,9	8,8	6,2	6,5	7,4	7,9	9,5	9,1
de 26 à 50 ans	74,6	69,4	72,3	71,8	70,8	68,4	68,3	70,5	71,3	70,1	70,4
Plus de 50 ans	16,6	22,3	20,0	21,2	20,4	25,4	25,2	22,1	20,9	20,4	20,5

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP de janvier 2023 (hors rattrapage 2020), traitement Sese DRIEETS.

Champ : entreprises localisées en Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en moyenne annuelle 2021-2022.

Lecture : en Seine-Saint-Denis, en moyenne sur 2021 et 2022, parmi les 24 122 stagiaires engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation, 68,4 % ont entre 26 et 50 ans.

Principaux secteurs d'appartenance des stagiaires en formation dans le cadre d'un financement FNE en 2021 et 2022

Code APE	Secteur d'activité	Nombre de stagiaires engagés	Part (%)	Part cumulée (%)
5110Z	Transports aériens de passagers	14 031	11 %	11 %
8010Z	Activités de sécurité privée	12 201	9 %	20 %
5610A	Restauration traditionnelle	6 094	5 %	25 %
6920Z	Activités comptables	6 036	5 %	29 %
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	4 295	3 %	33 %
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	4 054	3 %	36 %
7112B	Ingénierie, études techniques	3 800	3 %	39 %
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	2 951	2 %	41 %
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	2 939	2 %	43 %
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	2 422	2 %	45 %
7820Z	Activités des agences de travail temporaire	2 300	2 %	47 %
7010Z	Activités des sièges sociaux	2 012	2 %	48 %
8891A	Accueil de jeunes enfants	1 597	1 %	49 %
8559A	Formation continue d'adultes	1 498	1 %	51 %

Source : reporting qualitatif OPCO/DGEFP de janvier 2023 (hors rattrapage 2020), traitement Sese DRIEETS.

Champ : entreprises localisées en Île-de-France ayant passé une convention FNE-Formation en moyenne annuelle 2021-2022.

Lecture : en Île-de-France, en moyenne sur 2021 et 2022, 14 031 stagiaires engagés en formation dans le cadre du FNE-Formation travaillent dans le secteur du transport aérien de passagers; ils représentent 11 % de l'ensemble des stagiaires de la région ayant bénéficié du dispositif.

Le taux d'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Le taux d'accès à la formation selon les caractéristiques des stagiaires entrés en 2020

En %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Taux d'accès selon le type de formation										
Toute formation	6,7	7,8	7,8	7,6	6,8	7,9	7,4	8,0	7,4	9,4
Formation certifiante	2,7	3,4	3,4	3,4	3,0	3,2	3,3	3,7	3,2	3,9
Taux d'accès selon le sexe										
Hommes	6,3	7,8	7,8	7,5	6,5	7,5	6,9	7,5	7,2	9,2
Femmes	7,2	7,8	7,8	7,7	7,0	8,3	7,8	8,4	7,7	9,6
Taux d'accès selon la tranche d'âge										
Moins de 26 ans	7,3	9,1	8,9	8,7	7,4	10,8	8,1	9,2	8,8	10,7
De 26 à 50 ans	6,9	7,6	7,8	7,6	6,9	7,1	7,5	7,8	7,3	9,2
Plus de 50 ans	4,4	4,9	4,9	4,3	4,9	4,0	4,8	5,2	4,6	6,6
Taux d'accès des travailleurs handicapés	8,3	8,9	8,6	10,7	7,2	6,8	8,5	9,5	8,4	12,1
Taux d'accès selon le niveau de diplôme										
Niveau infra-bac et bac non obtenu	7,3	8,0	8,3	7,7	6,7	7,8	7,3	8,0	7,7	9,9
Niveau bac	8,5	8,5	8,1	8,3	7,5	9,4	8,2	9,4	8,6	10,2
Niveau bac + 2 et supérieur	6,1	7,1	7,2	7,2	6,7	7,3	7,1	7,3	6,9	8,3

Source : base Force, Dares.

Champ : demandeurs d'emploi, cohorte 2020, France entière.

Note : le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi se définit comme la probabilité pour un individu inscrit sur les listes de Pôle emploi d'entrer en formation à des échéances spécifiques déterminées.

Lecture : en 2020, le taux d'accès des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans en Seine-Saint-Denis s'élevait à 10,8 %, toutes formations confondues.

Taux de recours au CPF autonome par les demandeurs d'emploi en Île-de-France en 2021

Effectifs et %	Taux de recours au CPF*	Moyenne annuelle des demandeurs d'emploi	Entrées en formation CPF
Paris	12,5	226 703	28 270
Seine-et-Marne	14,2	123 944	17 630
Yvelines	13,6	116 159	15 750
Essonne	15,8	106 717	16 810
Hauts-de-Seine	13,7	137 893	18 910
Seine-Saint-Denis	14,3	192 360	27 550
Val-de-Marne	14,3	125 831	18 020
Val-d'Oise	14,8	120 680	17 910
Île-de-France	14,0	1 150 286	160 850
France entière	9,6	6 619 458	632 730

Source : Pôle emploi - STMT, données brutes / Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par Département - France et Île-de-France - Janvier 2021 à décembre 2021 - Entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par départements d'Île-de-France en 2021.

* Le taux de recours est estimé par le rapport entre le nombre d'entrées en formation en CPF et la moyenne annuelle des demandeurs d'emplois.

LECTURE : 14,3 % des entrées en formation des demandeurs d'emploi de Seine-Saint-Denis ont été financées par le CPF en 2021.

Le Compte Personnel de Formation (CPF) institué par la loi du 5 mars 2014 vise à favoriser l'accès de son titulaire à la formation professionnelle tout au long de sa vie. La loi du 5 septembre 2018 a cherché à renforcer cette capacité en ouvrant plus largement les formations accessibles et en monétisant des droits accumulés jusque-là en heures.

Suite à ce texte, le « Parcours Achat Direct » (PAD) est mis en place à compter du 25 novembre 2019. Il s'agit d'un nouveau mode d'inscription et de paiement des formations CPF. Le CPF devient « mon compte formation », une application mobile et un portail numérique où les salariés du privé, les indépendants et les chômeurs peuvent s'inscrire, directement et sans aucun intermédiaire, à une formation parmi l'offre éligible.

Évolution du nombre d'entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le compte personnel de formation autonome **entre 2020 et 2021**

	Nombre d'entrées CPF en 2020	Nombre d'entrées CPF en 2021	Coefficient multiplicateur 2020/2021
Paris	15 640	28 270	1,8
Seine-et-Marne	9 090	17 630	1,9
Yvelines	8 010	15 750	2,0
Essonne	8 550	16 810	2,0
Hauts-de-Seine	10 340	18 910	1,8
Seine-Saint-Denis	14 410	27 550	1,9
Val-de-Marne	9 660	18 020	1,9
Val-d'Oise	9 240	17 910	1,9
Île-de-France	84 940	160 850	1,9

Source : Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, données brutes.

Champ : entrées en formation des demandeurs d'emploi financées par le CPF par département d'Île-de-France en 2020 et 2021.

Lecture : le nombre d'entrants en formation CPF résidant en Essonne a été multiplié par 2 entre 2020 et 2021.

Le CPF s'adresse à :

- toutes les personnes de 16 ans et plus ;
- par dérogation, les jeunes de 15 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage, sont également concernés ;
- le Compte Personnel de Formation (CPF) est fermé à la date à laquelle son titulaire a fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, par exception au titre des activités bénévoles et de volontariat que le salarié exerce. Dès 65 ans, le compte CPF est automatiquement fermé pour les salariés ayant liquidés leurs droits à la retraite et n'ayant pas repris d'activité salariée.

Depuis 2020, les salariés ayant effectué une durée de travail supérieure ou égale à la moitié de la durée légale ou conventionnelle du travail sur l'ensemble de l'année 2019 ont acquis 500 euros par an pour se former (plafonné à 5 000 euros).

Pour les salariés peu ou pas qualifiés qui n'auraient pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme classé au niveau 3 (CAP, BEP), le montant annuel du crédit CPF est majoré à 800 euros (plafonné à 8 000 euros).

Peuvent être éligibles au CPF les formations suivantes :

- une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une attestation de validation de bloc de compétences faisant partie d'une certification professionnelle enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- une certification ou une habilitation enregistrée dans le Répertoire Spécifique (RS), dont la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) ;
- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) mentionnées au 3° de l'article L.6313-1 ;
- le bilan de compétences ;
- les actions de formation dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises mentionnées ayant pour objet de réaliser leur projet de création ou de reprise d'entreprise et pérenniser l'activité de celle-ci ;
- la préparation de l'épreuve théorique du Code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (permis B) et du groupe lourd.

Les diplômés aux professions sociales en 2021

Diplômes*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de diplômés	% de diplômés
DEAES** (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)	1 273	1 217	1 055	83
DEEJE éducateur de jeunes enfants	945	927	697	74
DEASS assistant de service social	399	395	340	85
CAFERUIS cadre intermédiaire	395	395	306	77
DEAF (Diplôme d'État d'Assistant Familial)	160	157	135	84
DEIS ingénierie sociale	50	49	42	84
TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)	44	43	43	98
DEMF médiation familiale	40	40	34	85
DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale)	13	13	11	85
DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique)	7	7	7	100
DEAES certificat de spécialité complémentaire	7	7	7	100
Total général	3 333	3 250	2 677	80

Source : DRIETS Île-de-France, département certification.

* Voie directe et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

** Le DEAES, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, remplace et fusionne le DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le DEAMP (Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique), en plus d'englober la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire, qui n'avait jusqu'à présent aucun diplôme propre.

Les diplômés aux professions sanitaires en 2021

Diplômés*	Nombre de candidats inscrits	Nombre de diplômés	Non admis	% de diplômés
DEI (diplôme d'État d'infirmier)	4 686	4 478	208	95,6
DEAS (aide soignant)	4 225	3 285	940	77,8
DEAP (auxiliaire puériculture)	2 677	2 215	359	82,7
DE Masseur-kiné	705	673	32	95,5
DE Ambulancier	604	552	52	91,4
DE Psychomotricien	437	429	8	98,2
DE Puéricultrice	276	202	74	73,2
DE Cadre de Santé	250	244	6	97,6
DE Ergothérapeute	228	177	51	77,6
DE Pédicure-Podologue	216	203	13	94,0
DE IADE	140	140	-	100,0
DE Manipulateur Radio	126	123	3	97,6
DE IBODE	106	85	21	80,2
DPPH (prép. pharmacie hospit.)	91	57	34	62,6
Total paramédical	14 767	12 863	1 801	87,1

Source : DRIEETS Île-de-France, département certification.

* Voie directe et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Ne sont pas compris dans ce tableau les diplômés étrangers autorisés à exercer (788 autorisations ont été notifiées en 2021).

Les missions locales

Les Missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2021, le territoire francilien était couvert par 68 missions locales.

Les jeunes suivis en 2021

Effectifs et %

	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
Nombre de missions locales	1	11	8	9	8	14	11	6	68
Nombre de jeunes en premier accueil	9 552	9 209	7 111	8 563	6 553	13 188	9 273	8 913	72 362
Jeunes entrés en PACEA (entrées initiales) ⁽¹⁾	8 347	8 716	7 011	8 138	6 059	14 022	7 929	8 442	68 664
Jeunes entrés en Garantie Jeunes ⁽²⁾	2 512	2 555	1 810	2 791	1 828	4 479	2 656	3 041	21 672
Nombre de jeunes accompagnés ⁽³⁾	21 178	21 660	19 206	21 025	16 475	36 212	22 200	22 310	180 266
Répartition par sexe									
Hommes	57,9	53,7	54,8	53,0	57,3	54,2	55,1	54,1	54,9
Femmes	42,1	46,3	45,2	47,0	42,7	45,8	44,9	45,9	45,1
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	5,5	9,7	7,1	8,1	6,7	5,7	5,8	6,7	6,8
18-21 ans	49,7	55,4	50,2	51,4	48,9	52,6	52,2	53,1	51,9
22-25 ans	44,3	34,4	41,7	39,7	42,3	39,8	40,8	39,5	40,2
26 ans et plus	0,5	0,5	1,0	0,8	2,2	1,9	1,2	0,7	1,1
Répartition par niveau scolaire ⁽⁴⁾ à l'entrée									
Niveau bac + 2 minimum	15,9	9,9	12,4	11,4	15,6	9,8	12,3	10,1	11,9
Niveau baccalauréat	41,9	47,5	45,2	47,1	47,2	50,4	47,4	48,5	47,2
Niveau CAP/BEP	20,8	25,4	22,7	23,2	20,4	20,9	22,1	22,4	22,2
Sans diplôme	21,4	17,1	19,7	18,3	16,8	18,8	18,2	19,0	18,7

Source : I-milo décembre 2022.

- (1) Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis 2017. Ce cadre d'accompagnement s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement. Il est précédé d'un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune qui permet d'identifier la situation, les besoins ou les attentes du jeune. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une période maximale de 24 mois consécutifs. Il ouvre droit à une allocation ponctuelle selon la situation et les besoins du jeune, qui ne peut pas excéder le montant mensuel du RSA hors forfait logement.
- (2) La Garantie Jeunes est un dispositif créé fin 2013 pour offrir un accompagnement renforcé aux jeunes de moins de 26 ans en risque d'exclusion sociale. Depuis 2017, la GJ constitue l'une des phases du PACEA, mise en œuvre selon le profil et les besoins du jeune. La Garantie Jeunes s'adresse prioritairement aux jeunes de 18-25 ans, qui ne sont « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET) et qui sont en situation de grande précarité. La Garantie Jeunes se compose à la fois d'une garantie à une première expérience professionnelle et d'une garantie de ressources en tant qu'appui de l'accompagnement. L'accompagnement se déroule sur une période d'un an renouvelable par tranche de 6 mois.
- (3) Jeunes accompagnés : jeunes ayant bénéficié, au cours des douze derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un événement au sein du réseau des missions locales, de type entretien individuel, information collective ou atelier.
- (4) Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'Insertion par l'Activité Économique* (SIAE) dans les départements en 2021

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	13	7	5	6	9	5	5	10	60
Entreprise d'Insertion (EI)	44	13	18	14	35	37	20	13	194
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	7	4	6	4	7	9	6	5	48
Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)*	38	15	13	25	17	47	20	26	201
Total	102	39	42	49	68	98	51	54	503

Source : ASP Extranet IAE.

* Y compris 2 ACI pénitentiaires situés en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.

Salariés en insertion dans les SIAE** en 2021

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	2 355	1 619	1 756	1 892	1 597	779	680	1 038	11 716
Entreprise d'Insertion (EI)	1 091	440	759	284	1 028	1 212	459	130	5 403
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	924	557	297	697	864	1 155	628	305	5 427
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	1 732	1 047	572	1 049	736	1 473	818	979	8 406
Total	6 102	3 663	3 384	3 922	4 225	4 619	2 585	2 452	30 952

Source : ASP Extranet IAE.

* Y compris 2 ACI pénitentiaires situés en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.

** Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE, les salariés ayant travaillé dans la structure (ACI, EI) ou mis à disposition via la structure (AI, ETTI, EITI) au cours de l'année 2021.

Salariés en Équivalent Temps Plein d'insertion (ETP)** en 2021

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	545	263	240	375	303	153	176	257	2 312
Entreprise d'Insertion (EI)	609	223	398	143	524	619	216	62	2 796
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	387	159	108	254	359	410	243	118	2 036
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	663	345	210	453	301	583	287	337	3 180
Total	2 203	990	957	1 225	1 487	1 765	923	773	10 324

Source : ASP Extranet IAE.

* Y compris 2 ACI pénitentiaires situés en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.

** Calcul des ETP : dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion. Dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures. Dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures. Dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Salariés en insertion embauchés par les SIAE en 2021

Nombre de salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 333	828	1 197	1 081	889	420	348	395	6 491
Entreprise d'Insertion (EI)	556	217	369	171	539	620	258	63	2 793
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	495	382	203	423	499	762	400	182	3 346
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)*	822	572	323	540	364	686	413	625	4 345
Total	3 206	1 999	2 092	2 215	2 291	2 488	1 419	1 265	16 975

Source : ASP Extranet IAE.

* Y compris 2 ACI pénitentiaires situés en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.



► Synthèse thématique n°104, L'Insertion par l'Activité Economique de 2017 à 2021 : la croissance d'un secteur qui se transforme.

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE* en 2021

En %									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	33,9	48,3	41,0	45,8	26,4	33,8	36,9	48,1	38,2
Seniors (50 ans et plus)	23,3	23,4	17,8	21,9	19,1	22,1	17,6	26,0	22,1
Jeunes (moins de 26 ans)	13,2	14,2	29,5	18,5	14,5	19,5	18,3	17,0	17,5
Sans emploi depuis deux ans et plus	46,4	43,4	29,6	44,0	40,3	44,4	52,2	41,8	43,1
Bénéficiaires du RSA	31,8	43,3	23,8	32,1	26,8	30,0	31,6	27,0	31,0
Bénéficiaires de l'ASS	2,4	3,2	2,3	2,8	2,7	2,9	2,7	2,4	2,7
Bénéficiaires de l'AAH	2,0	1,5	1,1	1,8	1,5	1,1	1,2	0,7	1,5
Total	6 380	3 663	3 384	3 923	4 234	4 621	2 643	2 452	31 300

Source : ASP Extranet IAE.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE* en 2021

En %									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	24,2	23,7	25,2	27,6	29,8	29,6	28,4	35,4	27,6
Emploi de transition	11,3	19,0	16,0	14,8	12,8	13,6	14,3	8,6	13,6
Sorties positives	22,6	18,6	27,6	25,9	28,7	20,4	24,7	22,2	23,6
Autres sorties	42,0	38,7	31,2	31,8	28,8	36,4	32,6	33,8	35,2
Nombre total de sorties prises en compte	1 635	873	706	800	1 102	1 261	776	650	7 803

Source : ASP Extranet IAE.

* Y compris 2 ACI pénitentiaires situés en Seine-et-Marne et dans l'Essonne.

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure.

ETTI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.

AI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 heures dans les 12 mois qui précèdent la sortie.

Les entreprises adaptées

Les entreprises adaptées par département en 2022⁽¹⁾

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'entreprises (EA)	13	7	12	6	24	14	12	10	98
Nombre d'ETP financés ⁽²⁾	646,4	127,0	273,4	151,3	564,6	765,5	201,1	334,6	3 063,8
Enveloppe financière des aides	21,1 %	4,1 %	8,9 %	4,9 %	18,4 %	25,0 %	6,6 %	10,9 %	100 %

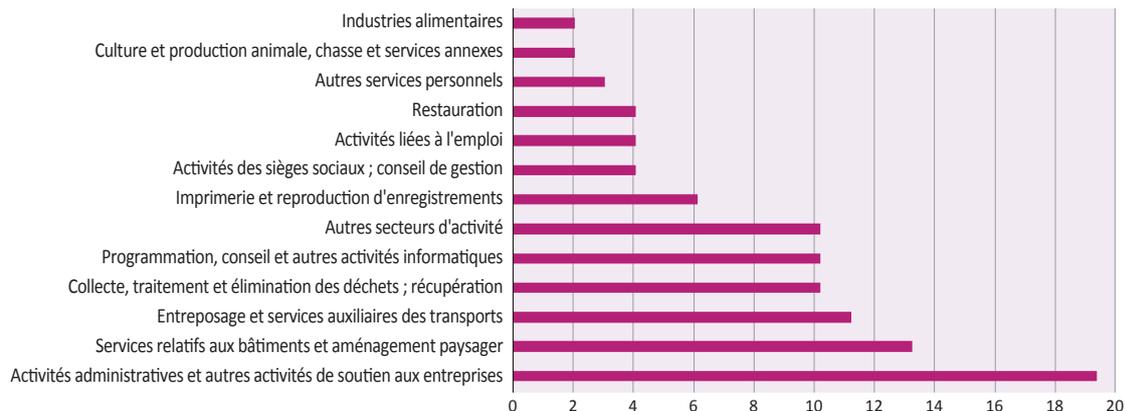
Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2022.

(1) Le cadre de référence est défini par l'instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019.

(2) Le nombre d'Équivalents Temps Plein (ETP) financés comptabilise les aides au poste socle, les aides au poste CDD-T et le nombre d'ETP en EATT.

Une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire (employeurs privés et publics), soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs totaux.

Principaux secteurs d'activité des entreprises adaptées en 2022 (%)



Source : DRIEETS Île-de-France, département Solidarités Emploi 2022.

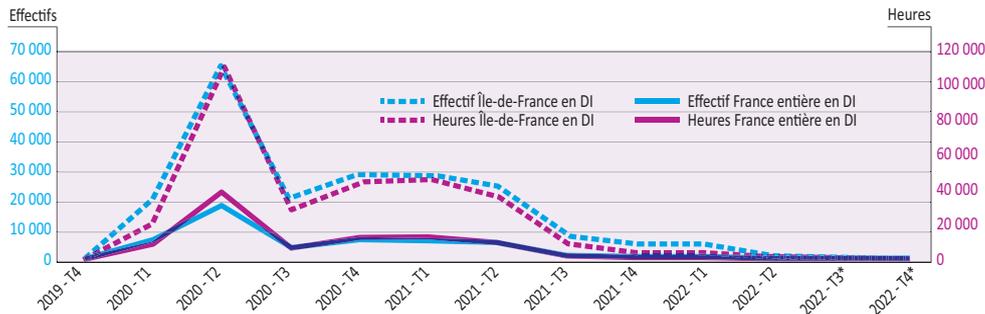
L'activité partielle

Effectifs et heures indemnisées par l'activité partielle (base 100 T4 2019)

	IDF			France entière		
	Nombre de DI	Effectif en DI	Heures en DI	Nombre de DI	Effectif en DI	Heures en DI
2019-T4	100	100	100	100	100	100
2020-T2	62 321	63 978	111 660	35 709	17 796	38 357
2020-T4	32 092	28 038	44 034	16 102	6 513	12 321
2021-T4	4 390	4 715	4 518	1 687	973	1 057
2022-T4*	1 010	611	446	590	287	250

Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé. * Données provisoires.

Évolution en indice (base 100 T4 2019) des effectifs et heures indemnisés par l'activité partielle



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares.

Champ : France entière ; salariés du secteur privé. * Données provisoires.

Lecture : Le nombre d'heures et d'effectifs indemnisés ont augmenté respectivement de 346 % et 511 % en Île-de-France entre le T4-2019 et le T4-2022.

Source : Dares.

Activité partielle / chômage partiel, extraction avril 2022.

Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

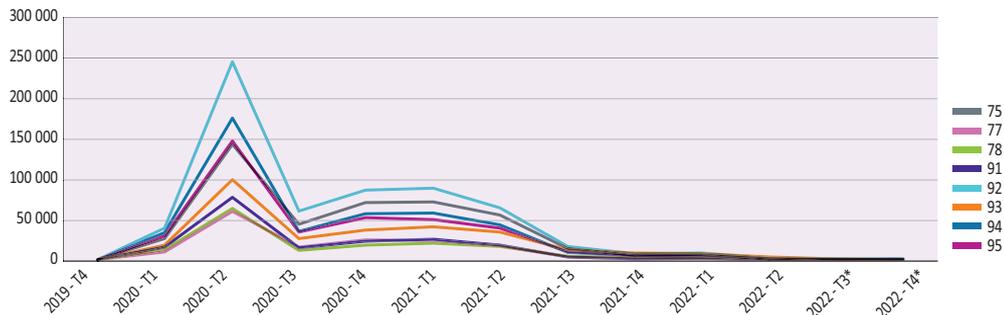
Activité partielle / chômage partiel

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. Les entreprises disposent d'un délai pour déposer leurs Demandes d'Indemnisation (DI) après avoir placé leurs salariés en activité partielle. En complément des données administratives (DAP et DI), les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) des entreprises sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisation qui seront déposées a posteriori par les entreprises. Cette estimation mobilisant les DSN est réalisée pour les deux derniers trimestres de diffusion.



► L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées. Références.

Évolution par département des heures indemnisées (indice base 100 T4 2019)



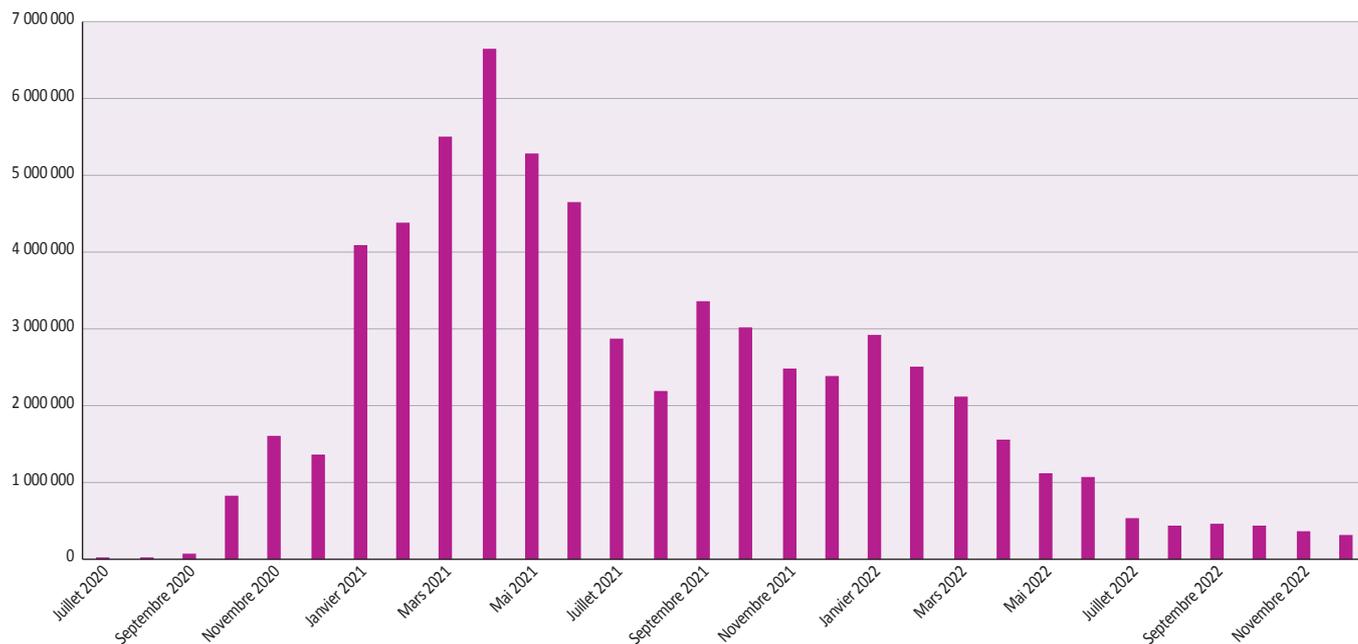
Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé. * Données provisoires.
 Lecture : le nombre d'heures indemnisées a augmenté de 336 % entre le T4-2019 et le T4-2022 dans le Val-d'Oise.

Répartition par secteur des heures indemnisées en Île-de-France en 2022, en millions d'heures



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares. Champ : France entière ; salariés du secteur privé. * Données provisoires.
 Lecture : en 2022, deux tiers des heures indemnisées sont attribuées aux secteurs du commerce, des activités spécialisées et de l'industrie manufacturière.

Évolution des heures indemnisées en APL depuis juillet 2020, en millions d'heures



Source : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares.
Champ : France entière ; salariés du secteur privé.

Minima sociaux

Les allocataires des minima sociaux d'insertion au 31 décembre 2021

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Allocataires RSA ⁽¹⁾	68 213	32 720	27 237	30 159	33 317	87 694	47 516	37 238	364 094	1 726 500
Prime d'activité ⁽¹⁾	101 430	86 240	70 386	74 615	70 046	119 170	78 900	73 361	674 148	4 458 700
Allocataires AAH ⁽¹⁾	31 589	19 913	15 296	16 985	19 636	29 461	18 456	15 790	167 126	1 207 500
Allocataires ASS	11 189	5 146	4 934	4 185	6 851	11 879	7 003	6 433	57 620	291 800

Source : Cnaf et MSA ; Pôle Emploi.

(1) Note : pour les données Cnaf la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une allocation destinée à garantir un revenu minimum à ses bénéficiaires, qu'ils aient ou non la capacité de travailler. Le terme « allocataire » se réfère à un foyer (comparable, par exemple, aux ménages selon l'Insee) plutôt qu'à un individu. Ainsi, comptabiliser les allocataires implique de compter les foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles).

- L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail.
- L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, justifiant au moins 5 années d'activité salariée dans les 10 ans précédant la rupture de leur contrat de travail.

La prime d'activité est versée sous conditions aux ménages à ressources modestes en complément des revenus salariaux.

La protection des personnes vulnérables en 2021

Les mesures d'aide sociale départementale en décembre 2021

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine*
Aides sociales aux personnes âgées ⁽¹⁾	28 341	17 733	14 060	13 565	18 221	24 876	20 840	13 965	151 601	1 422 798
Aides sociales aux personnes âgées à domicile	15 865	11 011	6 857	5 834	9 049	16 657	12 373	7 635	85 281	776 761
Aides sociales à l'accueil des personnes âgées ⁽¹⁾	12 476	6 722	7 203	7 731	9 172	8 219	8 467	6 330	66 320	646 037
Aides sociales aux personnes handicapées ⁽¹⁾	14 488	9 260	9 523	9 375	9 311	13 562	8 081	8 109	81 709	569 560
Aides sociales aux personnes handicapées à domicile	9 292	6 384	6 266	6 407	6 275	10 747	5 321	6 019	56 711	411 117
Aides sociales à l'accueil des personnes handicapées ⁽¹⁾	5 196	2 876	3 257	2 968	3 036	2 815	2 760	2 090	24 998	158 443

Source : DREES, Enquête Aide sociale.

(1) Totalise un nombre de mesures d'aide sociale et non d'individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide.

* Total estimé.

Note : un bénéficiaire d'une aide sociale aux personnes âgées ou aux personnes handicapées est une personne ayant des droits ouverts au 31 décembre, hormis pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Dans ce cas, ce sont des personnes payées au titre du mois de décembre qui sont dénombrées.



► Mandataires judiciaires à la protection des majeurs handicap.gouv.fr.

Personnes prises en charge par des mandataires au 31 décembre 2021**

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de personnes prises en charge par des mandataires individuels	3 692	2 620	1 362	954	2 670	2 146	1 924	1 731	17 099	100 104
Nombre de personnes prises en charge par des services mandataires	5 556	4 930	4 223	4 448	3 435	4 043	3 492	2 951	33 078	382 827
Nombre total de personnes prises en charge par des mandataires individuels et des services mandataires	9 248	7 550	5 585	5 402	6 105	6 189	5 416	4 682	50 177	479 363

Source : DGCS (extrait du panorama statistiques 2022 DREES).

** Personnes prises en charge en situation de handicap et/ou dépendantes.

Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs exercent à titre habituel les mesures de protection des majeurs (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mesure d'accompagnement judiciaire) que le juge des tutelles leur confie. Il existe trois catégories d'exercice de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs : les services mandataires, les mandataires exerçant à titre individuel et les mandataires exerçant leur activité en qualité de préposé d'établissement. Les personnes en situation de handicap ou de dépendance peuvent être prises en charge :

- par un service mandataire : celui-ci est chargé de recruter un intervenant pour le compte du bénéficiaire. Il prend en charge les éléments administratifs courants (rédaction de contrat de travail, établissement de la fiche de paie, déclaration à l'Urssaf) ;
- par un mandataire individuel : professionnel en charge de l'accompagnement social, administratif, juridique et financier des personnes bénéficiaires, il exerce sur le mode libéral.



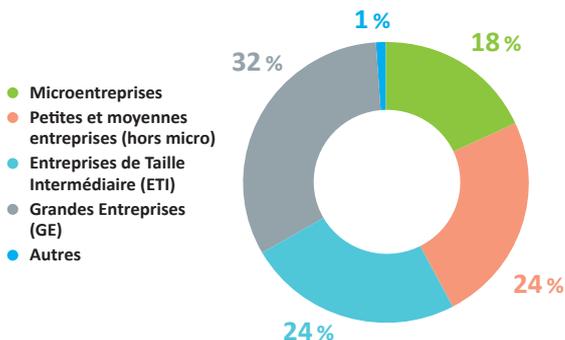
CHIFFRES CLÉS 2023

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

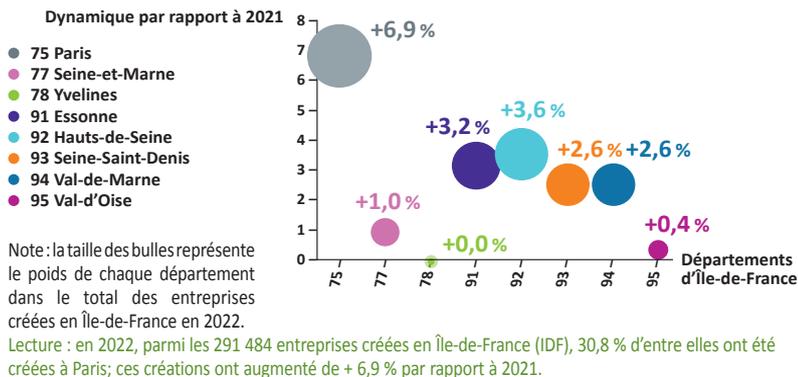
Activité économique

291 484 créations d'entreprises en Île-de-France en 2022 (+ 3,5 % par rapport à 2021)

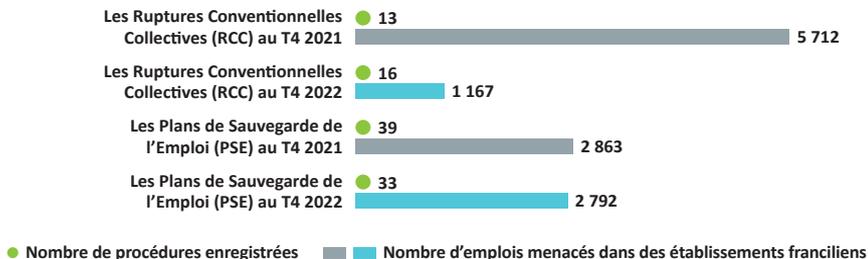
Répartition des effectifs par catégorie d'entreprises en Île-de-France en 2020



Répartition des créations d'entreprises par département en 2022 et dynamique par rapport à 2021 (en %)



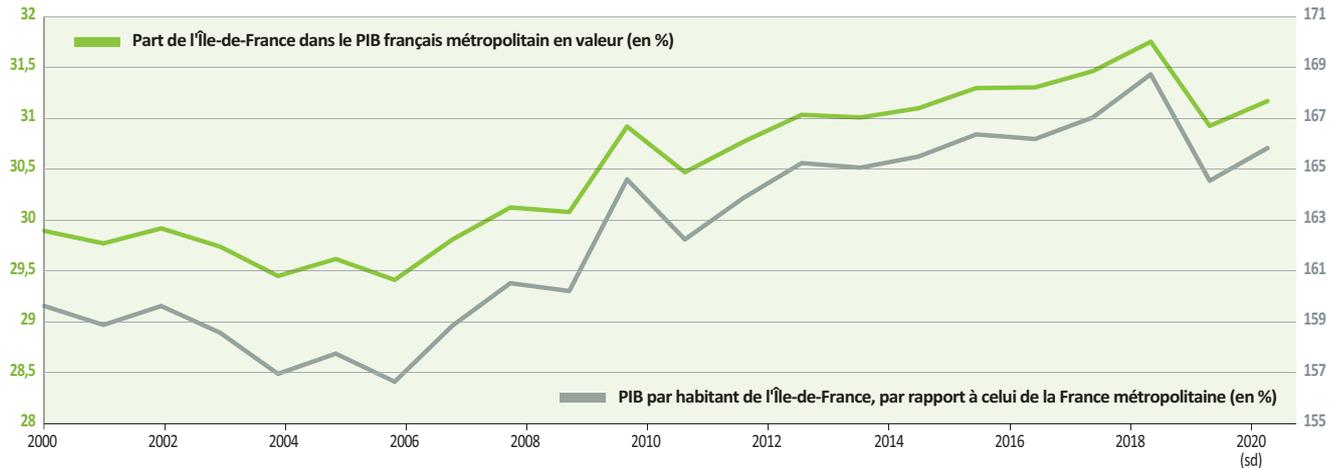
Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC) en Île-de-France



Autres indicateurs clés

- En 2021, le PIB par habitant d'Île-de-France est **1,66 fois** plus important que celui de France métropolitaine
- Au 31 décembre 2020, l'Île-de-France représente **25,5 %** de l'emploi salarié privé français
- En 2019, trois secteurs représentent plus d'**1/3** de l'emploi total en Île-de-France
 - Gestion : **18,1 %**
 - Services de proximité : **10 %**
 - Administration publique : **9,1 %**

Le Produit Intérieur Brut (PIB)



Source : Insee - Comptes régionaux, estimations de population.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2020 sont en base 2014. Les données 2019 et 2020 sont semi-définitives, celles de 2021 sont provisoires.

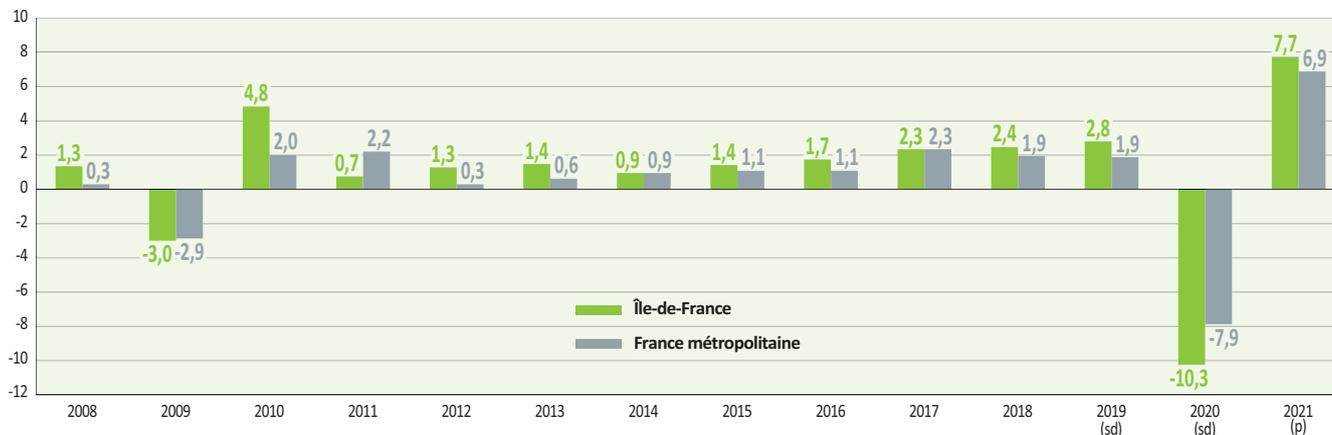
Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

Le PIB par habitant est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Note de lecture : en 2021, le PIB par habitant d'Île-de-France est 1,66 fois plus important que celui de France métropolitaine.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

Évolution du produit intérieur brut en volume (évolution annuelle, en %)



Source : Comptes nationaux - Insee.

Les données antérieures à 2015 (de 1990 à 2015) sont en base 2010 des comptes nationaux. Celles de 2015 à 2018 sont en base 2014. Les données 2019 et 2020 sont semi-définitives, celles de 2021 sont provisoires.

Le PIB réel ou en volume est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. L'évolution du produit intérieur brut en volume aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les PIB régionaux en volume doivent être utilisés avec prudence car ils ne découlent pas du calcul d'un indice de prix régional. De plus, le calcul du PIB régional est sujet à des biais liés à la présence d'entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions et à la concentration de certains secteurs. Ces facteurs peuvent entraîner des problèmes de comptabilisation et rendre difficile l'attribution précise de la valeur ajoutée à chaque région. Il est donc important de prendre en compte ces limites lors de l'interprétation des données du PIB régional de l'Île-de-France.

Les entreprises du secteur privé

Note pour les données sur les entreprises et établissements du secteur privé issues de Flores :

Les statistiques sur les postes de travail sont dorénavant toujours localisées à la commune du poste, qui peut être différente de celle de l'établissement.
Le total des postes est ainsi légèrement différent de celui du dossier «Île-de-France» de l'Insee, localisés à l'établissement.

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié par taille au 31 décembre 2020

Taille										
Moins de 10 salariés	133 376	25 522	26 605	22 631	38 802	35 057	28 571	22 965	333 529	1 478 666
De 10 à 19 salariés	11 495	2 476	2 323	2 112	3 822	3 148	2 542	2 207	30 125	130 702
De 20 à 49 salariés	6 673	1 346	1 287	1 288	2 784	1 689	1 500	1 185	17 752	75 615
De 50 à 99 salariés	1 991	381	412	392	1 085	434	365	314	5 374	23 241
De 100 à 249 salariés	1 302	197	252	229	891	309	223	181	3 584	13 230
De 250 à 499 salariés	476	55	107	90	402	128	99	55	1 412	4 293
De 500 à 999 salariés	250	33	71	33	238	53	62	27	767	1 971
1 000 salariés et plus	247	13	58	26	277	66	43	18	748	1 468
Total	155 810	30 023	31 115	26 801	48 301	40 884	33 405	26 952	393 291	1 729 186

Source : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; l'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Répartition des postes des entreprises* par taille d'entreprise au 31 décembre 2020

Taille	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France	 France métropolitaine
Moins de 10 salariés	21,2	18,0	15,9	16,8	9,8	17,5	17,6	19,9	17,1	19,3
De 10 à 19 salariés	10,1	8,9	7,4	8,0	4,9	8,1	8,3	9,7	8,2	9,3
De 20 à 49 salariés	12,7	11,8	9,3	11,5	8,0	10,1	11,2	12,1	10,8	12,3
De 50 à 99 salariés	8,0	7,6	6,6	7,6	6,8	6,0	6,5	7,3	7,2	8,4
De 100 à 249 salariés	11,0	9,6	8,3	10,3	11,4	9,1	8,6	9,7	10,2	10,8
De 250 à 499 salariés	7,5	6,6	7,4	8,4	10,4	7,2	8,3	7,2	8,1	7,9
De 500 à 999 salariés	7,3	7,4	8,7	7,9	10,7	6,9	8,4	7,2	8,2	7,2
1 000 salariés et plus	22,3	30,0	36,6	29,5	38,0	35,2	31,1	27,0	30,3	24,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement : ainsi, selon les définitions de l'Insee, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; l'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Effectifs de postes et répartition (en %) par catégorie d'entreprises en 2020

Catégorie d'entreprise	Île-de-France		France (hors Mayotte)	
	Effectifs	Part	Effectifs	Part
Microentreprises	871 870	18,1	3 657 041	19,4
Petites et moyennes entreprises (hors micro)	1 162 324	24,2	5 416 251	28,7
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	1 155 848	24,0	4 553 616	24,2
Grandes entreprises (GE)	1 559 282	32,4	4 756 307	25,2
Autres	59 001	1,2	463 221	2,5
Total	4 808 325	100	18 846 436	100



► Insee : statistiques et études.
Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France.

Source : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Lecture : les entreprises privées de catégorie PME ont 1 162 324 postes localisés en Île-de-France.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par taille au 31 décembre 2020

Taille										
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	148 512	29 678	31 193	26 050	43 636	38 724	31 888	25 694	375 375	1 736 483
De 10 à 19 salariés	13 154	3 296	3 164	2 844	4 669	3 947	3 242	2 809	37 125	172 814
De 20 à 49 salariés	7 340	2 074	1 922	1 856	3 381	2 319	2 066	1 700	22 658	105 452
De 50 à 99 salariés	2 206	701	706	657	1 530	717	663	576	7 756	35 648
De 100 à 249 salariés	1 263	351	360	363	1 015	474	340	275	4 441	17 877
De 250 à 499 salariés	372	93	119	110	354	160	140	74	1 422	4 808
De 500 à 999 salariés	139	35	52	31	165	72	59	24	577	1 475
1 000 salariés et plus	77	7	26	19	99	28	22	15	293	591
Total	173 063	36 235	37 542	31 930	54 849	46 441	38 420	31 167	449 647	2 075 148

Source : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Répartition des postes des établissements par taille d'établissement au 31 décembre 2020 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	24,5	21,8	19,7	20,0	11,6	19,7	20,4	23,0	20,0	23,7
De 10 à 19 salariés	12,0	11,6	9,9	10,6	6,5	10,0	10,5	12,2	10,3	12,2
De 20 à 49 salariés	15,2	17,0	13,8	16,0	10,8	13,5	15,5	16,9	14,3	17,0
De 50 à 99 salariés	10,4	12,8	11,5	12,8	11,0	9,6	11,1	12,8	11,1	12,9
De 100 à 249 salariés	13,2	14,0	12,9	15,3	16,1	14,2	12,3	13,4	14,0	14,2
De 250 à 499 salariés	8,8	8,2	9,7	10,4	12,9	11,1	11,5	9,0	10,3	8,7
De 500 à 999 salariés	6,7	6,1	8,1	5,4	12,1	10,0	9,3	5,3	8,3	5,3
1 000 salariés et plus	9,3	8,4	14,4	9,6	19,1	11,8	9,3	7,3	11,8	5,9
Total effectifs salariés	1 442 495	376 713	423 682	356 631	958 980	531 549	409 516	308 759	4 808 325	18 846 436

Source : Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par grand secteur au 31 décembre 2020

Taille										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	117	854	376	250	23	13	39	237	1 909	106 339
Industrie	4 525	2 399	1 834	1 787	1 926	2 190	1 672	1 789	18 122	141 042
Construction	7 674	5 836	4 427	5 255	4 000	9 513	5 762	5 625	48 092	238 651
Commerce	26 626	7 941	7 800	6 633	8 752	9 936	7 473	6 429	81 590	420 724
Services	134 121	19 205	23 105	18 005	40 148	24 789	23 474	17 087	299 934	1 168 392
Total	173 063	36 235	37 542	31 930	54 849	46 441	38 420	31 167	449 647	2 075 148

Source : Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Répartition des postes des établissements par grand secteur au 31 décembre 2020 (en %)

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,0	0,6	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	1,5
Industrie	3,4	12,4	18,6	11,6	9,9	8,5	7,8	10,8	8,8	16,3
Construction	2,6	11,1	9,6	10,7	4,6	10,8	10,6	11,0	7,0	8,0
Commerce	12,3	20,9	17,3	18,5	12,4	15,0	20,2	19,7	15,3	17,4
Services	81,7	55,1	54,3	59,0	73,1	65,7	61,4	58,2	68,8	56,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Champ : secteur privé non-agricole, hors intérim et particuliers employeurs.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France au 31 décembre 2020

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture	117	854	376	250	23	13	39	237	1 909	106 339	1,8
Industries extractives	17	40	10	8	9	ss	6	9	101	2 151	4,7
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 562	640	604	507	724	732	640	494	5 903	46 290	12,8
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	925	46	28	27	82	312	61	47	1 528	5 354	28,5
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	345	174	101	154	131	153	108	133	1 299	10 638	12,2
Cokéfaction et raffinage	ss	ss	ss	ss	6	ss	ss	ss	9	57	15,8
Industrie chimique	153	56	32	36	81	47	30	57	492	2 809	17,5
Industrie pharmaceutique	32	9	14	7	43	ss	10	7	126	512	24,6
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	82	172	94	96	99	85	84	85	797	9 271	8,6
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	96	330	206	200	63	169	121	270	1 455	16 248	9,0
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	66	57	91	123	70	34	53	57	551	2 293	24,0
Fabrication d'équipements électriques	60	51	43	43	46	40	31	43	357	2 036	17,5
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	41	114	72	82	53	61	50	73	546	4 679	11,7
Fabrication de matériels de transport	27	47	68	31	28	22	13	35	271	2 682	10,1
Autres indust. manufact. : réparation / install. de machines & équipements	903	457	323	332	264	311	324	338	3 252	24 365	13,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	139	35	27	20	119	62	35	21	458	4 160	11,0
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	77	169	121	121	108	155	106	120	977	7 497	13,0
Construction	7 674	5 836	4 427	5 255	4 000	9 513	5 762	5 625	48 092	238 651	20,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	26 626	7 941	7 800	6 633	8 752	9 936	7 473	6 429	81 590	420 724	19,4
Transports et entreposage	2 996	1 897	1 187	1 654	1 775	3 697	2 110	2 103	17 419	65 204	26,7
Hébergement et restauration	18 661	2 926	3 226	2 450	4 956	4 022	3 330	2 455	42 026	196 429	21,4
Édition, audiovisuel et diffusion	7 051	208	394	272	1 756	656	438	171	10 946	21 105	51,9
Télécommunications	355	73	72	67	237	241	108	140	1 293	3 474	37,2
Activités informatiques et services d'information	6 748	614	1 233	844	3 360	954	1 223	812	15 788	34 059	46,4
Activités financières et d'assurance	8 709	1 424	1 628	1 238	2 799	1 232	1 373	1 047	19 450	94 643	20,6
Activités immobilières	7 198	959	1 200	860	1 905	966	1 122	751	14 961	54 815	27,3
Activités juridi., compta, gestion, architect., ingénierie, contrôle & anal. tech.	22 321	2 181	3 733	2 251	6 712	2 216	2 850	2 018	44 282	146 409	30,2
Recherche-développement scientifique	591	28	63	139	125	32	72	19	1 069	3 378	31,6
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 185	485	594	470	1 540	621	623	409	8 927	28 204	31,7
Activités de services administratifs et de soutien	28 973	2 501	3 016	2 305	6 732	3 664	3 927	2 275	53 393	157 504	33,9
Administration publique	97	26	22	23	38	44	25	25	300	2 656	11,3
Enseignement	3 244	697	864	582	1 066	737	678	626	8 494	42 958	19,8
Activités pour la santé humaine	3 772	1 129	1 259	990	1 587	1 162	1 255	881	12 035	73 957	16,3
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 181	723	935	689	1 194	771	775	635	7 903	45 272	17,5
Arts, spectacles et activités récréatives	4 730	1 370	1 356	1 243	1 370	1 371	1 311	968	13 719	72 820	18,8
Autres activités de services	12 037	1 963	2 322	1 928	2 989	2 398	2 252	1 750	27 639	125 063	22,1
Activités extra-territoriales	272	ss	ss	ss	7	ss	ss	ss	290	442	65,6
Nombre total d'établissements	173 063	36 235	37 542	31 930	54 849	46 441	38 420	31 167	449 647	2 075 148	21,7

Source : Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : ensemble des activités hors fonction publique. ss : secret statistique.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

L'emploi salarié privé

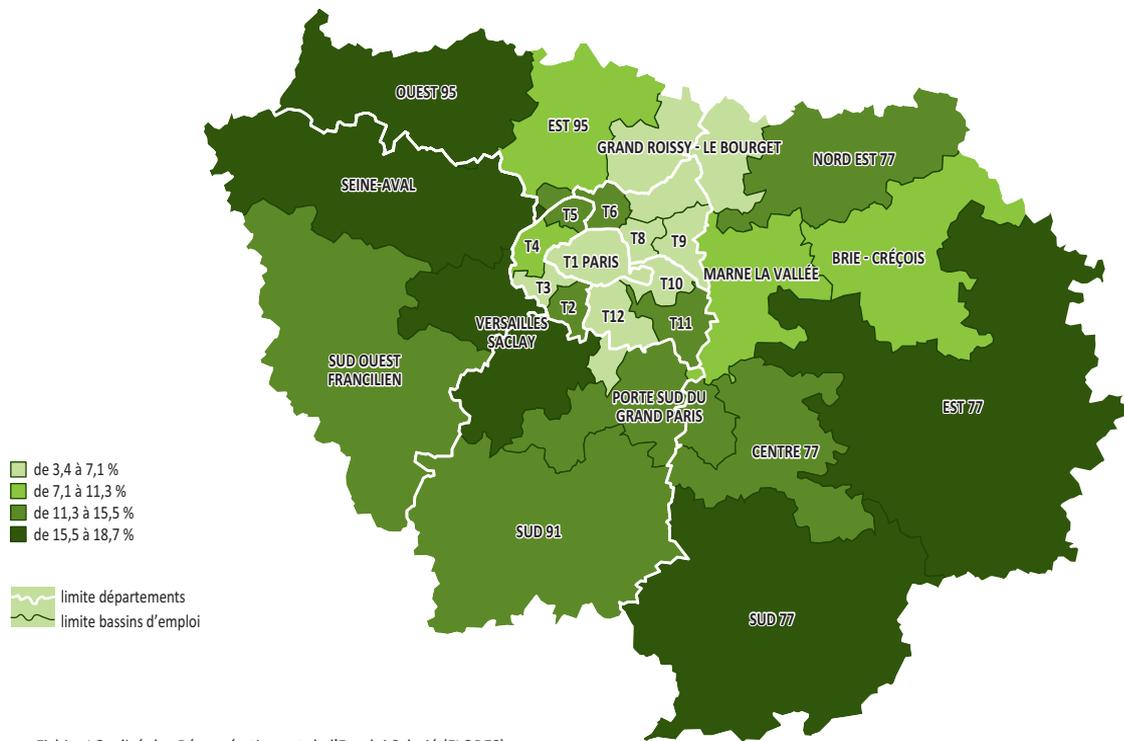
Emploi salarié par secteur d'activité détaillé en Île-de-France au 31 décembre 2020

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.	Part de l'Île-de-France (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	647	2 074	1 109	597	136	52	178	651	5 444	276 822	2,0
Industries extractives	634	512	111	131	232	44	107	116	1 887	19 474	9,7
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	13 172	5 793	4 851	5 102	13 156	5 599	6 383	3 802	57 858	603 277	9,6
Fab. de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure	9 610	535	74	161	1 062	3 945	371	841	16 599	101 548	16,3
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 222	2 180	701	2 053	853	1 859	1 017	1 264	12 149	164 678	7,4
Cokéfaction et raffinage	ss	544	ss	ss	512	189	ss	ss	1 245	8 622	14,4
Industrie chimique	2 525	2 203	1 534	1 535	11 183	2 296	1 257	3 398	25 931	142 436	18,2
Industrie pharmaceutique	777	372	779	1 785	6 013	508	2 620	406	13 260	78 006	17,0
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	1 072	3 993	2 232	2 623	2 729	1 303	1 509	2 077	17 538	245 628	7,1
Métallurgie et fab. de produits métalliques sauf machines et équipements	607	5 819	4 106	2 466	1 141	2 318	1 611	3 371	21 439	357 330	6,0
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1 529	1 613	10 291	8 935	8 924	366	3 170	2 667	37 495	123 682	30,3
Fabrication d'équipements électriques	558	1 762	1 026	1 263	4 058	1 219	748	1 403	12 037	104 182	11,6
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	569	2 219	3 972	1 508	1 554	1 550	1 542	1 502	14 416	172 266	8,4
Fabrication de matériels de transport	2 284	6 095	34 871	4 081	13 438	5 688	1 728	3 308	71 493	352 230	20,3
Autres indust. manufact. : réparation / installation de machines & équipements	6 554	6 783	7 728	4 325	4 470	4 103	5 003	5 359	44 325	277 185	16,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 066	2 649	2 141	1 822	18 114	9 790	1 193	1 371	43 146	167 987	25,7
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 385	3 661	4 259	3 456	7 044	4 624	3 514	2 539	30 482	151 480	20,1
Construction	37 403	41 635	40 720	38 277	44 431	57 466	43 374	33 949	337 255	1 509 653	22,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	176 865	78 775	73 251	66 135	119 159	79 616	82 612	60 891	737 304	3 281 043	22,5
Transports et entreposage	70 054	48 072	20 845	36 797	34 577	89 481	42 034	38 189	380 049	1 394 564	27,3
Hébergement et restauration	145 265	21 955	22 772	15 908	36 511	23 609	21 328	18 493	305 841	1 007 236	30,4
Édition, audiovisuel et diffusion	70 211	1 592	5 368	1 945	44 676	6 236	3 279	606	133 913	217 595	61,5
Télécommunications	20 833	1 406	2 493	4 422	11 083	5 231	2 082	1 454	49 004	113 794	43,1
Activités informatiques et services d'information	92 252	2 672	11 648	6 509	109 505	13 899	10 498	7 257	254 240	498 455	51,0
Activités financières et d'assurance	150 336	8 731	14 225	10 341	93 809	25 645	24 321	6 428	333 836	876 755	38,1
Activités immobilières	36 078	4 492	4 941	3 524	16 496	6 329	6 601	3 318	81 779	258 506	31,6
Activités juridiq., compta, gestion, archi., ingénierie, contrôle & anal. tech.	164 889	13 202	36 615	24 106	137 578	22 520	22 866	11 172	432 948	1 122 197	38,6
Recherche-développement scientifique	11 876	1 163	2 570	14 415	9 396	1 748	1 955	212	43 335	111 547	38,8
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	35 874	3 399	7 071	2 385	36 501	5 413	5 265	2 712	98 620	227 285	43,4
Activités de services administratifs et de soutien	130 692	34 167	36 597	36 419	73 337	82 052	48 458	41 117	482 839	1 484 033	32,5
Administration publique	12 150	2 789	2 702	2 175	3 268	6 872	3 562	2 026	35 544	177 699	20,0
Enseignement	49 641	6 074	10 622	6 282	17 027	8 640	9 401	7 616	115 303	499 490	23,1
Activités pour la santé humaine	33 223	9 432	9 787	10 520	19 826	12 352	13 083	8 735	116 958	599 273	19,5
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	56 674	21 918	25 297	20 912	30 965	20 589	19 976	18 327	214 658	1 311 790	16,4
Arts, spectacles et activités récréatives	31 424	19 461	6 534	6 079	10 347	5 995	7 063	4 444	91 347	295 270	30,9
Autres activités de services	62 485	6 966	9 837	7 637	15 716	12 301	9 762	7 694	132 398	507 043	26,1
Activités extra-territoriales	4 059	ss	ss	ss	153	102	45	44	4 410	6 375	69,2
Emploi salarié total	1 442 495	376 713	423 682	356 631	958 980	531 549	409 516	308 759	4 808 325	18 846 436	25,5

Source : Fichier L0calisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Champ : ensemble des activités hors fonction publique. ss : secret statistique.

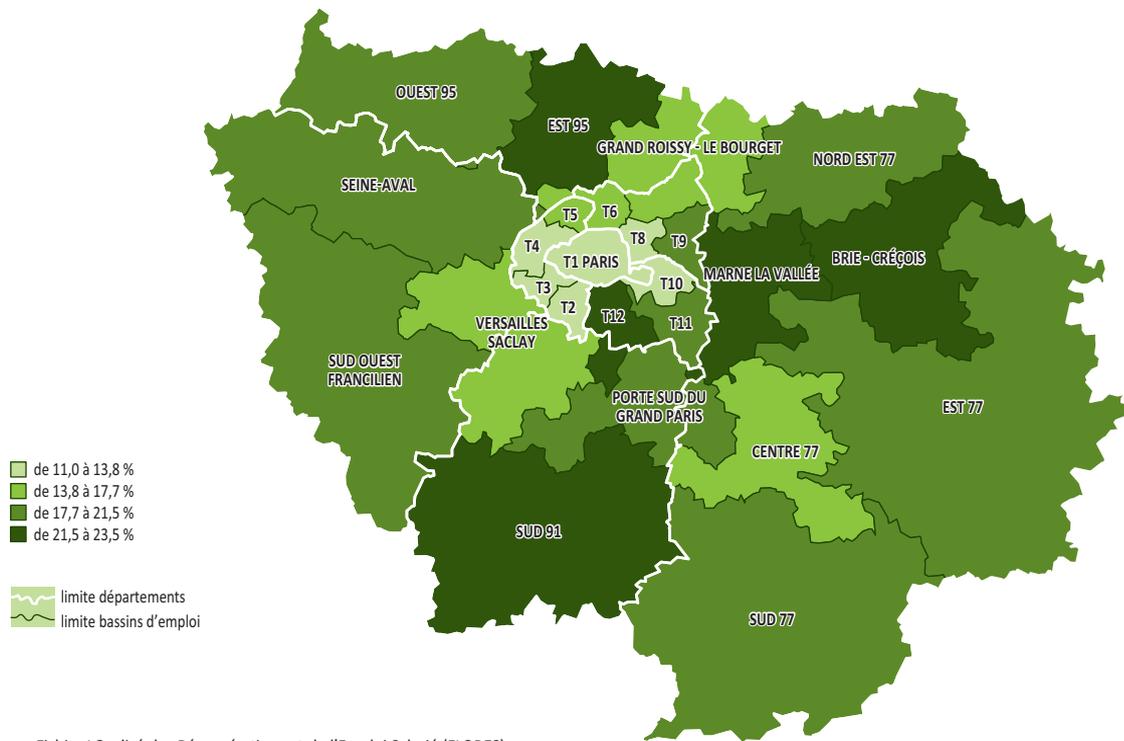
Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Part de l'industrie dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2020



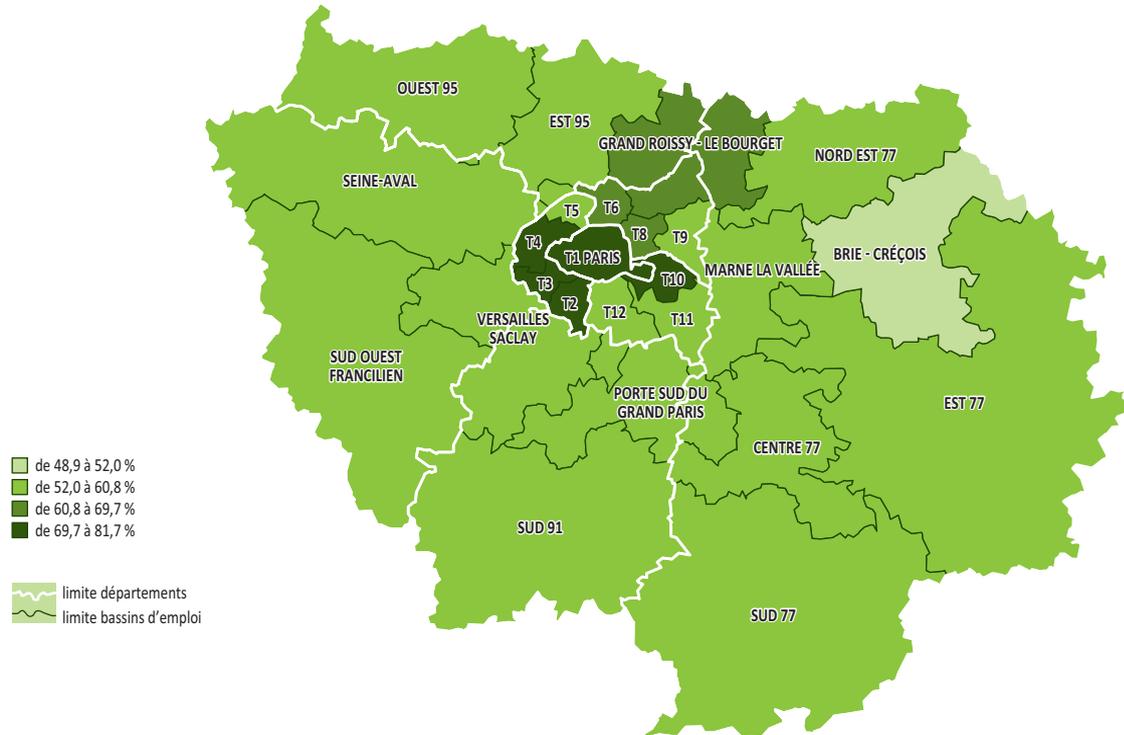
Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salariné (FLORES).

Part du commerce dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2020



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salariné (FLORES).

Part des services dans l'emploi salarié privé par bassin d'emploi en 2020



Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES).

Établissements et salariés des bassins d'emploi

Bassin d'emploi	Nombre d'établissements actifs employeurs* fin 2020	Nombre de postes des établissements actifs employeurs* fin 2020	Part des postes de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans les établissements actifs employeurs fin 2020 (en %)
T1 - Paris	176 458	1 820 295	26,2
T4 - Paris Ouest La Défense	23 962	565 258	15,9
Versailles Saclay	25 027	463 468	23,7
Grand Roissy - Le Bourget	19 824	305 036	21,3
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	18 706	293 601	27,4
Porte Sud du Grand Paris	17 573	249 602	34,2
T6 - Plaine Commune	14 362	225 621	23,5
Seine-Aval	20 221	223 145	31,2
T3 - Grand Paris Seine Ouest	12 122	214 802	15,1
T5 - Boucle Nord de Seine	13 240	199 212	22,9
Marne la Vallée	13 537	185 796	22,3
T8 - Est Ensemble	13 868	184 212	39,4
T10 - Paris Est Marne et Bois	16 042	159 911	31,1
T2 - Vallée Sud Grand Paris	9 597	149 190	26,4
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	8 383	134 947	42,4
Est 95	13 830	131 702	34,5
T9 - Grand Paris Grand Est	10 120	111 466	36,4
Ouest 95	7 713	111 430	37,6
Centre 77	4 569	63 332	50,7
Sud 77	5 595	47 837	37,8
Sud 91	4 743	45 737	35,1
Sud Ouest Francilien	5 194	44 550	34,1
Nord Est 77	3 804	38 307	37,9
Est 77	3 655	29 436	36,5
Brie Crécois	2 340	17 788	38,4
Moyenne des bassins	18 579	240 627	31,3
Région	464 485	6 015 681	26,8



► Synthèse thématique n°79 :
La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole.

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES). Les postes et établissements sont localisés selon leurs communes respectives (qui peuvent être différentes). * y compris fonction publique.

L'analyse fonctionnelle des emplois (2019)

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France	Part de l'Île-de-France (%)
Emploi total	1 844 159	466 172	532 336	448 962	969 083	587 575	521 718	424 779	5 794 784	32 359 545	17,9
Administration publique	183 233	41 758	48 148	42 572	59 236	62 731	55 001	35 765	528 444	2 864 196	18,4
Agriculture	1 549	4 473	2 326	1 814	805	497	691	1 264	13 420	669 597	2,0
Bâtiment, travaux publics	60 072	27 996	25 257	24 657	25 691	34 978	27 238	22 286	248 173	1 823 078	13,6
Commerce inter-entreprises	78 877	19 541	27 526	21 630	71 595	26 405	25 025	19 847	290 445	1 319 310	22,0
Conception, recherche	80 281	10 094	35 811	27 649	83 560	21 242	19 865	10 088	288 591	1 080 239	26,7
Culture, loisirs	127 492	12 496	12 693	8 886	42 082	19 041	14 246	7 276	244 212	904 061	27,0
Distribution	109 740	37 296	35 107	27 359	41 208	36 202	31 972	28 631	347 515	2 243 130	15,5
Éducation, formation	69 460	27 416	30 069	26 939	34 047	35 292	27 763	25 377	276 363	1 586 685	17,4
Entretien, réparation	64 352	34 235	35 736	30 701	38 768	36 688	32 493	30 232	303 206	2 193 807	13,8
Fabrication	71 810	31 952	36 981	28 645	50 130	33 193	26 301	25 418	304 430	2 591 849	11,7
Gestion	386 148	58 176	76 801	59 419	244 163	93 004	81 447	52 301	1 051 457	4 578 901	23,0
Logistique, transports	89 787	52 707	34 051	42 737	42 484	56 381	48 484	67 531	434 161	2 543 421	17,1
Prestations intellectuelles	167 383	15 929	35 114	23 075	90 470	30 127	27 649	17 148	406 894	1 561 444	26,1
Santé, action sociale	136 494	41 999	47 207	43 752	65 851	48 524	56 378	39 060	479 265	3 168 462	15,1
Services de proximité	217 479	50 105	49 511	39 126	78 994	53 270	47 167	42 555	578 208	3 231 364	17,9

Source : Insee, recensement de la population 2019 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

Part des fonctions dans l'emploi total par département en %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,8	8,0	9,2	7,7	16,7	10,1	9,0	7,3	100	32 359 545
Administration publique	9,9	9,0	9,0	9,5	6,1	10,7	10,5	8,4	9,1	8,9
Agriculture	0,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	2,1
Bâtiment, travaux publics	3,3	6,0	4,7	5,5	2,7	6,0	5,2	5,2	4,3	5,6
Commerce inter-entreprises	4,3	4,2	5,2	4,8	7,4	4,5	4,8	4,7	5,0	4,1
Conception, recherche	4,4	2,2	6,7	6,2	8,6	3,6	3,8	2,4	5,0	3,3
Culture, loisirs	6,9	2,7	2,4	2,0	4,3	3,2	2,7	1,7	4,2	2,8
Distribution	6,0	8,0	6,6	6,1	4,3	6,2	6,1	6,7	6,0	6,9
Education, formation	3,8	5,9	5,6	6,0	3,5	6,0	5,3	6,0	4,8	4,9
Entretien, réparation	3,5	7,3	6,7	6,8	4,0	6,2	6,2	7,1	5,2	6,8
Fabrication	3,9	6,9	6,9	6,4	5,2	5,6	5,0	6,0	5,3	8,0
Gestion	20,9	12,5	14,4	13,2	25,2	15,8	15,6	12,3	18,1	14,2
Logistique, transports	4,9	11,3	6,4	9,5	4,4	9,6	9,3	15,9	7,5	7,9
Prestations intellectuelles	9,1	3,4	6,6	5,1	9,3	5,1	5,3	4,0	7,0	4,8
Santé, action sociale	7,4	9,0	8,9	9,7	6,8	8,3	10,8	9,2	8,3	9,8
Services de proximité	11,8	10,7	9,3	8,7	8,2	9,1	9,0	10,0	10,0	10,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2019 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Les 15 fonctions :

- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment, travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Conception, recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Culture, loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

- **Éducation, formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;
- **Entretien, réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Logistique, transports** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Santé, action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé).

L'économie sociale et solidaire



► Observatoire de l'ESS
en Île-de-France

Nombre d'établissements employeurs relevant de l'économie sociale et solidaire,
par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité en 2020

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	7	ss	24	ss	31	2,1
Industrie et construction	86	ss	19	ss	107	4,3
Commerce, transports, hébergement et restauration	151	11	408	33	603	7,5
Activités financières et d'assurance	1 083	556	68	ss	1 710	10,8
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	252	18	1 856	72	2 198	13,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	56	81	8 388	437	8 962	15,3
Autres services	32	ss	18 375	188	18 596	19,4
Total	1 667	668	29 138	734	32 207	16,2

Source : Insee - Flores 2020. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire. ss : secret statistique.

Les données statistiques sont localisées selon la commune de l'établissement.

Nombre de postes dans l'économie sociale et solidaire par famille de l'économie sociale et solidaire et par secteur d'activité en 2020

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France / France (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	88	ss	161	ss	249	2,1
Industrie et construction	3 247	16	267	ss	3 531	6,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	4 939	119	4 324	553	9 935	11,6
Activités financières et d'assurance	20 913	16 605	5 239	13	42 770	16,7
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	4 814	67	18 812	6 274	29 967	15,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	875	6 962	233 310	29 165	270 312	17,0
Autres services	345	22	96 204	2 165	98 736	25,3
Total	35 221	23 791	358 317	38 171	455 500	17,7

Source : Insee - Flores 2020. Champ : entreprises de l'économie sociale et solidaire. ss : secret statistique.

Les données sont localisées selon la commune du poste (qui peut être différente de celle de l'établissement).

Répartition des effectifs par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale en 2020 (en %)

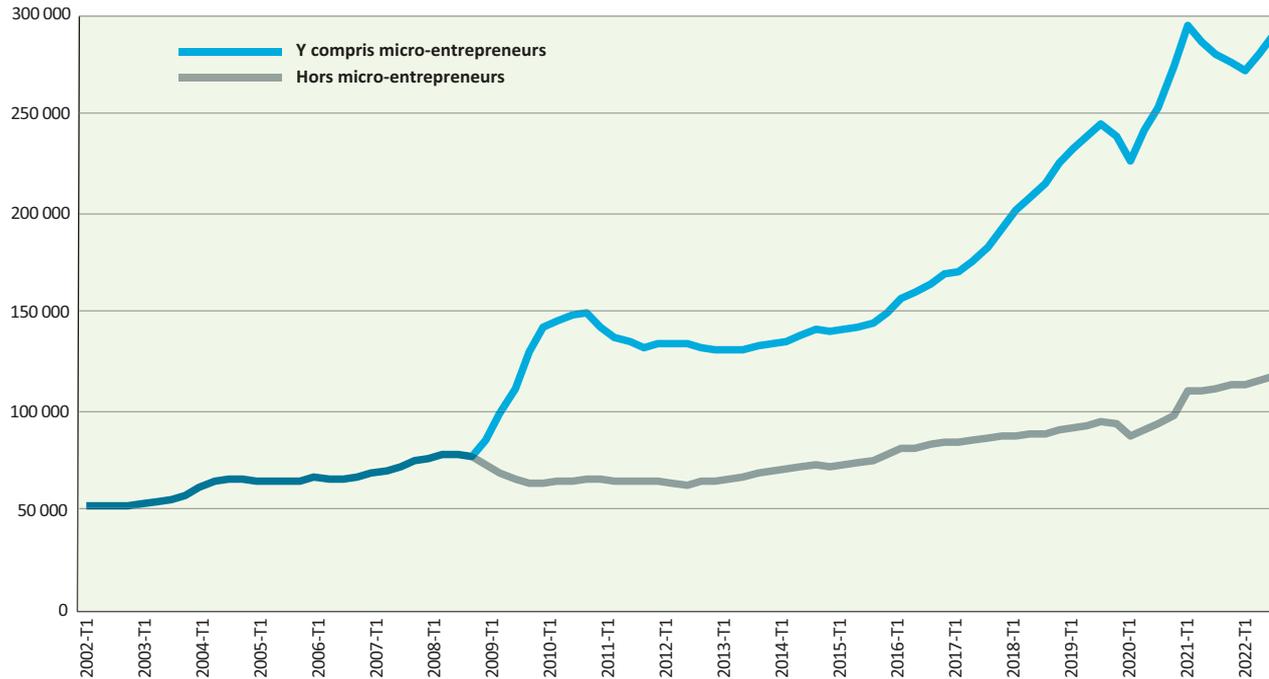
Île-de-France		Famille de l'économie sociale								Île-de-France		France	
		Coopérative		Mutuelle		Association		Fondation		Total économie sociale		Total économie sociale	
Secteur	Sexe	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculture, sylviculture et pêche		50	50	ss	ss	42	58	ss	ss	45	55	34	66
Industrie et construction		20	80	50	50	37	63	ss	ss	ss	ss	28	72
Commerce, transports, hébergement et restauration		49	51	60	40	52	48	50	50	51	49	46	54
Activités financières et d'assurance		60	40	63	37	64	36	ss	ss	ss	ss	62	38
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises		47	53	81	19	57	43	62	38	57	43	55	45
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		70	30	76	24	71	29	73	27	71	29	74	26
Autres services		55	45	ss	ss	57	43	61	39	ss	ss	59	41
Total		53	47	67	33	66	34	70	30	65	35	67	33

Source : Insee - Flores 2020.

ss : secret statistique.

La démographie d'entreprises

Créations d'entreprises par trimestre en Île-de-France



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2022

Secteurs	Créations 2022				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Industrie	7 501	2,6	3 241	4 260	14,7	12,5	16,4
Construction	19 635	6,7	12 462	7 173	11,5	4,0	27,7
Commerce	36 505	12,5	20 124	16 381	-5,0	-6,7	-2,8
Transport	31 899	10,9	7 609	24 290	-32,7	-12,4	-37,3
Hébergement et restauration	7 202	2,5	4 612	2 590	-9,1	9,4	-30,1
Information et télécommunication	24 811	8,5	10 123	14 688	14,6	11,3	17,0
Activités financières	10 655	3,7	9 369	1 286	3,7	7,3	-16,5
Activités immobilières	8 990	3,1	6 201	2 789	0,6	3,8	-5,8
Activités de services	93 114	31,9	29 711	63 403	20,8	12,3	25,3
Enseignements, santé, action sociale	26 978	9,3	8 650	18 328	9,5	16,3	6,5
Autres activités de services	24 194	8,3	6 187	18 007	14,3	11,9	15,1
Île-de-France	291 484	100	118 289	173 195	3,5	5,1	2,4
France	1 071 881	-	415 456	656 425	2,0	0,3	2,8

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par département en 2022

Département	Créations 2022				Évolution annuelle (en %)		
	Total	Répartition (en %)	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs	Total	Hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs
Paris	89 785	30,8	46 498	43 287	6,9	10,1	3,6
Seine-et-Marne	23 958	8,2	8 044	15 914	1,0	0,0	1,5
Yvelines	25 783	8,8	8 528	17 255	0,0	-2,7	1,4
Essonne	23 323	8,0	7 969	15 354	3,2	0,6	4,5
Hauts-de-Seine	36 576	12,5	14 349	22 227	3,6	6,0	2,1
Seine-Saint-Denis	39 029	13,4	14 480	24 549	2,6	3,3	2,2
Val-de-Marne	29 056	10,0	9 984	19 072	2,6	3,8	2,0
Val-d'Oise	23 974	8,2	8 437	15 537	0,4	0,0	0,6
Île-de-France	291 484	100	118 289	173 195	3,5	5,1	2,4
France	1 071 881	-	415 456	656 425	2,0	0,3	2,8

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité en 2022 (cumul sur 12 mois)

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France (en %)
	En 2022	Répartition (en %)	Évolution 2022 / 2021 (en %) / Glissement du cumul annuel	
Agriculture, sylviculture et pêche	38	0,4	+123,5	3,2
Industrie	426	4,7	+38,8	14,2
Construction	1 897	21,1	+29,8	22,7
Commerce et réparation automobile	1 749	19,4	+32,4	19,1
Transports et entreposage	677	7,5	+27,5	38,8
Hébergement et restauration	929	10,3	+75,6	17,3
Information et communication	496	5,5	+41,7	41,9
Activités financières et d'assurance	234	2,6	+62,5	24,0
Activités immobilières	254	2,8	+8,1	18,7
Soutien aux entreprises	1 426	15,8	+21,1	29,7
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages	852	9,5	+51,3	21,2
Ensemble Île-de-France	8 999	100	+34,8	21,9
France entière	41 249	-	+49,4	-

Source : Banque de France, Fiben.

Défaillances d'entreprises par département en 2022 (cumul sur 12 mois)

Départements	En 2022	Répartition (en %)	Évolution 2022 / 2021 (en %) / Glissement du cumul annuel
Paris	2 721	30,2	+31,8
Seine-et-Marne	1 392	15,5	+79,8
Yvelines	700	7,8	+81,3
Essonne	655	7,3	+32,3
Hauts-de-Seine	756	8,4	+39,5
Seine-Saint-Denis	1 332	14,8	+5,4
Val-de-Marne	688	7,6	+31,8
Val-d'Oise	755	8,4	+19,7
Île-de-France	8 999	100	+34,8
France entière	41 249	-	+49,4

Source : Banque de France, Fiben.

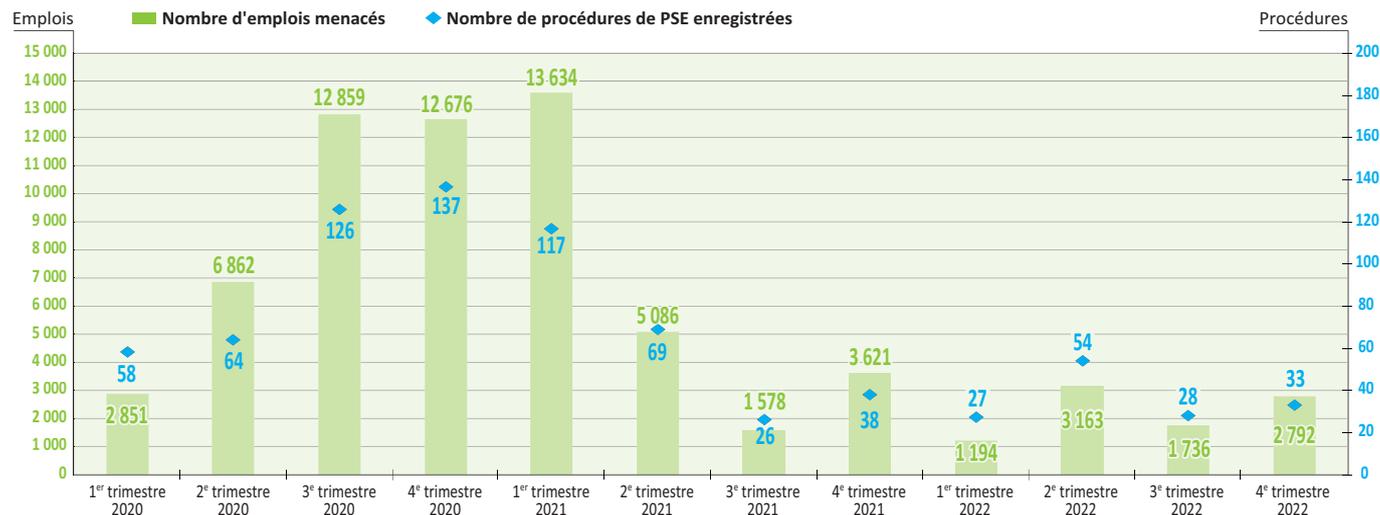
Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Licenciement économique collectif de 10 salariés ou plus sur 30 jours (entreprise d'au moins 50 salariés)

Nombre de procédures de PSE enregistrées et d'emplois menacés de 2020 à 2022

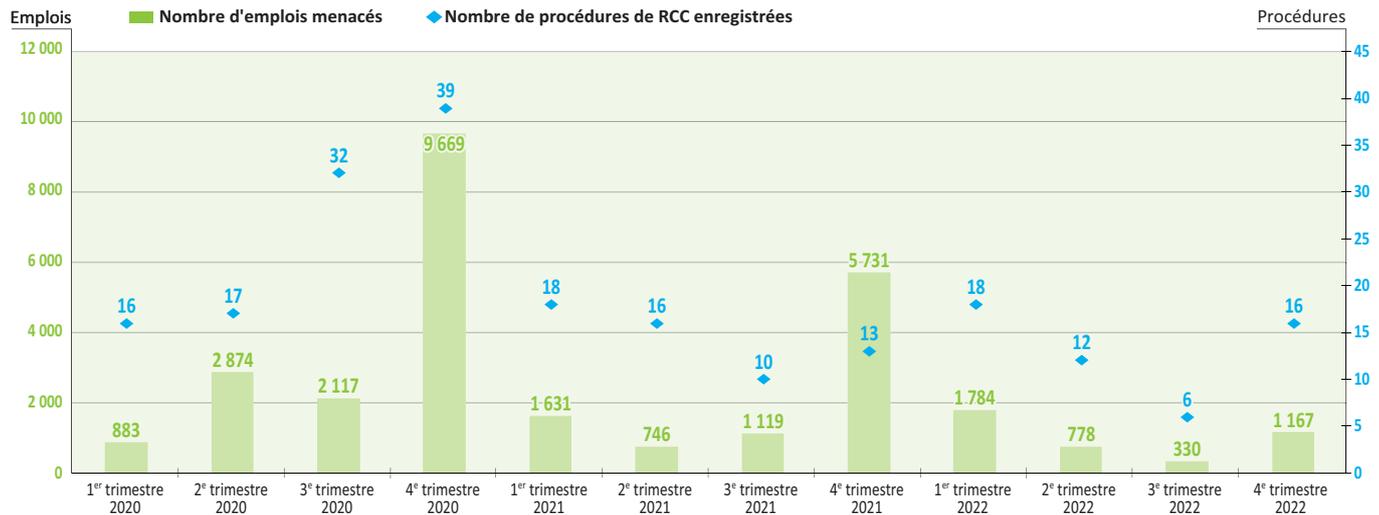


Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

Lecture : au cours du quatrième trimestre 2022, 33 procédures de Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ont été enregistrées en Île-de-France et plus de 2 700 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

Les Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC)

Nombre de procédures de RCC et d'emplois menacés de 2020 à 2022

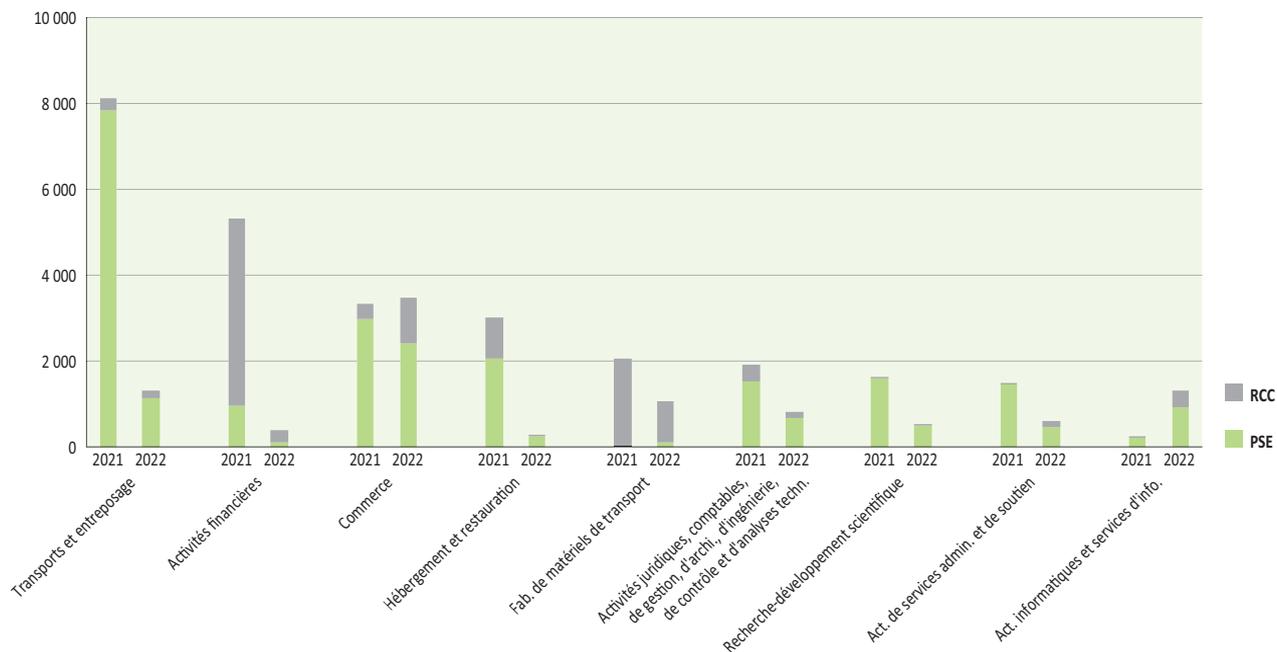


Source : SI-RUPCO - Traitement DRIETS / SESE.

Lecture : au cours du quatrième trimestre 2022, 16 procédures de Ruptures Conventionnelles Collectives (RCC) ont été enregistrées en Île-de-France et près de 1 100 emplois étaient menacés dans des établissements franciliens.

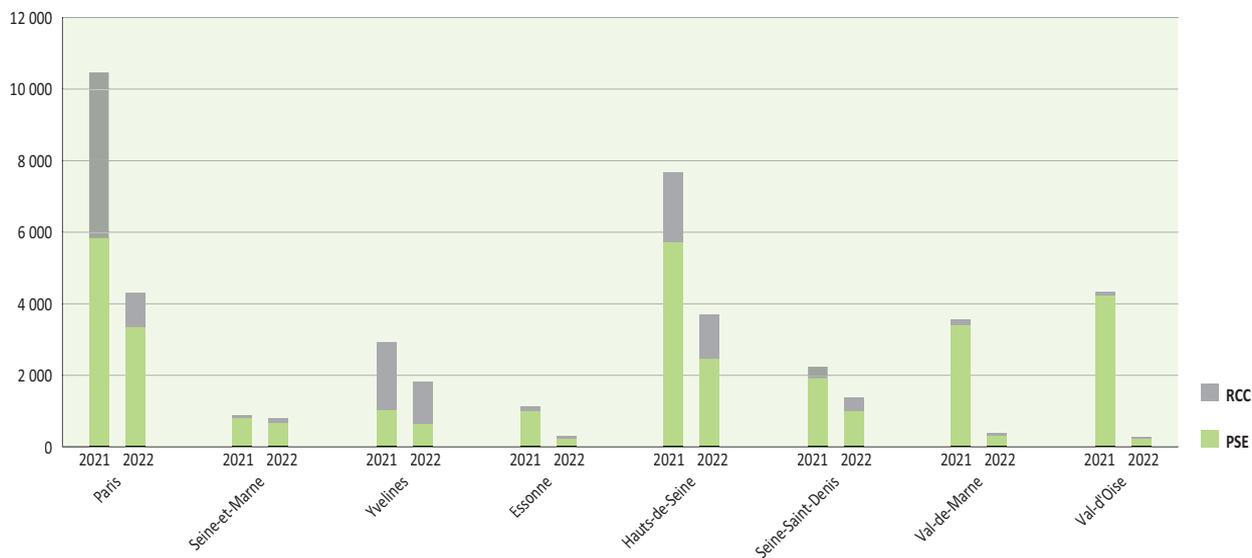
Les emplois menacés (PSE et RCC)

Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France par secteur d'activité en 2021 et 2022



Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

Emplois menacés dans les établissements localisés en Île-de-France par département en 2021 et 2022



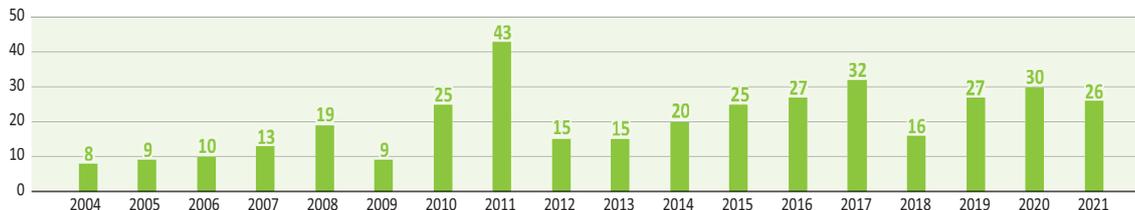
Source : SI-RUPCO - Traitement DRIEETS / SESE.

[Retour sommaire >](#)

Les conventions de revitalisation

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2021, l'Île-de-France totalisait 369 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS / SESE.

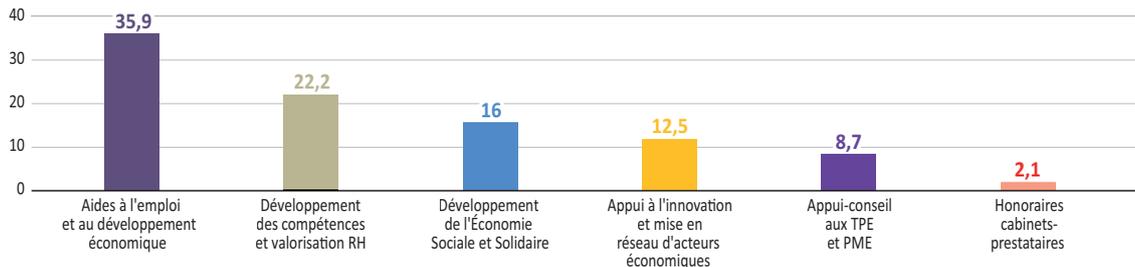
Répartition des fonds de revitalisation (en %)

En 2021, 55 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 31,5 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 8 510 emplois.



► Synthèse thématique n°74, en Île-de-France, les actions engagées au titre des conventions de revitalisation se diversifient (2004 - 2015).



Source : DRIEETS Île-de-France / Unités départementales - Traitement DRIEETS / SESE.

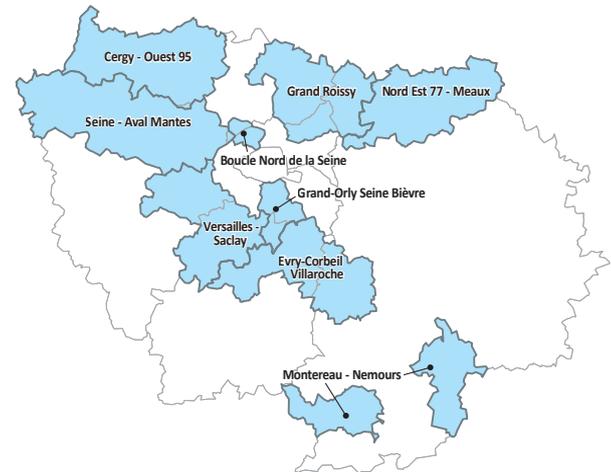
Les territoires d'industrie

Territoire d'industrie	Nombre de communes	Population en 2020	Nombre d'entreprises industrielles en 2020	Nombre d'emplois au lieu de travail en 2019	Part des emplois dans l'industrie en 2019 (en %)
Boucle Nord de la Seine	7	450 306	1 424	184 322	12,6
Cergy - Ouest 95	88	274 505	1 207	107 007	13,5
Évry-Corbeil – Villaroche	73	871 905	2 401	288 019	9,8
Grand-Orly Seine Bièvre	24	718 211	1 839	284 346	5,9
Grand Roissy	69	759 621	2 159	297 814	6,3
Seine Aval - Mantes	121	805 611	2 403	231 918	13,2
Nord Est 77 - Meaux	68	151 066	589	42 206	9,9
Montereau - Nemours	42	74 330	314	24 272	15,5
Versailles - Saclay	71	837 406	2 635	428 425	13,0
Total des 9 territoires d'industrie	563	4 942 961	14 971	1 888 329	10,3
Autres territoires	705	7 328 833	37 535	3 897 340	5,7
Total Île-de-France	1 268	12 271 794	52 506	5 785 669	7,2

Source : Insee, Recensement de la Population (RP), Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (FLORES), Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE).

Définition : l'initiative « Territoires d'industrie », annoncée en novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre. Il existe 149 territoires d'industrie labellisés, dont 9 en Île-de-France.

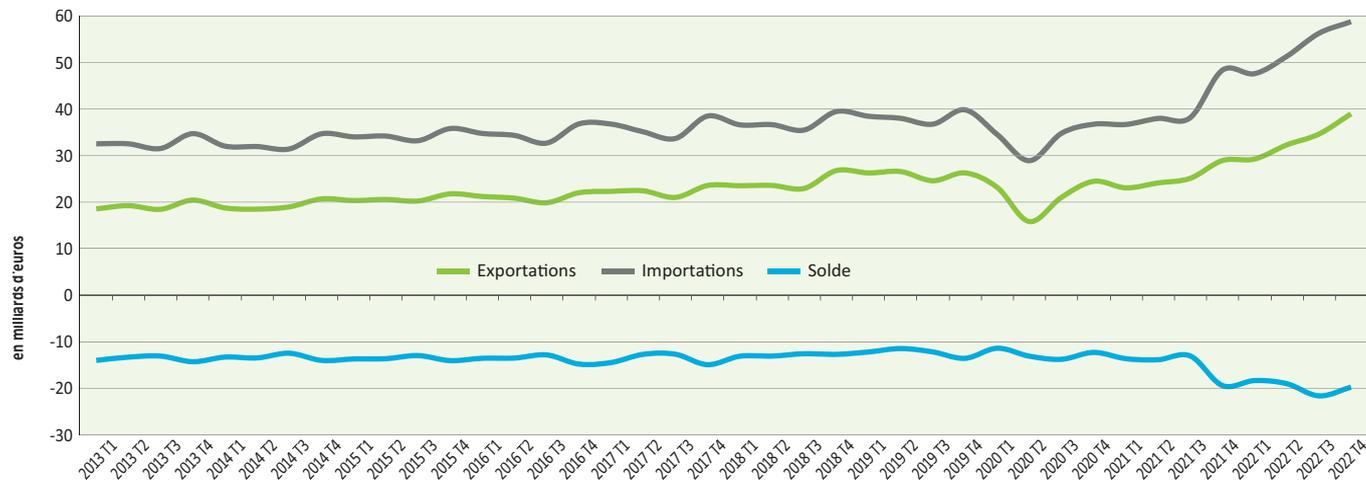
Les 9 territoires d'industrie d'Île-de-France



Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien entre le 1^{er} trimestre 2013 et le 4^e trimestre 2022

Données trimestrielles de collecte brutes en milliards d'euros, arrêtées en mars 2023



Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Attention : les données sont présentées sur année glissante (4 derniers trimestres disponibles) afin d'éliminer les aléas saisonniers.

Commerce extérieur par catégorie de produits en Île-de-France

Données de collectes annuelles brutes en millions d'euros, estimations de mars 2023

2022	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	698	3 382	-2 684
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	20 393	42 584	-22 190
C1 - Produits des Industries Agroalimentaires (IAA)	5 957	10 255	-4 298
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1 376	1 330	46
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	21 813	52 404	-30 591
C4 - Matériels de transport	28 288	36 353	-8 065
C5 - Autres produits industriels	54 669	65 788	-11 119
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	21 553	17 689	3 863
CC - Bois, papier et carton	577	2 548	-1 971
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	9 121	8 239	882
CF - Produits pharmaceutiques	8 568	10 334	-1 766
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2 403	5 389	-2 986
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	3 723	8 041	-4 318
CM - Produits manufacturés divers	8 723	13 548	-4 825
ZZ - Produits divers	2 543	2 122	421
Total	135 737	214 217	-78 480

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco À Bord – Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : Coût, Assurance et Fret – Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.



► Synthèse thématique n°85 :
Le travail indépendant en Île-de-France :
une croissance tournée vers les services
aux entreprises.

Les travailleurs indépendants (au lieu de travail, 2019)

Les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est «principalement» indépendant au sens du recensement de la population (l'enquête ne peut déclarer qu'un seul emploi, le « principal » selon lui).

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.
Répartition par sexe (en %)										
Hommes	62,5	67,5	64,7	66,8	65,2	72,3	67,7	70,2	65,5	65,6
Femmes	37,5	32,5	35,3	33,2	34,8	27,7	32,3	29,8	34,5	34,4
Répartition par âge (en %)										
24 ans ou moins	1,7	1,8	1,5	1,7	1,6	2,1	1,9	2,1	1,8	1,6
25 à 49 ans	57,9	53,1	51,1	52,9	54,7	59,1	53,9	54,1	55,7	54,0
50 à 64 ans	31,3	38,8	39,8	38,9	35,4	32,6	36,8	37,5	34,6	38,4
65 ans ou plus	9,1	6,4	7,7	6,4	8,2	6,1	7,4	6,3	7,9	6,0
Répartition par catégorie socio-professionnelle* (en %)										
Agriculteurs exploitants	0,2	5,4	1,8	2,3	0,3	0,3	0,3	1,5	1,0	12,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	43,4	63,9	56,0	61,0	49,9	63,8	58,4	64,3	52,4	55,4
Cadres, professions intellectuelles sup	42,2	17,5	26,9	22,4	35,6	23,7	26,8	20,6	32,6	18,8
Professions Intermédiaires (+ employés, ouvriers)	14,2	13,2	15,3	14,4	14,1	12,2	14,5	13,6	14,0	13,2
Répartition par secteur** (en %)										
Agriculture	0,1	5,1	1,6	2,1	0,2	0,1	0,2	1,2	0,9	12,3
Industrie (hors artisanat commercial)	3,0	4,5	3,8	4,1	3,2	4,0	3,8	4,5	3,5	4,7
Construction	4,9	15,4	11,3	14,2	6,3	13,6	11,4	14,2	8,9	12,4
Commerce et artisanat commercial	10,1	17,0	15,7	16,5	11,7	18,0	16,0	17,0	13,3	15,3
Transports	4,3	5,3	3,8	4,9	4,3	9,6	7,1	8,4	5,3	2,6
Services aux entreprises et services mixtes	48,2	22,6	30,5	25,3	43,6	24,7	29,4	24,0	37,5	21,2
Services aux particuliers (hors santé)	15,6	13,7	12,5	12,8	12,1	14,5	13,5	12,0	14,1	14,3
Santé humaine et action sociale	8,6	12,8	15,2	15,7	12,9	10,8	14,2	14,4	11,5	13,3
Administration publique	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	1,1	0,6	0,5	0,5	0,4
Enseignement	3,4	2,5	3,8	2,9	3,3	2,8	2,7	2,9	3,2	2,6
Autre	1,3	0,7	1,1	0,9	2,0	0,8	1,0	0,9	1,2	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs d'indépendants	234 717	46 034	50 903	38 320	76 049	48 326	45 897	35 312	575 558	3 134 324
Part d' indép. parmi les actifs ayant un emploi (en %)	12,7	9,9	9,6	8,5	7,9	8,2	8,8	8,3	9,9	12,0

Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire au lieu de travail.

* Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, les indépendants exercent notamment des professions libérales, des professions de l'information, des arts et des spectacles...

Parmi les professions intermédiaires, on trouve par exemple les formateurs et animateurs de formation continue, les coaches sportifs, ou, des infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, etc.

** Une nomenclature sectorielle spécifique est utilisée ici.

Quelques sigles

AAH Allocation pour Adultes Handicapés

ACOSS Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

AFPA Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

AGEFIPH Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AI Association Intermédiaire

API Allocation pour Parent Isolé

APLD Activité Partielle de Longue Durée

ASP Agence de Services et de Paiements

AT/MP Accident du Travail / Maladie Professionnelle

BIT Bureau International du Travail

CAE Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CRAMIF Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CDAPH Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CDD Contrat à Durée Déterminée

CDDI Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CDI Contrat à Durée Indéterminée

CDT Contrat de Développement Territorial (Grand Paris)

CFDT Confédération Française Démocratique du Travail

CFE-CGC Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

CFTC Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGET Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CGT Confédération Générale du Travail

CGT-FO Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

CIE Contrat Initiative Emploi

CNAF Caisse Nationale d'Allocation Familiale

CNASEA Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

CNDI Centre National pour le Développement de l'Information

CPME Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

CSE Comité Social et Économique

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

Quelques sigles

CUI Contrat Unique d'Insertion

CVS Corrigé des Variations Saisonnières

DARES Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DEFM Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DGCCRF Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DGCS Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGE Direction Générale des Entreprises

DRIEETS Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DMMO Déclaration Mensuelle de Mouvements de main d'Oeuvre

DOETH Déclaration Obligatoire d'Emploi de Travailleur Handicapé

DREES Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

DPAE Déclarations Préalable à l'Embauche

DSN Déclaration Sociale Nominative

EMMO Enquête Mensuelle de Mouvements de main d'Oeuvre

E2C École de la 2^e Chance

EA Entreprise Adaptée

EI Entreprise d'Insertion (structure de l'IAE)

EPIDE Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ESAT Établissement et Service d'Aide par le Travail

ESTEL ESTimations d'Emploi Localisées

ETI Entreprises de Taille Intermédiaire

ETTI Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

ETP Équivalent Temps Plein

FAB (commerce extérieur) Franco À Bord

FIBEN Fichier Bancaire des ENTreprises

FLORES Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié

IAE Insertion par l'Activité Économique

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IPP Incapacité Partielle Permanente

MEDEF Mouvement des Entreprises DE France

MP Maladie Professionnelle

NAF Nomenclature d'Activités Française

Quelques sigles

PACEA Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PIB Produit Intérieur Brut

PE Pôle Emploi

PEC Parcours Emploi Compétences

PME Petite ou Moyenne Entreprise

PSE Plans de Sauvegarde de l'Emploi

QPV Quartier Prioritaire de la Ville

RCC Rupture Conventionnelle Collective

REE Répertoire des Entreprises et Établissements

RMI Revenu Minimum d'Insertion

RP Recensement de la Population

RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA Revenu de Solidarité Active

SESE Service Études, Statistiques et Évaluation

SIR Suivi individuel renforcé

SIRENE Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements (INSEE)

SUMER SURveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels

TH Travailleur Handicapé

TPE Très Petite Entreprise (moins de 20 salariés)

UC Unité de Contrôle

UD Unité Départementale de la DRIEETS

UNEDIC Union Nationale interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce

UNSA Union Nationale des Syndicats Autonomes

URSSAF Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

U2P Union des entreprises de proximité

VAE Validation des Acquis de l'Expérience

ZE Zone d'Emploi

ZFU Zone Franche Urbaine

Abonnez-vous aux publications de la DREETS d'Île-de-France

Retrouvez les publications du Service études, statistiques, évaluation sur <https://idf.drieets.gouv.fr/>



PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Laboratoire Régional d'Évaluation

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

N° 104 - Janvier 2023

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DREETS d'Île-de-France

L'insertion par l'Activité Économique de 2017 à 2021. La croissance d'un secteur qui se transforme ?

En 2021, environ 510 structures d'insertion par l'activité économique sont actives en Île-de-France. En quelques années, leur nombre s'est accru de 20% depuis 2017, la catégorisation a évolué : moins d'associations intermédiaires (AI), plus d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI), d'entreprises d'insertion (EI) et d'entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) en particulier, création des Entreprises d'insertion par le Travail Indépendant (EITI). Ces structures ont accueilli 3130 salariés en 2021 (+11 % comparé à 2017). Entre 2017 et 2021 les heures effectuées ont nettement augmenté (+24 %).

Les hommes restent majoritaires parmi les salariés en insertion. Les moins de 26 ans sont moins nombreux (7 %) que les seniors (22 % des salariés ont 50 ans et plus). Les salariés de l'IAE sont des publics prioritaires en lien avec leur faible niveau de formation, le durée de chômage, la perception de revenus sociaux, les difficultés scolaires rencontrées et médiant un accompagnement. Les bénéficiaires de leur parcours se mesurent à la sortie, immédiatement après leur passage et six mois plus tard, où près de 45 % d'entre eux déclarent travailler¹. Les effets de la crise sanitaire de 2020 ont été importants, mais la plupart des structures ont maintenu leurs effectifs. Dès la fin 2020, l'essor des conséquences de la crise a été absorbé.

Une structure d'un nouveau type, l'EITI, vient compléter l'existant

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent aux personnes les plus éloignées du temps, de travailler en bénéficiant d'un accompagnement social et professionnel dans le but de se réinsérer sur le marché du travail.

Quatre types de structures coexistent, selon deux logiques économiques : les entreprises d'insertion (EI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) produisent des biens et des services ; les associations intermédiaires (AI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) mettent leurs salariés à disposition d'entreprises.

Suivie à la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, une nouvelle type de structure a vu le jour : s'agit de l'Entreprise d'insertion par le Travail Indépendant (EITI) pour créer une dynamique d'insertion professionnelle via une activité d'entrepreneur individuel pour des personnes éloignées de l'emploi.

¹ Selon une rétrospective régionale d'une enquête nationale sur les salaires de 2013. Évaluation Régionale 2018 recouvrant jusqu'à 2021.



PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Laboratoire Régional d'Évaluation

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

SYNTHÈSE THÉMATIQUE

N° 105 - Mai 2023

Note thématique du Service études, statistiques, évaluation de la DREETS d'Île-de-France

La précarité de l'emploi des salariés du secteur privé appréhendée au travers des mouvements de main d'œuvre

Les secteurs qui enregistrent le plus de mouvements par salarié sont quasiment les mêmes en Île-de-France et dans les autres régions mais le nombre de mouvements par salarié est plus important en Île-de-France.

Les mouvements par salarié dans le secteur des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises sont presque deux fois supérieurs en Île-de-France à ceux des autres régions. C'est également le cas dans le secteur de la santé humaine.

La restauration est un secteur qui enregistre beaucoup de mouvements aussi bien en Île-de-France que sur le reste du territoire malgré un tiers des recrutements en CDI.

Les secteurs de l'industrie et du spectacle se caractérisent par un niveau important de mouvements par salarié. Ceci s'explique par des recrutements fréquents, quasiment en CDI ou moins de trois mois.

Sur le territoire métropolitain, le nombre de mouvements par femme est supérieur au nombre de mouvements par homme. Ces différences sont amoindries en Île-de-France par l'importance des mouvements de main d'œuvre.

Similaire dans le secteur de la sécurité enregistre moins de mouvements par salarié en Île-de-France que sur le reste du territoire.

Cette étude englobe la période de la crise sanitaire (2019-2021) au cours de laquelle l'activité économique a été fortement impactée par les restrictions mises en place et d'importants moyens financiers ont été déployés pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. La présente analyse vise à appréhender les spécificités françaises concernant la précarité de l'emploi des salariés du secteur privé au regard de la situation dans les autres régions métropolitaines, et non à évaluer les effets de la crise sanitaire sur le marché du travail.

Un travail préparatoire d'expansion, année par année, a été réalisé afin d'examiner les spécificités françaises concernant les mouvements de main d'œuvre dans le secteur privé par rapport aux autres régions métropolitaines. Un des constats observés est que la crise sanitaire n'a pas altéré les messages principaux et en relatif à alors que les niveaux des mouvements ont eu à eux été modifiés. Fort de ce constat, une analyse sur la période a été privilégiée à une analyse année par année.

La présente étude vise donc à appréhender une forme de précarité de l'emploi des salariés du secteur privé à partir des mouvements de main d'œuvre sur le marché du travail au cours de la période 2019 – 2021 en ne se limitant pas aux seuls contrats à durée déterminée. À cet effet, l'analyse s'appuie sur l'expertise des taux de rotation, et la désintégration de ces derniers en taux d'entrée et taux de sortie sur le marché du travail (cf. annexes méthodologiques). Différents types de contrats sont distingués (CDI, CDD d'une durée trois mois, CDD de moins de trois mois) et l'analyse est entreprise par une approche sectorielle et géométrique.

¹ Loi N° 2020-075 du 23 avril 2020 de loi de finances rectificative pour 2020.

DRIEETS Île-de-France - chiffres clés est réalisé par le Service études, statistiques et évaluation de la DRIEETS d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Gaëtan Rudant.

Conception et impression : Obea Communication.
Illustrations : Obea Communication - © 2023 iStockphoto LP.

Service communication DRIEETS Île-de-France. Août 2023.

N° ISSN : 2803-4880.

DRIEETS

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie,
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

21, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service études, statistiques et évaluation (Sese)
DRIEETS-IDF.Statistiques@drieets.gouv.fr
Tél. 01 70 96 15 75
<https://idf.drieets.gouv.fr/>

Si vous imprimez ce document, pensez à le trier !

